

LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE DIFFUSEE DANS LA REVUE EL AWAMIA : UNE ANALYSE DE CITATIONS

Ahmed A. Bachr

Résumé

La littérature agronomique diffusée dans la revue Al Awamia peut être étudiée bibliométriquement en utilisant la technique d'analyse de citations. Cette importante revue publie l'ensemble des résultats de recherches menées par l'Institut National de la Recherche Agronomique. Les références citées dans les articles de la revue sont étudiées afin de déterminer, d'une part, les principales sources d'information des auteurs les plus productifs en utilisant le modèle de Bradford et, d'autre part, un certain nombre d'indicateurs de qualité de ces sources (types de support et âge).

INTRODUCTION

Cet article est le deuxième d'une série d'études bibliométriques portant sur la production scientifique des chercheurs agronomes de l'INRA à travers leurs publications dans la revue Al Awamia. La première étude [Bachr, 2004] a analysé l'évolution de la production des articles diffusés dans *Al Awamia* dans le but d'obtenir un certain nombre d'indicateurs sur le comportement publicationnel des chercheurs.

Dans le présent travail, ont été étudiés les articles publiés dans *Al Awamia* durant la période 1990-1999, au moyen de l'application d'une technique bibliométrique largement exploitée : l'analyse de citations. Les supports utilisés sont donc les références bibliographiques citées par les différents auteurs dans leurs articles et qui constituent des sources d'information d'intérêt majeur avec le thème de leur travail.

Tout au long de cette étude, ont été analysés divers aspects relatifs à ce corpus de références bibliographiques et ce, dans le but d'élaborer un certain nombre d'indicateurs bibliométriques sur les sources utilisées par les chercheurs de l'INRA. Les objectifs visés par ce travail, sont l'étude des indicateurs suivants :

- La typologie des supports de publication des documents cités (revue, livre, thèse, actes de conférences, rapport, etc.). Il est vrai qu'une utilisation croissante des revues scientifiques dans les références bibliographiques d'articles scientifiques témoignerait d'une plus grande maturité de la recherche dans le domaine étudié.

- L'évolution du nombre de références citées dans les articles. Cet indicateur peut nous renseigner sur le profil moyen des articles de la revue.

- L'âge des documents cités : cet indicateur nous paraît important et devrait nous informer sur les possibilités qu'ont les chercheurs de l'INRA en terme d'accès à une documentation récente vu le problème du vieillissement rapide de la littérature scientifique pour les domaines spécifiques [Griffith, 1979] en général et, en particulier, pour la littérature agronomique [Lawani, 1975].

- Les principales sources d'information des auteurs en utilisant le modèle de Bradford. Ce dernier objectif concerne en premier lieu le problème du développement des collections de périodiques qui reste posé surtout pour les pays en développement qui doivent faire face à l'augmentation exponentielle du nombre de revues scientifiques et à la rareté des fonds réservés à l'acquisition de documentation.

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

A l'opposé de la majorité des études bibliométriques qui puisent leurs données directement dans le Science Citation Index (1) (SCI) ou d'autres index de citations existants, notre recherche a nécessité la création d'un index de citation propre à la revue *Al Awamia* vu que cette dernière n'est

(1) Le Science Citation Index expanded est une base de données bibliométrique développée par l'Institute for Scientific Information de Philadelphie (USA) et assure le dépouillement "cover to cover" de 5 900 revues scientifiques de notoriété internationale.

traitée par aucune base de données bibliométrique. Notre base de données bibliométrique s'appelle *Awamia* Citation Index (*Awamia* CI). Le schéma de cette base de données est donné en annexe 1.

Trente trois numéros de la revue *Al Awamia* couvrant la période 1990-1999 ont été traités (du numéro 68 au numéro 100). Le nombre total d'articles dépouillés est de 316 et cela a donné lieu à 5379 références citées ce qui représente une moyenne de 17 références citées par article.

Les étapes ayant servi à la création de *Awamia* CI ont été présentées dans un article précédent [Bachr, 2004]. Grâce au requêteur de MS-Access, différentes équations de recherche ont pu être soumises à notre index de citations comme :

- Quelles sont les articles les plus cités ?
- Quels sont les supports les plus utilisés ?
- Quelles sont les revues les plus consultées ?
- Quelle est la distribution selon l'âge des documents cités ?
- Etc.

RESULTATS

L'analyse des références citées dans les 316 travaux publiés dans la revue *Al Awamia* entre 1990 et 1999 nous permet d'étudier les indicateurs ci-après :

- a. les types de supports de publication des documents cités (revue, livre, thèses, ...);
- b. l'évolution du nombre de références citées dans les articles ;
- c. l'âge des documents cités et
- d. les principales sources d'information des auteurs les plus productifs en utilisant le modèle de Bradford.

1. Etude des types de supports de publication des documents cités dans *Al Awamia*

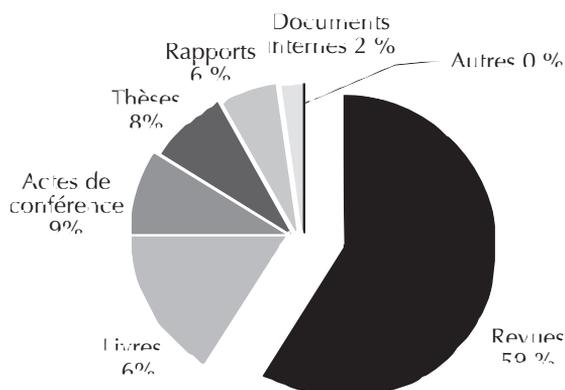
L'étude de la typologie des supports de publication des documents cités montre que les revues sont les plus utilisées et représentent 58,45 % du

corpus de citations (tableau 1 et figure 1), suivent ensuite les livres avec 16 %, et vient enfin tout ce que l'on peut identifier comme littérature grise (thèses, actes de conférences, rapports et documentation interne) avec un peu plus de 25 %. Dans la rubrique "autres" il y a les cartes, les articles de journaux, les communications personnelles et autres documents sans référence à un type clair de publication.

Tableau 1
Typologie des supports des documents cités

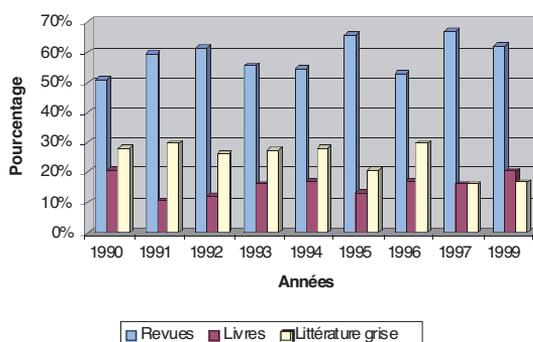
Type de support	Fréquence	Pourcentage
Revue	3144	58,45%
Livres	858	15,95%
Actes de conférence	495	9,20%
Thèses	425	7,90%
Rapports	321	5,97%
Documents internes	118	2,19%
Autres	18	0,33%
Total citations	5379	100%

Figure 1
**Distribution des références citées
par type de supports de publication**



L'étude de l'évolution du type de support des références citées durant la période considérée, nous montre que le support "Revue", depuis 1997, dépasse les 60 % au détriment des supports "Livres" et ceux entrant dans la catégorie "Littérature grise" (figure 2). Les livres qui étaient moins utilisés que les documents de la littérature grise ont fini par les surpasser en 1999 après avoir été d'égale importance en 1997.

Figure 2
Evolution des types de supports de publication

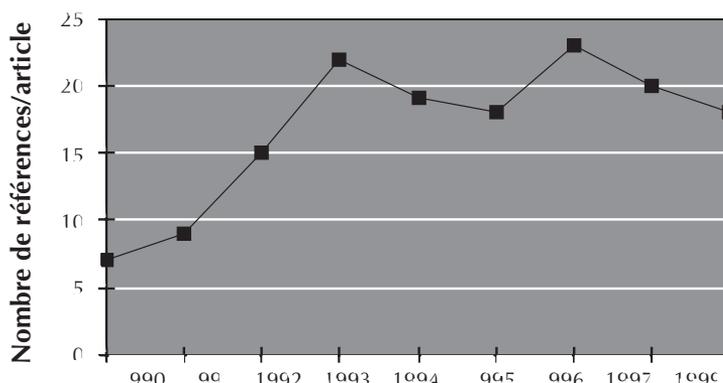


2. Evolution du nombre de références citées dans les articles

Tableau 2
Evolution du nombre de références par article

Années	Nombre de références citées	Nombre d'articles	Références par article
1990	310	44	7
1991	158	18	9
1992	691	46	15
1993	969	45	22
1994	927	48	19
1995	751	41	18
1996	790	34	23
1997	489	25	20
1999	267	15	18

Figure 3
**Evolution du nombre de références
par article**



La figure 3 montre que le nombre de références par article est en augmentation depuis 1990. Alors qu'il n'était que de 7 références par article, il se situe, vers la fin de la période étudiée, à une moyenne de 20 références par article. Cela constitue le profil moyen des publications de *Al Awamia*.

3. Age des documents cités

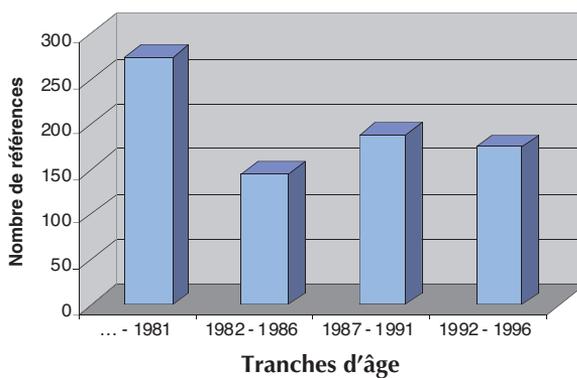
Pour étudier cet important aspect, nous avons choisi les 4 numéros de la revue *Al Awamia* diffusés durant l'année 1996. Notre choix se justifie par le fait que les publications depuis le début de la période considérée jusqu'à 1996 furent assez régulières. En 1997 il n'y eut que 2 numéros, le 97 et le 98 et ce dernier n'est sorti qu'en 2001. L'année 1998 ne comporta aucune publication alors que celles de 1999, les numéros 99 et 100, ne sortirent qu'en 2001. Donc pour ne pas fausser les données concernant l'âge des documents cités, ces années ont été laissées de côté.

L'étude de l'âge des références citées dans les numéros 92, 93, 94 et 95 publiés en 1996, montre un usage important de documentation très ancienne. En effet, les données figurant dans le tableau 3 ci-après, montrent qu'à peine 22 % des documents cités ont un âge de 4 ans et moins alors que 54 % ont plus de 10 ans.

Tableau 3
**Données sur les références citées
 en 1996 selon l'âge**

		Age des références			
		...-1981	1982-1986	1987-1991	1992-1996
Editions de Al Awamia en 1996	N° 92	49	30	60	99
	N° 93	82	49	69	28
	N° 94	104	38	25	21
	N° 95	40	28	35	28
	Total année	275	145	189	176
	Pourcentage	35%	19%	24%	22%

Figure 4
**Distribution des références citées
 en 1996 selon l'âge**



Cette constatation contredit les conclusions de l'étude de Arjun [ARJUN, 1988] dans laquelle la distribution chronologique des citations montre que les chercheurs en agronomie utilisent des publications récentes et se réfèrent rarement à des documents anciens.

4. Les principales sources d'information des auteurs (application du modèle de Bradford)

Pour déterminer quelles ont été les sources d'information ayant eu une grande influence sur les recherches agronomiques menées par l'INRA, il a été procédé à l'application du modèle de Bradford qui permet d'identifier le noyau des revues les plus importantes pour le travail des chercheurs.

Le classement des revues selon le nombre de fois que celles-ci sont citées dans les références trouvées dans les articles, nous permettra de déterminer le noyau des revues les plus utiles pour les chercheurs agronomes de l'INRA. Cette technique qui est bâtie sur le modèle de Bradford est de grande importance pour le développement des collections de périodiques dans les services d'information et de documentation.

Rappelons que la loi de Bradford [Bradford, 1948] se résume dans la formulation suivante : "Dans n'importe quel domaine scientifique, un groupuscule de revues fournit le tiers des articles cités par les auteurs (ces revues constituent ce que l'on appelle le noyau). Un deuxième groupe, plus grand mais moins consulté par les auteurs, fournit le deuxième tiers d'articles cités. Enfin, un troisième groupe comportant un très grand nombre de revues dites périphériques, fournit le dernier tiers d'articles dans le domaine étudié".

Ainsi donc, selon la loi de Bradford, la distribution des citations reçues par un ensemble de revues au sein d'un corpus bibliographique s'exprime grâce à une progression géométrique de la forme : $1 : n : n^2$.

Dans *Awamia CI*, le nombre total de revues distinctes citées est de 708 totalisant 3144 citations que nous avons classées par ordre décroissant du nombre de citations reçues (tableau 4 en page suivante).

Dans la courbe de Bradford (figure 5) construite d'après les données du tableau 4, sont montrées les trois zones et parmi lesquelles celle du noyau de revues les plus consultées par les chercheurs durant la période étudiée.

Figure 5
**Courbe de Bradford des revues citées
dans les articles de Al Awamia**

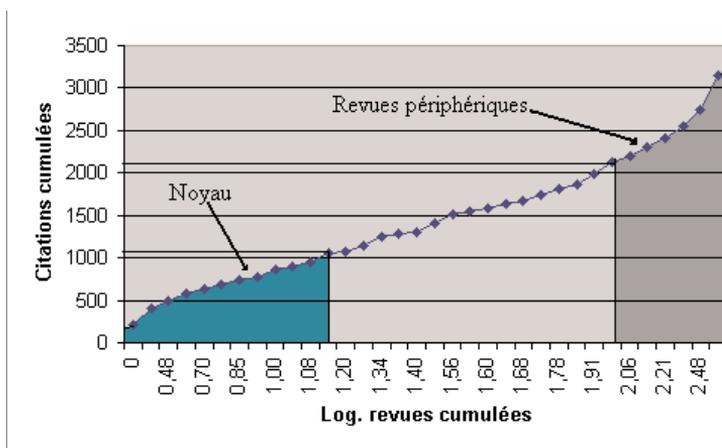


Tableau 4
**Classement des revues citées dans les articles
de Al Awamia selon le nombre de citations reçues**

Nombre de revues ayant la même quantité d'articles cités (A)	Nombre de citations reçues (B)	Revue cumulées (C) = Σ (A)	Citations cumulées Σ (B)	Log (C)
1	218	1	218	0
1	190	2	408	0,30
1	89	3	497	0,48
1	82	4	579	0,60
1	54	5	633	0,70
1	53	6	686	0,78
1	48	7	734	0,85
1	47	8	781	0,90
2	41	10	863	1,00
1	40	11	903	1,04
1	39	12	942	1,08

3	35	15	1047	1,18
1	31	16	1078	1,20
2	29	18	1136	1,26
4	26	22	1240	1,34
2	24	24	1288	1,38
1	22	25	1310	1,40
5	21	30	1415	1,48
6	17	36	1517	1,56
2	16	38	1549	1,58
2	15	40	1579	1,60
4	13	44	1631	1,64
4	12	48	1679	1,68
5	11	53	1734	1,72
7	10	60	1804	1,78
7	9	67	1867	1,83
15	8	82	1987	1,91
19	7	101	2120	2,00
13	6	114	2198	2,06
21	5	135	2303	2,13
28	4	163	2415	2,21
43	3	206	2544	2,31
97	2	303	2738	2,48
406	1	709	3144	2,85

Le tableau 5 montre que chacune des trois zones comporte approximativement le même nombre de citations ($3144/3=1048$) alors que le nombre de revues est de 15 dans le noyau (voir tableau 6), de 83 dans le deuxième tiers et de 610 dans le troisième. La progression géométrique est de la forme $15 : 15 \times 6 : 15 \times 6^2$ donnant le même coefficient multiplicateur (2) que celui de Bradford.

Signalons sur ce point que plusieurs études bibliométriques ont confirmé que la dispersion des articles d'un ensemble de revues est conforme à la loi

de Bradford et ce dans différents domaines scientifiques [Aiyepku, 1977 et Alabi, 1979] et particulièrement dans le domaine de l'agriculture [Lawani, 1973]. Cependant, certains détails ne font pas encore l'unanimité notamment le nombre de zones et le coefficient multiplicateur.

Tableau 5
**Dispersion des revues citées selon
le modèle de Bradford**

	Zone 1 Premier 1/3	Zone 2 Deuxième 1/3	Zone 3 Troisième 1/3	Total
Nombre de citations	1047	1052	1045	3144
Nombre de revues	15	83	610	708

Tableau 6
**Noyau des revues pour les chercheurs
de l'INRA**

Rang	Revues
1	Al Awamia
2	Phytopathology
3	Crop Science
4	Australian Journal of Agricultural Research
5	Plant Disease
6	Cereal Chem.
7	Agronomy Journal
8	Agronomie
9	Euphytica
10	Canadian Journal of Plant Science
11	Journal of the American Society of Soil Science
12	Plant Physiology
13	Canadian Journal of Botany
14	Annales de phytopathologie
15	Australian Journal of Experimental Agriculture

Al Awamia est la revue la plus citée avec un pourcentage de 7 % des citations suivie de très près par la revue *Phytopathology* (6 %). Le pourcentage des autres revues du noyau se situe entre 1 et 3 %. 80 % des revues du noyau sont publiées en anglais avec une prépondérance de revues Nord américaines (67 % du noyau).

CONCLUSIONS

Les références citées dans la revue *Al Awamia* ont été analysées bibliométriquement dans le but d'élaborer un certain nombre d'indicateurs sur le comportement publicationnel d'une importante communauté de chercheurs en agronomie sur le plan national. Nous pouvons retenir les points essentiels suivants :

1. Les revues sont le support de publication des documents cités le plus important (58,45 %) suivies des livres (16 %) et de la littérature grise (25 %). L'étude de l'évolution des supports de publication durant la période considérée, montre que les revues, depuis 1997, dépassent les 60 % au détriment des autres supports. Les livres qui, depuis 1990, sont moins utilisés que les documents de la littérature grise ont fini par les surpasser en 1999 après avoir été d'égale importance en 1997.

2. L'évolution du nombre de références par article montre une augmentation depuis 1990 (7 références par article), il se situe, vers la fin de la période étudiée, à 20 références par article, constituant le profil moyen des publications de *Al Awamia*.

3. L'étude de l'âge des références citées dans l'ensemble des numéros de *Al Awamia* publiés en 1996, montre un usage important de documentation très ancienne. En effet, à peine 22% des documents cités ont un âge de 4 ans et moins alors que 54 % ont plus de 10 ans.

4. Les sources d'information ayant eu une grande influence sur les recherches agronomiques menées par l'INRA, ont été déterminées grâce à l'application du modèle de Bradford pour le calcul du noyau des revues les plus importantes pour le travail des chercheurs. Les revues *Al Awamia* et *Phytopathology* figurent en tête du noyau avec un pourcentage respectif de 7 % et 6 %. *Al Awamia* constitue donc une source importante pour les chercheurs de l'INRA. Cela confirme une étude antérieure réalisée sur le

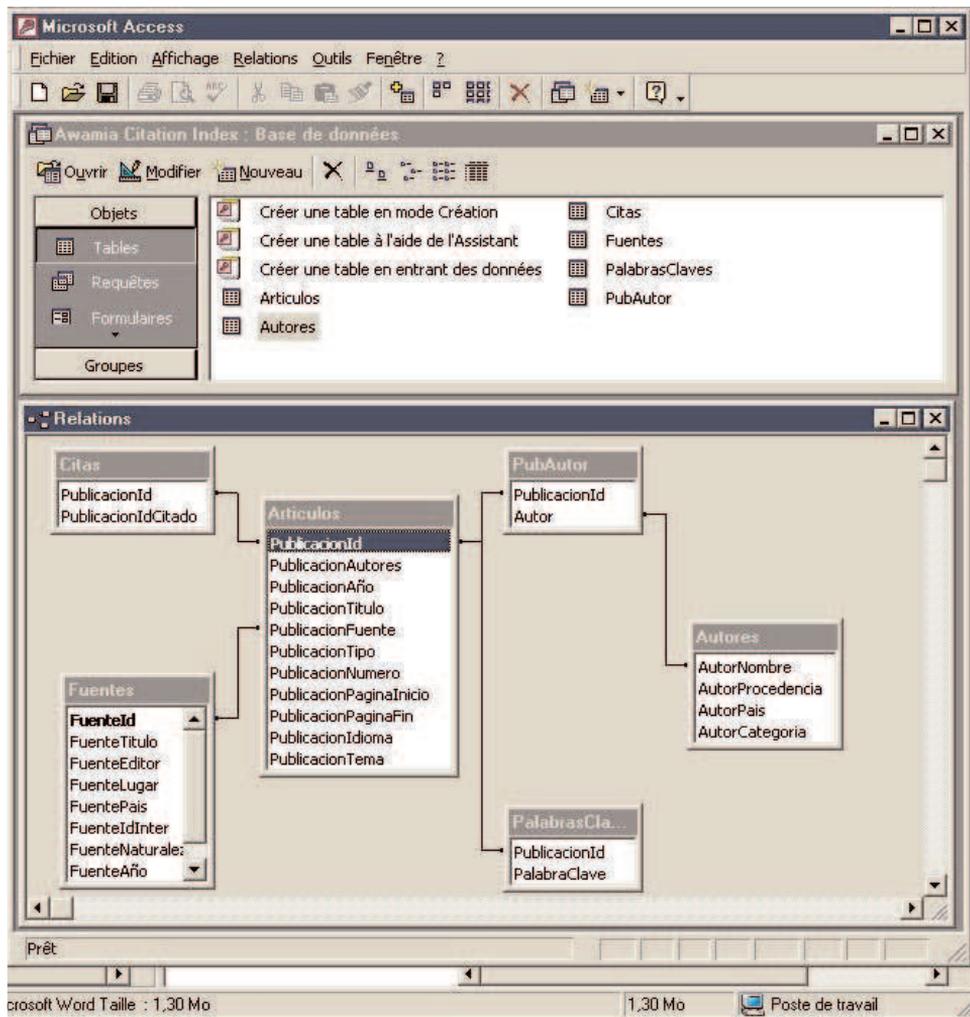
même corpus que le nôtre et établissant que la discipline "Protection des Végétaux" et les sous-disciplines Maladie des plantes et Génétique et Amélioration des plantes sont parmi les plus investiguées [Bachr, 2004].

Bibliographie

- Aiyepetu, W.O., « Bradford Distribution Theory – Compounding a Bradford Periodical Literatures in Geography ». *Journal of documentation*, 1977, vol. 33, n° 3, p. 210-219.
- Alabi, (G.). « Bradford's law and its Application ». *International Library Review* (1979), vol. 11, p. 151-158.
- Arjun, Lal. « Citations in agricultural research ». *Journal of Library and Information Science* (India) 13, p.175-183, (1988).
- Bachr, A.A., « La production scientifique » diffusée dans la revue *Al Awamia*, une étude bibliométrique, *RESI*, n° 14, p. 33-47, (2004).
- Bradford, S.C., *Documentation*, Crosby Lockwood & Son, London, 156 p., (1948).
- Griffith, Belver (C.), y al. « The aging of scientific literature », *Journal of documentation*, 35 (3), p. 179-196, (1979).
- Labrador Moreno, (J.) ; Fernandez Pozo, (L.) ; Pulgarin Guerrero, (A.) ; Garcia Navarro, (A.), Estudio bibliométrico de las publicaciones sobre agricultura ecológica en bases de datos internacionales. Prácticas ecológicas para una agricultura de calidad : actas del 1^{er} Congreso de la sociedad española de agricultura ecologica, Toledo, 28-29 de septiembre de 1994. Junta de Comunidades de Castilla-La Mancha, Toledo (España). Consejería de Agricultura y Medio Ambiente. Toledo (España). JCCM, CAMA, p. 164-171, (1995).
- Lawani, S. M., « Bradford's Law and the Literature of Agriculture ». *International Library Review*, vol. 5, p. 341-350, (1973).
- Lawani, S. M., « Obsolescence of American and French agronomic literatures ». *Journal of Librarianship*, 7 (1), p. 12-30, (1975).

Annexe 1

Schéma de la base de données Awamia citation Idea



LES ARCHIVES MUNICIPALES : SOURCES ARCHIVISTIQUES DE L'HISTOIRE LOCALE

E Mostafa Fayad

Résumé

Cet article propose une analyse de la relation de dépendance entre les Archives municipales et l'histoire locale. Cette analyse s'articule autour de trois axes. Un premier axe est consacré aux structures des Archives municipales et aux rôles et missions des Services d'archives comme gestionnaires du patrimoine municipal.

Un deuxième axe montre l'émergence de l'histoire locale comme une nouvelle tendance commençant à gagner du terrain au sein de l'historiographie contemporaine.

Enfin, un troisième axe qui montre comment cette relation de dépendance entre Les Archives municipales et l'histoire locale ouvre la voie à l'apparition de nouveaux utilisateurs : les étudiants des universités qui veulent effectuer des thèses, les associations actives dans les domaines à caractère culturel, et les enseignants favorisant un apprentissage de l'histoire fondée sur les documents municipaux

Mots-clés

Archives municipales, gestion, histoire locale, sources historiques.

INTRODUCTION

L'information est le moteur de toute organisation quand elle est véhiculée adéquatement. De nos jours, il faut obtenir l'information pertinente au bon moment et dans un laps de temps sans cesse plus court et de façon à prendre plus rapidement des décisions toujours plus complexes : telle est la demande de l'administration moderne.

L'importance de l'implémentation d'une politique de gestion des archives, qui se résume dans le fait de traiter les archives d'un organisme durant leurs trois stades (1) constitués de plusieurs éléments formant un ensemble, réside dans le fait de permettre aux utilisateurs (les fonctionnaires, les élus, les agents d'autorité, etc.) de repérer facilement et rapidement les dossiers (l'information), d'éviter l'encombrement des meubles de conservation par un volume énorme de papier sans intérêt administratif ou historique, voué à l'élimination à terme, d'éviter le surcroît de travail pour les fonctionnaires qui perdent leur temps à rechercher dans de grandes masses amorphes des documents pour leurs responsables, et de conserver et mettre à la disposition des chercheurs un patrimoine municipal riche pouvant leur servir à faire des recherches scientifiques rétrospectives.

Parmi les modifications qu'a connu le paysage archivistique depuis un quart de siècle, l'une des plus considérables est la naissance et le développement d'Archives municipales nombreuses et dynamiques. Pour que ces dernières puissent obtenir moyens et reconnaissance, il faut sortir les archives (2) des Archives, aller au devant du public potentiel et prouver aux habitants de la commune comme aux autres services municipaux que la culture est l'élément essentiel de l'identité communale, que ce peut être un remarquable outil de développement et qu'il n'y a pas de culture sans mémoire et donc sans le patrimoine documentaire géré par les archivistes municipaux ; au lieu d'attendre que le public vienne les consulter en salle de lecture (3).

Les Archives municipales jouent un rôle important, celui de "mémoire active" qui a pour fonction première d'évoquer toutes les perceptions passées, analogues à une perception présente, de nous rappeler ce qui a précédé et ce qui a suivi, de nous suggérer ainsi la décision la plus utile (4).

(1) Les archives (ou les dossiers) produites ou reçues dans tout organisme passent, au cours de leur vie, par trois stades. Un stade actif (ou les archives courantes conservées dans les services), un stade semi-actif (ou les archives intermédiaires conservées dans un dépôt de pré-archivage) et un stade inactif ou historique (ou les archives historiques conservées dans des dépôts d'archives nationales). Chaque stade a sa fonction propre et nécessite un traitement archivistique spécifique.

(2) "archives" avec 'a' minuscule veut dire les documents ; "Archives" avec 'A' minuscule veut dire le dépôt où l'on conserve les archives ou les documents.

(3) *La Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 9.

(4) Jeanne-Marie Dureau, « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 23.

Les fonds d'archives municipales

Les services d'archives municipaux conservent les documents produits par les services municipaux quels que soient leur date et leur support (papier, négatif photographique, bande magnétique...) (5).

Nous trouvons ici convenable d'ajouter une autre définition pour que la vision du lecteur sur les archives soit complète. Les archives de la commune sont : « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus (à titre onéreux ou gratuit, temporaire ou définitif) par les assemblées, administrations et établissements publics communaux » (6).

Conséquence de l'absence des bonnes conditions de conservation des archives municipales marocaines, le volume de celles-ci est réduit à cause des différents agents de détérioration qui les attaquent, l'excessive manipulation des archives par l'homme et les mauvaises conditions de conservation des archives d'autant plus que depuis 1960, la pratique qui a prévalu est de les garder sur place (dans les bureaux, les sous-sols ou des caves) au lieu de les verser aux dépôts de préarchivage ou aux dépôts d'Archives historiques. Notons dans ce cadre que seulement une partie de ces archives avait été versée avant 1960 à la Bibliothèque Générale et Archives de Rabat (7).

Les fonds de certaines préfectures marocaines, aujourd'hui regroupées en Wilaya (8), sont des mines riches en informations sur la vie administrative, économique, urbaine, sociale et politique (les élus). En plus de ça, ces archives offrent des données générales sur la ville, des données touristiques, des données sur les relations de la ville avec d'autres villes, des données sur

(5) Les archives sont l'ensemble des documents, sans distinction de date, de forme ou de support, produits ou reçus par toute personne, physique ou morale, et par tout service public ou privé dans l'exercice de son activité (loi française sur les archives du 3 janvier 1979).

(6) Cette définition amalgame une partie de l'article 1^{er} de la loi 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives et l'article 8 du décret 79-1073 du 3 décembre 1979 relatif à la compétence des services d'archives publics.

(7) Fayad El Mostafa, « La gestión de los archivos municipales. El caso de la Wilaya de Rabat », Tesis doctoral. Universidad de Murcia. Facultad de Ciencias de la documentación, Murcia, 2002, p. 8.

(8) Une Wilaya regroupe plusieurs provinces. Pour plus de détails, voir Fayad El Mostafa, *op. cit.*, p. 50.../...

les édifices, les rues (9), l'architecture et le développement urbain de la ville, des données statistiques, cartographiques... Bref, toutes les données pouvant nous renseigner sur l'évolution de la ville (10).

Les fonds iconographiques (photographies et cartes postales, cartes et plans, affiches) ne font pas défaut. Malheureusement, tous les fonds conservés ne sont pas dotés d'instruments de recherche à mettre à la disposition des utilisateurs.

Comme nous l'avons expliqué dans notre thèse, au sein de chaque Wilaya ou collectivité locale, les services d'archives sont censés assurer la bonne conservation des archives municipales, d'avoir une salle de lecture et d'en faire un lieu pour travailler. Le service doit être largement ouvert au public. Chacun peut y consulter, aux horaires d'ouverture, les documents de son choix, sans conditions de nationalité, d'âge ni de diplôme comme c'est le cas de beaucoup de pays (11). Bien évidemment, les modalités et les conditions de communication restent à respecter et à déterminer selon la réglementation nationale parce qu'il y a des documents qui contiennent des renseignements portant atteinte à la vie privée des personnes et qui ne doivent pas être immédiatement communicables.

Le Service d'archives municipales

L'utilité des archives peut se résumer par quatre verbes – prouver, se souvenir, comprendre, se faire valoir – d'où la triple mission des services d'archives municipales :

... El Ouazzani, A., « La gestion municipale au Maroc », mémoire de troisième cycle présenté et soutenu à la faculté des Sciences juridiques et économiques de Rabat, Rabat 1981.

Benmir Mehdi, *l'Administration centrale et locale au Maroc*, Marrakech, imprimerie Watanya, 1998.

(9) Sanchez Quinteiro, María Cristina, « El archivo municipal de la Corona. Cooperación : Realidad y Futuro ». *En II Jornadas de Archivos*, Bibliotecas e Museos de Galicia. Xunta de Galicia. ANABAD, 1997, p. 404.

(10) Brigido, Baldomero, « La conmemoración de hechos históricos y su rentabilidad para los archivos. Três ejemplos en Cantabria : Torrelavega, Castro-Urdiales y Laredo » En : *Grupo de Archiveros Municipales de Madrid : El Archivo en el Entorno Cultural*. XII Jornadas de Archivos Municipales, 21-22 de mayo de 1998, Coslada. Madrid, p. 48.

(11) <http://www.ville-cretail.fr/cv/cv-dc-archmuni.htm>

Une mission administrative qui se résume dans :

- **La collecte** : en tant que soutien aux services municipaux, le service des archives est chargé d'organiser les versements des documents en vue du stockage dans les magasins ;
- **Le tri** : Tout document, arrivant dans le service, est répertorié, notamment à l'aide des bordereaux de versement. Chaque boîte d'archives reçoit alors une cote ;
- **Le classement** des archives de façon à rendre accessible aux élus, aux services municipaux, aux fonctionnaires et aux particuliers l'information qui leur est nécessaire ;
- **La conservation** : dans un souci de préservation des documents, et plus particulièrement les documents fragiles ou endommagés, des opérations de reliure et de restauration sont confiées à des entreprises spécialisées. Dans cette même optique, les registres d'état civil sont régulièrement reproduits sur des supports de substitution (microfilms et microfiches) ;
- **La communication** : les documents d'archives sont consultables en salle de lecture suivant les délais de communicabilité. Une action de valorisation du patrimoine écrit est menée déjà depuis les années 1980 : elle consiste en l'organisation d'activités pédagogiques auprès de groupes scolaires, d'expositions dans les vitrines du hall d'accueil de la mairie et de visites du service lors des journées du patrimoine. Et enfin participer au bon fonctionnement des services municipaux en assurant la conservation et l'accès rapide aux documents administratifs (12).

(12) Concernant les délais de communicabilité, la loi n° 79-8 du 3 janvier 1979 a fixé des délais de communicabilité des documents suivants :

- Librement communicables : documents administratifs de caractère non nominatifs (« toute personne physique ou morale a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux. », article L. 2121-26 du Code général des collectivités territoriales), documentation et publications.
- 30 ans : documents qui ne sont pas communicables immédiatement et n'appartiennent aux catégories énumérées ci-dessous ;
- 60 ans (à compter de la date de l'acte) : documents contenant des informations mettant en cause la vie privée, le secret industriel et commercial ou intéressant la sûreté de l'État ou la Défense nationale ;
- 100 ans (à compter de la date de l'acte ou de la clôture du dossier) : registres d'état-civil ;

Une mission scientifique constituée des éléments suivants : la rédaction des instruments de recherche et les mettre à disposition aux chercheurs, la communication des documents permettant aux chercheurs d'écrire de nouveaux chapitres de l'Histoire, la conservation, la restauration, et la prospection de fonds privés.

Enfin, une troisième mission culturelle qui consiste à : faire connaître le riche patrimoine local par des expositions, publications, animations, cours pratiques de lecture des documents anciens ; exposer les fonds d'archives au public, et travailler sur les documents avec des groupes scolaires dans un objectif pédagogique.

Pour que le Service d'archives municipales puisse remplir ses fonctions et bien jouer ses rôles, René Kaufmann s'est posé la question suivante :

Que faut-il pour que des services d'archives municipales puissent remplir leurs véritables fonctions ?

En guise de réponse, l'auteur dit : « Pour cela, il faut quatre conditions, quatre éléments qui constituent un puzzle, quatre éléments indispensables et indissociables :

- Des locaux fonctionnels adaptés au service ;
- Des personnels qualifiés (formation, diplômés...), en nombre adapté aux activités du service ;
- Des crédits de fonctionnement dignes de véritables services publics ;

– 120 ans (à compter de la date de naissance) : dossiers de personnel;

– 150 ans (à compter de la date de naissance) : documents comportant des renseignements individuels de caractère médical.

– Sont communicables sans délai : les délibérations du conseil municipal, les budgets et comptes administratifs, les arrêtés du maire, les listes électorales, les permis de construire etc. Certains documents d'origine privée peuvent être soumis à des conditions d'accès particulières.

Cette tradition archivistique est suivie dans tous les pays et citons à titre d'exemple : la Communauté autonome de Madrid, Les municipalités de Creteil, Meudon, Aulnay, Angers, etc. Pour plus d'informations, voir :

<http://ville-creteil.fr/cv/cv-dc-archmuni.htm>

<http://www.aulnay-sous-bois.com/patrimoine/patrimoine.htm>.

http://www.villemeudon.fr/frontoffice/votremairie/services_municipaux/archives.

– Enfin, une interaction des services culturels afin que l'ensemble constitue une véritable politique culturelle municipale.

Voici les quatre éléments et les quatre conditions qu'il faut obtenir et mettre en place pour que les différents services culturels ou les Services d'archives municipales soient pris au sérieux par les élus municipaux, départementaux, provinciaux et régionaux, par les administrations, départementales et d'Etats, et les usagers qui sont la raison d'être de ces services. » (13)

C'est donc de par leur statut que les Archives municipales sont presque condamnées à faire la preuve de leur utilité immédiate et pour un assez grand nombre de personnes (14).

Le centre d'archives

Pour que le Service d'archives puisse mener à bien ses fonctions et ses missions ; il doit disposer d'un centre d'archives. Dans les pratiques archivistiques internationales, dans chaque collectivité locale (département, commune, préfecture, etc.) existe un dépôt d'archives dont les fonds sont la propriété de la commune et dont le maire est personnellement responsable. En France, par exemple, tous les dépôts d'archives communales sont placés sous le contrôle permanent des directeurs des services d'archives des départements (15).

Celui qui doit veiller au bon déroulement du traitement archivistique et à la bonne gestion du dépôt d'archives municipales est l'archiviste. Depuis 1970 se posait le problème d'appellation. Comment appelle-t-on un archiviste œuvrant au sein d'un département, d'une collectivité locale, ou d'une commune ? Un archiviste communal ? Un archiviste départemental ? Un archiviste tout court ? En guise de réponse, le statut d'archiviste soulève toujours des problèmes. En France, par exemple, l'archiviste municipal est

(13) René Kaufmann, « La place des Archives dans la vie locale et leur intégration dans la politique culturelle municipale », dans *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 11.

(14) Jeanne-Marie Dureau, « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 23.

(15) *Manuel d'archivistique*, Paris, Association des Archivistes Français (ANF), 1970, *op. cit.*, p. 58.

considéré comme étant un fonctionnaire municipal. Il dépend, par l'intermédiaire du Secrétaire Général, de la municipalité. Il doit persuader le maire du rôle historique des archives. Il doit se procurer des appuis au sein du conseil municipal (16).

En Espagne, le problème a été résolu en créant un corps d'archivistes municipaux dont le plus important est « el Grupo de archiveros municipales de Madrid ».

Somme toute, le lecteur non familiarisé avec le terme d'archiviste peut se poser la question suivante : Que fait l'archiviste ?

En guise de réponse, Alain Guerrier dit que l'archiviste collecte, conserve, trie, classe, inventorie et communique un ensemble de documents. Cette énumération logique (et bien pratique) de la chaîne archivistique ne fait pas apparaître les liens, les interactions entre chacun de ces termes. L' élu, l'administrateur, le chercheur, le curieux, ont tendance à ne retenir que l'un des éléments : ou la conservation, ou la communication. Or, tout, dans cette chaîne, se tient. Il n'y a pas d'archives à communiquer sans collecte, sans conditions de conservation, sans traitement intellectuel, sans la rédaction des "clés" que sont les instruments de recherche, sans locaux pour conserver, traiter, communiquer... Il y faut les moyens humains, matériels et financiers (17).

La bibliothèque municipale

Les bibliothèques municipales marocaines composées d'ouvrages et de revues plus généraux, à l'opposé des bibliothèques municipales européennes (18), ne traitent pas de volets locaux, c'est-à-dire disposer de collections de périodiques et d'ouvrages relatives à l'histoire locale de la ville où elle se trouve (des dossiers thématiques tels que les personnalités locales,

(16) Manuel d'archivistique, *op.cit.*, p. 349.

(17) Guerrier, Alain, « Archives, action culturelle et marketing », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p.27.

(18) Sanchez Quinteiro, María Cristina, « El archivo municipal de a Corona. Cooperación : Realidad y Futuro ». En : *II Xornadas de Arquivos, Bibliotecas e Museos de Galicia. Xunta de Galicia*. ANABAD, 1997, p. 404. En Espagne, par exemple, la majorité des bibliothèques municipales portent le nom de « Bibliotecas Municipales de Estudios Locales » à vocation locale et sont en étroite collaboration avec les Archives municipales afin d'étudier tout ce qui est régional et local.

les monuments, les rues, les sites, etc. Bref, des ouvrages historiques sur la ville concernée).

Le service de documentation

Jusqu'en 1993, environ un tiers des services d'archives des villes françaises consacrent une partie de leurs activités à des tâches de documentation. Actuellement, des services de documentation sont implantés dans presque tous les départements français. La mission de ces services se résume dans : – l'édition de revues de presse, – la tenue à jour de dossiers documentaires sur tous les thèmes concernant l'actualité administrative ou la vie de la commune, dossiers parfois réservés à l'usage des autres administrations de la ville (19).

Il y a longtemps que C. Riedwig est parti de l'idée centrale qui se résume dans le fait de créer, dans les collectivités locales, un service de documentation intercommunal qui serait chargé du traitement de l'information (20).

A la Wilaya de Rabat, le service de documentation fait défaut. L'abonnement à des revues existe depuis plusieurs années. Pour refléter ses activités administratives et économiques, la Wilaya de Rabat publie une revue trimestrielle intitulée "la Région".

Les archives municipales : instruments pour connaître et écrire l'histoire des villes marocaines

Supports à la recherche et à l'enseignement, les archives sont les garants de la mémoire communale. Le patrimoine écrit reste un passage incontournable pour étudier les différents aspects, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, de la vie locale : politique, économie, société, culture, vie religieuse, etc.

Quant aux dates de production des fonds d'archives municipales marocaines, on distingue les archives historiques dont les dates remontent à 1912, les archives intermédiaires et les archives courantes. Pour ce qui est archives historiques, citons à titre d'exemple le cas de la municipalité de Fès qui conserve :

(19) *La Pratique archivistique française*, Paris, éd. Gallimard, 1993, p. 224.

(20) Riedweg C., « Pour une organisation rationnelle de la documentation », Paris, Association des Maires de France, 1967, p. 76, cité par Auclair J.C. « L'organisation de l'information », dans : *Documentaliste*, vol.17, n° 3, mai-juin 1980, p. 107.

Les archives administratives

a. Les dossiers des autorités locales de contrôle, les contrôleurs civils, les chefs de services municipaux, le service du personnel, la chancellerie, le service de comptabilité municipale, la police administrative, etc.

b. Les dossiers de l'autorité locale du Makhzen, documents des Pachas, des Khalifas, personnel de la Mahkama, textes organisationnels, documentations diverses, documents concernant la Hisba, documents des conseils municipaux, etc.

c. Les services extérieurs : documents concernant les postes, le personnel des eaux et forêts, les comptes et recettes, les correspondances, la justice, les travaux publics, les Habous, la Jeunesse et sport, etc. (21).

Les dossiers de l'urbanisme et la politique sociale

a. Aménagements urbains, création de la ville européenne : infrastructures, habitat marocain traditionnel, l'enseignement musulman, ...

b. La santé et l'hygiène, les hôpitaux, les dispensaires urbains, etc. (22).

Les documents économiques

a. Les Assemblées consultatives, dossiers d'organisation et de fonctionnement interne, dossiers des élections, dossiers relatifs à la Chambre Marocaine de Commerce et d'Industrie.

b. Le Conseil Economique Régional, etc. La liste est très longue et nous nous sommes limité à ces dossiers juste pour informer le lecteur de la typologie des dossiers municipaux historiques (23).

Pour les archives de récente création (courantes et intermédiaires) produites ou reçues par les différents services de la Wilaya de Rabat, se trouve la typologie suivante :

(21) Yekhlif, Mohammed, « Les archives du Protectorat de la Municipalité de Fès : 1912-1956 », dans :

وثائق عهد الحماية، رصد أولي، الجمعية المغربية للبحث التاريخي، سلسلة ندوات ومناظرات رقم 57، الرباط كلية الآداب والعلوم الإنسانية، 1996، ص. 171-193.

(22) *Ibid.*, p. 171.

(23) *Ibid.*, p. 172.

Le Cabinet du Wali

Les dossiers relatifs à la gestion des affaires protocolaires, des décorations, de la chancellerie (24)...

La Division des affaires générales préfectorales

Les dossiers concernant la gestion du personnel d'autorité, le suivi et le commentaire des événements politiques et sociaux, le suivi des rassemblements publics, des congrès et colloques et leurs autorisations (25)...

La Division préfectorale des Collectivités locales

Les dossiers relatifs aux Assemblées locales, la Police Administrative, le patrimoine municipal, les études et la documentation, les contentieux (26),...

La Division préfectorale d'état civil

Les rapports d'analyse et de synthèse concernant l'état civil, les statistiques (27)...

La Division des finances locales

Les dossiers traitant des budgets généraux, le personnel préfectoral, les finances locales, les régies municipales (28)...

La Division économique et sociale

Les dossiers de la Hisba, les marchés, l'hygiène, les prix, le transport urbain (29)...

La Division technique préfectorale

Les dossiers concernant la voie publique, l'éclairage public, les espaces verts, les bâtiments et les fêtes, ...

(24) Fayad, El Mostafa, *la Gestión, op. cit.*, p. 125.

(25) *Ibid.*, p. 125.

(26) *Ibid.*, p. 126.

(27) *Ibid.*, p. 126.

(28) *Ibid.*, p. 127.

(29) *Ibid.*, p. 128.

La Division des Ressources humaines, des marchés et du matériel

Les dossiers du personnel titulaire et contractuel, les dossiers relatifs aux marchés, les dossiers du matériel (30)...

Lors de nos fréquentes visites effectuées à la Wilaya de Rabat, nous avons pu constater que la richesse des fonds conservés ne cessait d'éveiller l'intérêt d'universitaires, de chercheurs et d'historiens de tous horizons.

Pour que ces archives soient des instruments de décision et preuves administratives, et constituent la matière pour l'écriture de l'histoire locale, elles doivent être traitées, classées, répertoriées, adéquatement conservées et versées conformément aux règles de conservation consignées dans les tableaux de gestion à élaborer (31). Dans l'axe qui suit, nous allons traiter de l'apport des archives municipales à l'écriture de l'histoire locale.

L'apport des archives municipales à l'écriture de l'histoire locale

Depuis la fin des années soixante et le début des années soixante dix, plusieurs spécialistes dans le domaine de l'administration territoriale s'interrogent sur les rapports souvent complexes et ambigus qui se nouent entre l'histoire et le pouvoir local. Il peut sembler en effet légitime de rapprocher la montée en puissance des collectivités territoriales, amorcée dès le milieu des années 1970 et évidemment amplifiée par les vagues successives de décentralisation et le regain d'intérêt de nombreux historiens pour les sujets d'histoire locale (32).

(30) *Ibid.*, p. 120.

(31) *Ibid.*, p. 114-120. Dans notre thèse doctorale, après avoir étudié la situation des archives à la Wilaya de Rabat, nous avons conçu un système de gestion des archives municipales qui pourrait être pris comme modèle pour toutes les Wilaya marocaines étant donné la similitude du paysage administratif municipal marocain.

(32) Vadelorge, Loïc. Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines-Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Article en PDF : « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 » dans : [<http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/VADELORGE.pdf>], p. 2.

Voir aussi Olivier Dumoulin sur lequel s'est basé l'auteur : Dumoulin, Olivier. *Le rôle social de l'historien : De la chaire au prétoire*, Paris. Albin Michel, Bibliothèque Histoire, 2003. Ce dernier auteur, qui centre son étude sur l'articulation entre le travail de mémoire et le travail d'expertise et sur la période 1860-1960, n'aborde pas la question du statut ambivalent de l'histoire locale. Plusieurs de ses analyses peuvent néanmoins être transposées à cet objet.

Le rôle social de l'historien peut et doit s'exercer à cette échelle (l'histoire locale). Reste à préciser la position qu'occupent aujourd'hui les historiens dans le champ d'investigation de l'histoire locale pour laquelle leurs travaux ne forment qu'une pièce parmi d'autres. Cette vaste question réclamerait une approche historiographique spécifique. Elle n'existe pas, même si les historiens s'interrogent depuis longtemps sur la valeur de l'histoire locale, avance Jacques Revel (33).

La question qui se pose actuellement : L'histoire locale est-elle une technique ou un horizon ?

Pour la majorité des historiens français, le milieu des années 1970 marque une rupture dans l'historiographie. Renonçant aux synthèses ambitieuses permises par le développement de l'histoire économique et sociale, les historiens se tournent – ou se replient – sur des sujets limités dans le temps et dans l'espace. Ce repli traduit aussi un abandon du référent national qui cautionnait la démarche historique. On comprend alors que le statut de l'histoire locale se trouve foncièrement questionné par ce tournant historiographique. Entre 1984 et 1992, les livraisons successives des *Lieux de Mémoire* attesteront de l'importance de la problématique territoriale au sein de l'historiographie. Encore limitée à l'exemple vendéen en 1984, la question s'étend en 1986 à l'Alsace et au patrimoine pour finalement se retrouver au cœur même de la diversité des "France" en 1992. Sur le terrain, de nombreux indices témoignent de l'intérêt sinon nouveau du moins renouvelé des historiens professionnels pour les territoires locaux (34).

Dès les années 1970, les collections "Histoire des villes" et "Histoire des provinces" des éditions Privat, en France, traduisent aux yeux du grand public cette rencontre, qui concerne toutes les périodes de l'histoire: Philippe Wolf pour Toulouse, Paul Bois pour Nantes, Michel Mollat pour Rouen, François Lebrun pour Angers, Jean Delumeau pour la Bretagne, Robert Fossier pour la Picardie, et entre autres, Maurice Crubellier. Cet investissement de la

(33) Vadelorge, Loïc, *op. cit.*, p. 2 ; Revel Jacques (dir), *Jeu d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil-Hautes Etudes, 1996.

(34) Vadelorge Loïc, *op. cit.*, p. 3. Pour plus de détails, voir aussi : Martin Jean-Clément, « La Vendée, région-mémoire », *les Lieux de mémoire*, la République. Paris, Gallimard, 1984, réédition Quarto, 1997, p. 519-534 ; Mayeur, Jean-Marie., « Une mémoire-frontière : l'Alsace », dans : *les Lieux de mémoire*, la Nation, Paris, Gallimard, 1986, réédition Quarto, 1997, p. 1147-1170.

profession dans le champ de la recherche historique et l'édition régionale ou locale ne cesse donc de s'accroître (35). En France, par exemple, le cas de Rouen est ici exemplaire. Les travaux universitaires de Jean-Pierre Bardet, Jean-Pierre Chaline et Nadine-Josette Chaline, effectués dans les années 1970, s'accompagnent de très nombreuses publications dans les revues savantes locales (36).

L'intérêt des historiens professionnels pour l'échelle locale ne date pas du milieu des années 1970 (37). Dès les années 1950, les grandes thèses d'histoire régionale issues de l'École des Annales, butent sur le statut épistémologique des territoires. Chacun connaît les conditions de production de ces thèses d'histoire économique et sociale : des générations de chercheurs entreprennent l'exploitation systématique de fonds d'archives départementales, selon des grilles explicatives concoctées au sein des séminaires parisiens d'Ernest Labrousse ou de Fernand Braudel.

Les travaux pionniers de Louis Chevalier sur l'histoire politique de la région parisienne entre 1848 et 1870, ceux de Philippe Vigier sur la Seconde République dans la région alpine, suivis de ceux de Maurice Agulhon sur la Provence, d'Alain Corbin sur le Limousin ou de Pierre Lévêque sur la Bourgogne soulignent très tôt la spécificité des perceptions politiques régionales. Ils suggèrent les limites de l'histoire nationale, telle qu'Ernest Lavisse l'avait définie sous la Troisième République. Ils confirment l'intérêt des études monographiques, non seulement à l'échelle d'une région ou d'un département, mais aussi à celle d'une simple commune, envisagée sur la

(35) Vadelorge, Loïc, *op. cit.*, p. 2.

(36) *Ibid*, p. 3, Jean-Pierre Chaline est incontestablement devenu une pièce maîtresse au sein de l'échiquier culturel rouennais. Depuis le début des années 1980, il se trouve au croisement de la quasi totalité des dossiers patrimoniaux locaux (archives, musées, monuments historiques, secteur sauvegardé) et assure une médiation de qualité entre le monde de la recherche et le "grand public" local. En ce sens, il y a bien rupture avec l'isolement des historiens de la génération précédente, qui rechignaient à se mêler à la cohorte des érudits locaux (Bulletin de la société des amis des monuments rouennais, *Connaître Rouen*, Précis de l'Académie des sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen).

(37) En raison de la grande influence de l'École des Annales sur les historiens marocains, depuis les années soixante dix, les monographies (ou les thèses doctorales) abordant des sujets à l'échelle locale n'avaient cessé de s'accroître en nombre. Citons ici, à titre d'exemples : Abdelahad Sebti, Kaddouri Abdelmajid, Larbi Mazzine, etc.

longue durée. Dans ce sens la rupture entre cette génération d'historiens et la suivante doit être nuancée (38).

Deux facteurs très importants semblent renforcer le statut de l'histoire locale au sein de l'historiographie française ou à l'échelle internationale depuis les années 1970 :

1. L'accessibilité des archives (39) bien que ceci n'aille pas sans danger et sans réticence pour les dossiers sensibles.

2. L'incontestable écho de la micro histoire italienne, révélée aux historiens français dans les années 1980. La traduction des livres de Giovanni Lévi et de Carlo Ginzburg (40), et plus encore la très riche préface de Jacques Revel à l'édition française du Pouvoir au village (41) incitèrent de nombreux chercheurs à creuser davantage encore la question des spécificités historiques des territoires locaux. L'histoire locale perdit alors son caractère suranné ou didactique pour apparaître comme le lieu d'un renouvellement possible du questionnement historiographique (42).

Mauricio Folchi Donoso met en valeur l'importance de l'histoire locale en disant que « l'historiographie traditionnelle qui est un apprentissage répétitif doit être substituée par l'enseignement de l'histoire locale bien que les historiens ne s'y fient pas beaucoup. Cette histoire locale qui traite d'une thématique et d'un territoire limités dans l'espace et dans le temps : a) le quartier, b) la ville : les cas des villes de La Bandera, La Alborada, Neptuno, La Victoria, etc., et c) la région. L'histoire locale a donc commencé à acquérir une légitimité au sein des cercles académiques et universitaires ».(43)

(38) Vadelorge, Loïc, *op. cit.*, p. 4.

(39) *Ibid.*, p. 4.

(40) Vadelorge, Loïc, *op. cit.*, p. 3, Ginzburg, Carlo et Poni, Carlo, « La micro-histoire », dans : *le Débat*, 17, 1981 (cité par l'auteur).

(41) Vadelorge, Loïc, *op. cit.*, p. 3 ; Revel, Jacques, *l'Histoire au ras du sol*, préface à Giovanni, Lévi, *le Pouvoir au village*. Paris, Gallimard, Bibliothèque historique, 1989, p. I-XXXIII (cité par l'auteur).

(42) Vadelorge, Loïc, *op. cit.*, p. 6. Voir aussi Croix Alain et Guyvarc'h, Didier (dir), *Guide de l'histoire locale*, Paris, Ed. Seuil, 1990, p. 347.

(43) Dondoux, Mauricio Folchi, « La incorporación de la historia local a la enseñanza formal de la historia : desafíos y oportunidades », dans : *Revista enfoques educacionales*, vol.2, n° 1999-2000. Departamento de Educación. Facultad de Ciencias Sociales. Universidad de Chile. L'article de cet auteur est très important parce qu'il traite de l'évolution de l'histoire locale au Chili « La fuente de la cual proviene la historia local debe buscarse en el trabajo

Les archives municipales offrent aux historiens non seulement une diversification thématique importante leur permettant une bonne description des événements, mais aussi une précision dans le traitement historique de quelques faits ou phénomènes relatifs à la ville : c'est le cas de l'histoire des quartiers. Dans l'axe suivant, nous allons traiter quelques éléments très importants concernant ce "nouveau-né", l'histoire des quartiers, tout en expliquant son champ d'action, la typologie des archives sur lesquelles elle se base et l'apport de ces dernières à une bonne écriture historique sur les quartiers.

L'apport des archives municipales à l'écriture de l'histoire des quartiers

Dès les années quatre vingt dix, les historiens commençaient à s'exercer à une échelle encore plus réduite : l'histoire des quartiers. Citons à titre d'exemple le cas d'une Association française à Paris, La Salévienne (44) dont la devise est « Connaître son histoire, pour comprendre où l'on va », autrement dit, s'intéresser à l'histoire de son village et sa région. La Salévienne est une Association d'Histoire Locale créée en 1984. La Salévienne rassemble plus de 200 personnes attachées et "amoureux" de leur village et de leur région qui souhaitent participer à des recherches historiques ou tout simplement s'informer et comprendre le passé régional. Son activité se traduit par des conférences, des visites commentées de châteaux, d'églises,...par des publications à un rythme désormais annuel soit sous la forme des Échos Saléviens, soit sous la forme d'ouvrages spécifiques comme "Chemins de passage" en 1996, livre de Jean-Claude Croquet qui relate les passages clandestins de la frontière pendant la dernière guerre, ou des monographies comme celle de Félix Croset consacrée à « Beaumont : 1814-1940 » ou la biographie de Louis Armand par Josette Buzaré (45).

Citons à titre d'exemple quelques titres de la revue annuelle, les Echos Saléviens :

que desde mediados de los ochenta hicieron algunas ONGS que trabajaban en sectores populares, bajo el regimen didactorial como por ejemplo, ECO (Educación y Comunicación), el TAC (Taller de Acción Cultural), etc. ».

(44) <http://La-Salevienne.org/command.htm>.

(45) <http://La-Salevienne.org/command.htm>.

– **Echos Saléviens n° 1**, 1987, 86 p. (parmi les sujets traités on trouve : Tradition d'un village disparu : Bans (Vulbens), par Philippe Duret ; Une exploitation agricole à la fin du XVII^e siècle : la Chartreuse de Pomier traitée avec ses fermiers, par Marielle Déprez).

– **Echos Saléviens n° 2**, 1991, 80 p. (parmi les sujets traités on trouve : Anciennes traditions et coutumes à Cruseilles, par Jo VERNEY et Caela Guilespie, etc.).

Dans le même cadre de l'histoire des quartiers, en juillet 1999, les Archives municipales de Nantes ont créé un poste d'Animateur médiateur "histoire des quartiers". Cette mission implique :

- d'assurer un relais entre les Archives municipales et les projets relatifs à l'histoire des quartiers ;
- d'accompagner et suivre ces démarches ;
- de susciter des enquêtes et de participer à la collecte des documents et de témoignages, à leur synthèse, à leur conservation et à leur mise en valeur ;
- de sensibiliser de nouveaux publics aux rôles des Archives municipales et de les initier à la recherche (46).

La mission "histoire des quartiers" implique donc un travail en étroite collaboration avec les équipes de quartiers afin de recenser les associations (47), leurs projets, c'est-à-dire des projets relatifs à l'histoire des quartiers, de repérer les besoins et les formes d'accompagnement. Des visites des magasins d'archives sont proposées aux habitants et aux associations. Cette visite prend la forme d'une présentation du fonctionnement et du rôle des archives municipales, des différents fonds, de documents significatifs de l'histoire de Nantes, d'archives relatives au quartier concerné par la visite (48).

Quant au soutien à la recherche, un partenariat s'est en particulier établi avec les associations (49) d'histoire locale. Celui-ci prend la forme d'une aide

(46) http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/mission.htm.

(47) Dureau Jeanne-Marie, « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 22.

(48) http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/mission.htm

(49) Pour les associations concernées, citons à titre indicatif : Mémoire du quartier Saint Félix, Peuple et culture 44, Asceeb Nantes Nord, etc. Quant aux journaux publiés par ces associations, citons comme exemple Mosique (Nantes Nord).../...

pour les recherches sur documents comme par exemple les registres de recensement de la population, la presse locale, etc. Le fonds photographique est également très sollicité notamment lorsque la publication d'un livre ou la réalisation d'une exposition constituent la finalité de ces recherches.

Parmi les actions réalisées, citons à titre d'exemples :

- Exposition "Mémoires et présence du quartier Madeleine-Champs de Mars" février 2000 ;
- Exposition "la Mairie de Doulon à 100 ans" mai 2000 ;
- Exposition et publication "Vieux Malakoff, un quartier, des mémoires" septembre 2002, etc. (50)

Un autre exemple très significatif, celui de la ville de Sète dont le Service d'archives municipales a mené à bien des actions depuis 1987 relatives à la réalisation d'expositions sur : les registre paroissiaux de l'état civil (1659-1887) ; l'ornementation de documents officiels (XVII^e-XVIII^e siècles) ; les Armoiries de Sète (la baleine, l'héraldique et la mer), etc. (51)

En plus de la sensibilisation des habitants aux archives municipales, de l'organisation des expositions et la publication des ouvrages relatifs aux quartiers, il y a d'autres Archives municipales qui réalisent des mallettes

Un autre exemple d'histoire locale est celui de l'histoire locale de la commune de Vebret, qui est en réalité un site personnel créé en 2000 afin de diffuser le travail de recherches historiques sur Vebret réalisé par Monsieur Jean Tournadre, personne érudite qui faisait paraître des articles intitulés "Notre passé" dans le bulletin municipal de l'époque. Ensuite, selon la demande des internautes, une section "aspects touristiques actuels de Vebret" a été ajoutée. En avril 2004, une section "Géologie", travaux de Monsieur Michel Bhaud, a été insérée. Ce site a donc évolué ; il veut être, désormais, un "lieu" où l'on peut trouver des renseignements sur Vebret et son environnement immédiat.

(50) [http://www.culture.gouv.fr/poitou-charentes/pages/section 2/guide/archives_1r.htm](http://www.culture.gouv.fr/poitou-charentes/pages/section%20guide/archives_1r.htm).

(51) Degage Alain, « L'intégration des Archives dans la politique culturelle municipale », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 18. Pour plus de détails concernant les expositions d'autres villes françaises, voir : Dureau, Jeanne-Marie. « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 21 ; De Lavergne Marie-Edith Brejon et Caucanas Sylvie, « L'action culturelle aux Archives : des expériences départementales : Aude et Pyrénées-Orientales », dans *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 83-90.

pédagogiques sur l'histoire des quartiers et des écoles comme c'est le cas de la Rochelle en France (52).

Les archives municipales ne sont pas l'apanage uniquement des historiens, mais elles peuvent servir aussi aux enseignants et aux professeurs d'histoire auxquels ces archives représentent un outil fondamental surtout quand il s'agit d'un enseignement basé sur l'étude de cas. C'est pour cette raison que nous avons consacré l'axe suivant à l'importance des archives municipales comme étant des instruments pour l'étude de cas, une démarche pédagogique vitale dans l'enseignement de l'histoire.

Les archives municipales : instruments pour l'étude de cas dans l'enseignement de l'histoire

En France, par exemple, les documents qui accompagnent les nouveaux programmes d'histoire définissent longuement l'étude de cas. Cette dernière est présentée comme « une des démarches pédagogiques utilisables pour que les élèves et les étudiants écrivent et apprennent de l'histoire. L'approche proposée pour construire une étude de cas historique est sensiblement la même que pour l'enseignement d'autres disciplines comme la géographie : dossier documentaire structuré autour d'une problématique majeure, mise en perspective » (53).

(52) http://www.culture.gouv.fr/poitou-charentes/pages/section2/guide/archives_1r.htm. Citons un autre exemple, celui du Cercle d'Histoire locale d'Olloy-sur-Viroin, qui est une association sans but lucratif créée le 1^{er} novembre 1997 et dont les statuts sont parus au Moniteur Belge le 25 décembre 1997. Le Cercle a pour but de rassembler, répertorier et conserver tous documents ou objets se rapportant à la vie d'autrefois et d'aujourd'hui à Olloy-sur-Viroin. Il s'intéresse à l'histoire locale dans son sens le plus large (histoire, folklore, vie culturelle, histoire des familles, activités sportives, etc.) et entend perpétuer la mémoire des habitants du village, qu'ils aient joué un rôle important dans la vie publique ou non. Il s'efforce de mieux faire connaître le patrimoine local et prend les initiatives qu'il estime nécessaires pour en favoriser la sauvegarde. Il organise des expositions et des animations. En outre, il encourage la publication et la diffusion de travaux se rapportant au village. (Adresse E-mail : bernard.nain@skynet.be).

(53) Darier, Gilles, Darier, Jean-Marie, « L'étude de cas dans l'enseignement de l'histoire : une démarche pertinente ? » <http://www.ac.-rouen.fr/hist-geo/pdg/1h/edc/edc.htm> (Page consultée le 4 avril 2005). On peut définir l'étude de cas en histoire comme une situation-problème mettant en relation un lieu donné, un moment donné, un objet donné, un problème voire un personnage avec l'époque dans laquelle il s'inscrit.

Gilles Darier et Jean Marie Darier affirment que l'étude de cas était une méthode heuristique négligée par les historiens, parce que l'histoire en France a longtemps été dominée par les courants historiographiques (l'Ecole des Annales, l'histoire sérielle, le structuralisme avec Fernand Braudel, Ernest Labrousse, Pierre Chaunu, Emmanuel Leroy-Ladurie, ...) qui mettaient l'accent sur les grandes structures, l'étude des masses, les longues périodes notamment dans les domaines social, économique et culturel. L'ambition de ces auteurs était d'aboutir à une explication globale du monde et surtout des conditions de vie des populations négligées par l'historien traditionnel.

Pourtant, depuis les années 1950, l'étude de cas ou microanalyse est un des fondements de la recherche historique. Beaucoup de grandes synthèses s'appuient sur une monographie régionale ou locale notamment dans l'histoire rurale. M. Jean-Pierre Jessenne, professeur à l'Université de Rouen remarque que la période 1955-1980 a constitué les "Trente glorieuses" de l'histoire rurale par la démarche monographique, une période marquée par de grandes thèses. Les plus connues sont celles de P. Goubert sur le Beauvaisis et de Le Roy Ladurie sur le Languedoc. Chez tous ces auteurs, la démarche est similaire : ils étudient une région ayant eu une existence historique mais dont les limites spatiales ne sont jamais définies en fonction de l'objet d'étude, ils tentent de prendre en compte tous les aspects de la vie rurale pour peindre un tableau d'ensemble (54).

L'étude de cas historique a été profondément renouvelée par certains historiens qui ont initié une réflexion novatrice sur le passé en développant ce que l'on appelle la "microstoria" ou micro-histoire. Ce courant novateur apparaît dans les années 1970 en Italie à l'initiative de chercheurs tels Carlo Ginzburg, Giovanni Levi ou Carlo Poni... Cette démarche a influencé de nombreux chercheurs français qui, sur cette lancée, ont renouvelé la monographie traditionnelle notamment dans le domaine de l'histoire rurale. Citons à titre d'exemple Jean Vassort (55).

Depuis la fin des années 1980, l'essor international de la microstoria qui a redonné le goût du singulier, le regain de l'histoire politique avec René Rémond, la multiplication des commémorations (à commencer par le bicentenaire de la Révolution) qui ont redonné de l'importance aux repères

(54) *Ibid.*

(55) *Ibid.*

chronologiques, ont remis en selle l'événement et le moment historique de courte durée (56). Les commémorations sont aussi des projets promus par les services des Archives municipale. Citons à titre d'exemple le cas de la ville espagnole Torrelavega : le Centenaire de la Concession du Titre de la Ville : 1895-1995 (57).

Ainsi la microanalyse qu'elle soit monographie, biographie, réflexion sur un événement ou un lieu de mémoire a trouvé sa place dans l'historiographie et a prouvé sa légitimité. En aucun cas, ce qu'on peut tout aussi bien appeler étude de cas ne vient remplacer la macro-histoire encore dominante. Les acquis de l'Ecole des Annales sont fondamentaux. Mais aujourd'hui rien n'empêche le chercheur et l'enseignant d'entrer dans l'histoire par un événement, un personnage, un monument ou un lieu (58).

Gilles Darier et Jean Marie Darier disent que l'étude de cas est une démarche pédagogique très importante. L'enseignant n'a donc aucune raison d'hésiter à l'employer en histoire sous prétexte qu'elle n'est qu'un décalque des pratiques de la géographie. Elle doit pénétrer sa classe. L'enseignement et la recherche doivent maintenir des relations (59).

Selon les mêmes auteurs, pour initier les élèves et les étudiants universitaires au raisonnement historique, une étude de cas devrait se faire :

1. A une grande échelle : c'est à dire au niveau local ou régional, au niveau de l'individu ou d'un petit groupe, d'un monument, d'une œuvre d'art, etc.

2. L'objet historique questionné n'est pas étudié seulement pour lui-même mais il est contextualisé ou mis en perspective.

3. Dans la mesure du possible, l'objet doit s'incarner, prendre vie. Il faut mettre en avant des comportements d'individus à la fois acteurs de leur propre histoire et créations de leur époque.

(56) *Ibid.*

(57) Brigido Baldomero, « La conmemoración de hechos históricos y su rentabilidad para los archivos. Trés ejemplos en Cantabria : Torrelavega, Castro-Urdiales y Laredo », dans : *Grupo de Archiveros Municipales de Madrid* « El Archivo en el Entorno Cultural ». *XII Jornadas de Archivos Municipales*, 21-22 de mayo de 1998. Coslada. Madrid, p. 48.

(58) Darier, Gilles et al., *l'Étude de cas...* *op. cit.*

(59) *Ibid.*

Quant aux enjeux pédagogiques de la démarche par étude de cas, la microanalyse présente des avantages pour l'enseignement. Elle multiplie les angles de vue, montre que l'évolution historique est complexe, qu'en deçà d'une histoire mondiale ou nationale, il y a une histoire locale voire des histoires individuelles (une histoire vécue comme une géographie vécue). L'étude du singulier soulignant le pluriel des comportements, donne de la chair à l'histoire, de l'importance à l'homme donc au citoyen et ne le réduit pas à une masse soumise aux grandes lois de l'évolution historique (60).

Pour ce faire, l'enseignant présente à sa classe un ensemble de documents et d'archives variés sur lesquels les élèves effectuent un travail en autonomie. Ils identifient les documents, font l'inventaire des données, les classent selon des catégories puis énoncent des idées générales. Cette besogne leur permet de traiter des informations nouvelles à partir de leurs acquis qu'ils soient notionnels, conceptuels (savoirs préalables ou pré-requis) ou méthodologiques (savoir-faire). L'enseignant part donc de l'expérience des élèves et relie le sujet aux connaissances qu'ils possèdent déjà. Sur cette base, les élèves sont invités à faire des choix, à formuler des hypothèses, à tenter de les vérifier (61).

L'objectif est d'adopter une démarche d'enquête : l'élève doit résoudre un problème, être conscient d'un enjeu scientifique. Il faut donc poser le cas en utilisant des documents variés : archives municipales, images, textes, cartes... qui décrivent des individus confrontés à des décisions, des dilemmes, des documents qui confrontent des opinions ou visions différentes, qui introduisent une controverse (les débats des élus, les problèmes liés aux collectivités locales et auxquels s'affrontent quotidiennement les conseillers municipaux,...). Il faut aussi mettre l'élève ou l'étudiant dans la position de pouvoir critiquer les sources documentaires qu'ils utilisent, une démarche essentielle en histoire (62).

L'appellation "pédagogie" a soulevé quelques problèmes chez les archivistes, et la question qui se pose est la suivante : puisque ce sont les Services d'archives municipales qui se chargent des activités culturelles et pédagogiques, pourquoi ne pas les appeler dorénavant des "Services

(60) *Ibid.*

(61) *Ibid.*

(62) *Ibid.*

pédagogiques" ? En effet, ce type de pratique a commencé depuis plusieurs années dans les Archives des départements (63).

Charles Braibant définit les structures d'un service éducatif en disant : « Le personnel du service éducatif, placé sous la direction d'un archiviste est composé uniquement de membres de l'Enseignement mis à sa disposition » (64).

Claudine Roubaud trace les objectifs d'un service éducatif en disant : « La nécessité de confier un service éducatif à un membre de l'enseignement ou l'éducation nationale s'explique par les objectifs fixés à celui-ci. Le service éducatif a pour objet de mettre les élèves des différents ordres d'enseignement en contact direct avec les documents d'histoire...il s'agit d'ouvrir largement les Archives au public scolaire : chefs d'établissements, enseignants, documentalistes, élèves, étudiants... pour illustrer de façon vivante et concrète l'Histoire. Apprendre aux enseignants à connaître les Archives est la première étape nécessaire à l'utilisation des documents de l'histoire locale » (65).

Il est effectivement très important de répondre à la demande d'un jeune public et de ses enseignants, en lui réservant un accueil adapté. L'organisation de conférences est une autre possibilité pour faire vivre et animer les archives. Cela se fait souvent en liaison avec les expositions, chacune des manifestations soutenant l'autre (66). Tous ces volets-là à caractère culturel font l'objet de l'axe qui suit et dans lequel nous allons traiter des différents instruments de l'action culturelle locale basés sur les archives municipales.

Les Archives municipales : instruments de l'action et du rayonnement culturels locaux

Tout d'abord, on se demande qu'est-ce qu'une action culturelle ? Pour y répondre, nous joignons notre avis à celui de Claude Mollard qui dit que, sans se limiter au domaine des compétences du seul ministère de la Culture,

(63) Dureau Jeanne-Marie, « La participation des Archives... », art. cit., p. 21.

(64) Roubaud Claudine, « Les services éducatifs des Archives municipales », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 67.

(65) Roubaud Claudine, « Les services éducatifs des Archives municipales », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 69.

(66) Dureau Jeanne-Marie, « La participation des Archives... », art. cit. , p. 21.

on peut dire qu'elle met en relation des œuvres de créateurs et de publics, elle favorise la conservation du patrimoine, la création et la formation artistiques, et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'esprit (67).

L'action culturelle aux Archives est une préoccupation relativement récente des archivistes. Ainsi en 1988, l'article d'Elizabeth Gautier-Desvaux fait remonter à une vingtaine d'années cette orientation et en même temps présente les modalités et les raisons de cette action nouvelle aux Archives (68).

Depuis, les archivistes ne cessaient d'être souvent amenés à recevoir des chercheurs isolés et certains n'ont pas conscience de la difficulté des recherches dans les collections et les fonds à l'égard desquels un travail d'information ou même de formation initiale est devenu nécessaire.

Pour faciliter la tâche aux chercheurs, des guides de recherche thématiques doivent être publiés, surtout dans les services s'occupant des archives municipales historiques. En France, par exemple, certains départements (dépôts d'archives) en avaient déjà publié quelques uns, sans oublier la poursuite de la publication de la collection des "Guides d'archives Départementales", et la publication complète d'un nouvel Etat Général des fonds pour le cas des Archives nationales (69).

Les expositions

Les expositions constituent le moyen le plus répandu d'ouvrir les fonds d'archives au grand public. Certes, la fréquence et l'importance des expositions, comme le nombre de leurs visiteurs, varient considérablement, mais presque tous les services d'archives possèdent une surface d'exposition. Il est rare qu'un budget ou un personnel spécial soit affecté aux expositions et le nombre de leurs visiteurs est souvent inférieur à mille par an, mais on connaît des exceptions remarquables. Le programme d'expositions le plus impressionnant est peut-être celui des Archives nationales des Etats-Unis. Près d'un million de personnes viennent chaque année visiter l'exposition

(67) Guerrier Alain, « Archives, action culturelle et marketing », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris, p. 29.

Mollard, Claude, *Concevoir un équipement culturel*, Paris, Editions de Moniteur, 1992, p. 28.

(68) Dureau Jeanne-Marie, « La participation des Archives... », art. cit. p. 20.

(69) Ermissé Gérard, « La Communication des archives », dans : *Pratique archivistique française*, Paris, éd. Gallimard, 1993, p. 365-414. Ermissé Gérard, « Les archives et leur public », dans : *Pratique archivistique française*, Paris, Ed. Gallimard, 1993, p. 365-370.

permanente où sont notamment présentées la Déclaration d'Indépendance, la Déclaration des Droits de l'Homme et la Constitution (70).

De nombreux services d'archives répugnent à faire de grandes expositions parce qu'elles coûtent cher et que leur préparation absorbe le temps du personnel. Le programme des Archives publiques du Canada est un bon exemple d'utilisation maximale des expositions. Il prévoit quatre grandes expositions et davantage de petites chaque année. Chaque exposition est une entreprise collective à laquelle participent la division des expositions, responsable de la conception, de la mise en place et des transports, un archiviste chargé des recherches, de la sélection des pièces et de la préparation du catalogue, et des fonctionnaires responsables des publications et des relations publiques. Les expositions sont inaugurées par le gouverneur, le premier ministre ou le ministre compétent, au cours d'une réception à laquelle sont invités des journalistes qui en assurent le reportage ; des interviews sont organisées à la télévision et à la radio et souvent suivies d'articles sur le thème de l'exposition dans les journaux (71).

Partons de cas concrets, citons l'expérience réussie de la Communauté de la Corona où fut créé un service municipal de l'éducation dont la mission est de promouvoir la culture sous forme d'expositions : l'exposition des photographies : la vie citadine : la ville de la Corona à la fin du XIX^e siècle /1994 ; l'exposition des estampes/1993 ; etc. En plus des expositions, des visites commentées sont organisées, des cours assurés, des ateliers organisés sur la vie municipale (72).

La semaine des archives

En Pologne, par exemple, la semaine des archives organisée tous les cinq ans contribue beaucoup à la promotion des archives et du patrimoine municipal. Son objectif est de renseigner le public sur le rôle et la fonction des archives.

Au Québec, en 1976, l'Association des archivistes québécois a organisé, sur une plus petite échelle, une journée des archives. Le Conseil international des

(70) Cheynet Pierre, « Les archives et l'animation culturelle », dans : *Pratique archivistique française*, Paris, éd. Gallimard, 1993, p. 415-420. Ernisse Gérard, *op. cit.*, p. 400-414.

(71) Cheynet, Pierre, *op. cit.*, p. 415-420.

(72) Sanchez Quinteiro María Cristina, « El archivo municipal de a Corona. Cooperación : Realidad y Futuro », dans : *Il Xornadas de Arquivos, Bibliotecas e Museos de Galicia*, Xunta de Galicia Anabad, 1997, p. 405.

archives a adopté cette idée et en 1978 plus de cent Etats membres organiseront une semaine des archives ayant trait aux volets administratif ou municipal.

Les services éducatifs des Archives municipales sont chargés d'organiser des visites guidées, de commenter les expositions, de faire des conférences à partir de documents originaux ou de diapositives et d'assurer la fabrication de copies pour l'enseignement de l'histoire dans les écoles (73). Dans de nombreux pays, les visites aux archives sont irrégulières, sans préparation, et ne concernent qu'un nombre limité d'élèves. Toutefois, les institutions de quelques pays – la France et la Grande-Bretagne – ont mis en place des services éducatifs bien organisés comme nous l'avons mentionné ci-dessus (74).

Les mass média comme moyens de diffusion et d'animation culturelle des archives municipales (75)

Ensemble d'activités tournées vers l'extérieur, les actions d'information concernent autant le public totalement ignorant des archives municipales que le public habitué des salles de lecture. Elles vont de l'information générale à l'initiation à la recherche dans les archives, voire à la formation des chercheurs.

L'information sur les services offerts au public s'intègre assez aisément dans une politique générale de communication des services d'archives ou de la collectivité dont ils dépendent (76) ; les médias habituels (presse écrite,

(73) Gonzalez Duque Luis, « Los archivos en la enseñanza de la historia », dans : *la Laguna*, 1995, p.129. Alberch I Fugueras Ramón, « El marco de la función cultural en los Archivos municipales », dans : XII Jornadas de Archivos municipales. El Archivo en el entorno cultural], Comunidad de Madrid : Consejería de Cultura y el Ayuntamiento de Coslada, 1998, 34. Selon cet auteur, « hay otros factores que estimulan el arraigo municipalista de las actividades culturales. La formación de los alumnos es inseparable del conocimiento de su entorno más inmediato. Apreciación que conlleva otorgar un papel preponderante a la historia local ».

(74) Ernisse Gérard, *op.cit.*, p.365, Cheynet, Pierre, *op. cit.*, p. 415 ; <http://www.archivesdefrance.culturegouv.fr/fr.notices>.

(75) Dureau Jeanne-Marie, *la Participation des Archives...* art. cit., p. 22.

(76) « El municipio, exenario privilegiado para las actividades culturales. El hecho que el archivo municipal sea un servicio próximo al ciudadano, su capacidad de interlocución con entidades y asociaciones, y la superior agilidad de la administración local provoca la implicación inevitable del archivo en la dinámica cultural de la población y a tomar la iniciativa en muchos proyectos de difusión cultural. Para las iniciativas culturales, son los archivos culturales los que presentan un mayor dinamismo, fenómeno que sintoniza perfectamente con la situación de otros países de nuestro entorno europeo. » (Alberch, Ramón ; Boadas Joan, « La función cultural de los archivos », dans : *Bergara*, Irgari, 1991, p. 78).

radio, télévision) sont alors sollicités ponctuellement en fonction des besoins et surtout des événements liés à la vie des Archives. Cependant, pour l'essentiel, l'information du public passe par une action permanente et de longue haleine utilisant traditionnellement l'écrit et, depuis peu, les techniques informatiques et télématiques (77).

Autres formes de diffusion des archives municipales

A la formule du dépliant, certains ont préféré celle de la brochure de quelques dizaines de pages dont le principe demeure le même mais qui permet une information plus détaillée. Certaines de ces brochures générales s'intitulent "Guide du chercheur" ou "Guide du lecteur".

Quelques Archives nationales au monde publient régulièrement un "Guide du lecteur". On y décrit les modes de classement, on y reproduit des extraits de la législation archivistique et quelques éléments bibliographiques permettant de passer facilement à l'étape suivante : la consultation des "guides de recherche" de l'état général des fonds ou l'état des inventaires qui sont aussi de véritables instruments de recherche.

Les publications

Les publications sont présentées comme un autre moyen d'animation, mais à des degrés divers : un article dans la presse locale ou dans le bulletin municipal a beaucoup plus d'importance en ce sens qu'une publication savante, plus difficilement accessible au public et plus difficile aussi à se procurer (78).

Dans ce même cadre, il doit y avoir une collaboration avec les éditeurs : elle peut permettre l'édition de travaux plus ou moins savants (reprints, revue d'histoire locale), mais aussi des publications d'un tirage plus large (l'exemple d'Avignon, Lyon, Marseille) (79). Avec les publications, on ne fait que conserver, recueillir et organiser la mémoire de la cité (80).

Dans cet axe, bien que nous ayons exposé les différents instruments de diffusion des archives municipales afin de mettre ces dernières à la

(77) Cheynet Pierre, *op. cit.*, p. 415-420.

(78) Dureau Jeanne-Marie, « La participation des Archives », *art. cit.*, p. 22.

(79) Dureau Jeanne-Marie, « La participation des Archives », *art. cit.*, p. 22.

(80) *Ibid.*, p. 23.

disposition du public, cette opération reste insuffisante si les services offerts à ce public ne sont pas bons.

Le marketing, objet de notre dernier axe, reste donc la meilleure méthode pour améliorer les services et, ainsi, l'information diffusée auprès des chercheurs va être tout naturellement attractive et incitative (81).

Le marketing des Archives municipales

Mesurer la fréquentation prévisionnelle d'un équipement ou d'une manifestation, mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'incitation à fréquenter cet équipement, au moyen d'études et de techniques, tels sont les objectifs du marketing culturel. Celui-ci applique au secteur culturel, en les adaptant, les règles et techniques du marketing commercial (82).

Comment appliquer cette démarche aux Archives en général et aux Archives municipales en particulier ?

Tout d'abord, il faut :

- **Connaître la clientèle**

Nous pouvons connaître notre clientèle, si nous nous en donnons les moyens. Les choses sont sans doute plus difficiles lorsqu'il s'agit de partir à la découverte de nouveaux publics. Les questionnaires, les entretiens les observations sont des moyens de connaître le public, ses caractéristiques, ses aspirations et ses besoins (83).

- **Faire vivre notre image de marque**

Cette image est construite non seulement par les clichés, mais aussi par notre comportement, nos prestations et nos productions. C'est ici qu'intervient la publicité : savoir faire connaître, se faire connaître de manière positive.

Le service des Archives communal contribue à l'image de la commune ou de la préfecture. Quelle image conservera le visiteur ou le lecteur de telle ville dont l'accès aux Archives est difficile (84) ?

(81) *Ibid.* p. 420, Ermisse, Gérard, *op. cit.*, p. 365.

(82) Guerrier Alain, *Archives, op. cit.*, p. 30.

(83) *Ibid.*, p. 30.

(84) *Ibid.*, p. 30.

• Encourager la publicité et les publications

Nos productions doivent savoir jouer de la publicité, qu'elle soit informative ou de prestige. N'ayons crainte de publier, dit Alain Guerrier, à côté d'ouvrages de forme modeste et multigraphiée, quelques plaquettes de prestige. Nous devons apprendre à proposer des documents qui répondent aux besoins des utilisateurs potentiels. Nombre de services ont édité un dépliant d'informations sur leurs richesses. Dans ce cadre, citons deux exemples considérés comme deux "réussites" : le dépliant des Archives communales de Martigues et celui des Archives départementales de l'Allier pour son service éducatif (85).

Il faut donc développer une politique de publications, avec des produits variés, de l'instrument de recherche à la carte postale, du guide au "mode d'emploi" simple (86).

• Maîtriser la communication

De plus en plus, nous devons intégrer notre propre politique de communication dans la politique globale de communication de nos communes (collabore aux bulletins municipaux, aux revues,...) (87).

• Un meilleur service au public

Le marketing des services publics a ses spécificités. On relève, pour le caractère "public" : relation non marchande, intérêt général, contrôle public ; pour l'aspect "service" : immatérialité, contact direct client/prestataire, participation de l'usager au processus de production. Toutes caractéristiques qui sont perceptibles dans le cas d'un service d'Archives. En plus de ça, il faut s'attacher à la gratuité, c'est-à-dire, la consultation des archives doit être gratuite (88).

Conclusion

Les archives municipales présentent un grand intérêt pour l'historien local. L'étude de cas (l'histoire d'une ville, d'une région) permet de montrer qu'une histoire locale ou individuelle existe, que l'histoire n'est pas que nationale ou

(85) *Ibid.*, p. 31.

(86) *Ibid.*, p. 32.

(87) *Ibid.*, p. 32.

(88) *Ibid.* p. 33.

mondiale. Les archives municipales sont des sources archivistiques involontaires, c'est-à-dire sont caractérisées par une certaine objectivité, alors que les sources narratives (les annales, les chroniques) sont des sources volontaires et connues par leur subjectivité.

Le principal risque encouru par l'histoire locale, c'est évidemment de servir de caution aux idéologies séparatistes. Dès le milieu des années 1970, les historiens professionnels vont s'attacher à prévenir ce risque en travaillant sur les multiples aspects du régionalisme. Pascal Ory rappelle l'engagement pro-fasciste de certains régionalistes Bretons ou Alsaciens. La thèse était d'autant plus nécessaire que la vogue régionaliste des années 1970 s'apparentait à une relecture de l'histoire de France (89).

(89) Laffont Robert, *la Révolution régionaliste*, Paris, Gallimard, coll. "idées", 1967 ; *la Revendication occitane*, Paris, Flammarion, 1974.

Bibliographie

- Alberch, Ramón ; Boadas, Joan (1991). « La función cultural de los archivos », dans : *Bergara*, Irargi.
- Auclair J.C. (1980). « L'organisation de l'information », dans : *Documentaliste*, vol.17, n° 3, mai-juin.
- Benmir, Mehdi (1988). *l'Administration centrale et locale au Maroc*, Marrakech, imprimerie Watanya.
- Benoit, Bruno ; Boyer, Michel et Durand, Georges (dir.) (1995). « Vie intellectuelle : quand la province s'éveillera. Existe-t-il une vie intellectuelle en France hors de Paris ? », *Historiquement vôtre*, Lyon, PUL.
- Brigido, Baldomero (1998). « La conmemoración de hechos históricos y su rentabilidad para los archivos. Três ejemplos en Cantabria : Torrelavega, Castro-Urdiales y Laredo », dans : *Grupo de Archiveros Municipales de Madrid : « El Archivo en el Entorno Cultural »*. XII Jornadas de Archivos Municipales, 21-22 de mayo Coslada. Madrid.
- Bulletin du Cahra* (1985). « Cercle Archéologique et historique de la région d'Aulnay ». Ville d'Aulnay-sous-Bois. *Bibliothèque municipale*.
- Bulletin du Cahra (1985). « Cercle Archéologique et historique de la région d'Aulnay ». Ville d'Aulnay-sous-Bois. *Bibliothèque municipale*.
- Cheyne, Pierre (1993). « Les archives et l'animation culturelle », dans : *Pratique archivistique française*, Paris, Ed. Gallimard, p. 415-420.
- Croix, Alain ; Guyvarch, Didier (dir.) (1990). *Guide de l'histoire locale*, Paris, éd. Seuil, 1990.
- Darier, Gilles ; Darier, J. Marie (2005). *L'Étude de cas dans l'enseignement de l'histoire : une démarche pertinente ?*
- <http://www.ac.-rouen.fr/hist-geo/pdg/1h/edc/edc.htm>. (page consultée le 4 avril).
- Degage, Alain (1993). « L'intégration des Archives dans la politique culturelle municipale », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre, n° 160-161, Paris.

- De Lavergne, Marie-Edith Brejon et Sylvie Caucanas. « L'action culturelle aux Archives : des expériences départementales (Aude et Pyrénées-Orientales) », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris.
- Donoso, Mauricio Folchi. « La incorporación de la historia local a la enseñanza formal de la historia : desafíos y oportunidades », dans : *Revista Enfoques Educativos*, Vol. 2, n° 1999-2000. Departamento de Educación. Facultad de Ciencias Sociales. Universidad de Chile.
- Dureau, Jeanne-Marie (1993). « La participation des Archives municipales à l'animation culturelle dans la ville », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre, n° 160-161, Paris.
- El Ouazzani, (A.) (1981). « La gestion municipale au Maroc », mémoire de troisième cycle présenté et soutenu à la Faculté des sciences juridiques et économiques de Rabat, Rabat.
- Ernisse, Gérard (1993). « La communication des archives », dans : *Pratique archivistique française*, Paris, éd. Gallimard, 1993.
- Ernisse, Gérard (1993). « Les archives et leur public », dans : *Pratique archivistique française*, Paris, Ed. Gallimard.
- Fayad, El Mostafa (2002). « La gestión de los archivos municipales », El caso de la Wilaya de Rabat, Tesis doctoral, Universidad de Murcia, Facultad de Ciencias de la Documentación Murcia.
- Folchi Donoso, Mauricio, « La incorporación de la historia local a la enseñanza formal de la historia : desafíos y oportunidades », dans : *Revista Enfoques Educativos*, vol. 2, n° 1999-2000, Departamento de Educación, Facultad de ciencias sociales, Universidad de Chile.
- Ginzburg, Carlo ; Poni, Carlo (1981). « La micro-histoire », dans : *le Débat*, 17, 1981.
- González Duque, Luis (1995). « Los archivos en la enseñanza de la historia », dans : *la Laguna*.
- Guerrier, Alain (1993). « Archives, action culturelle et marketing », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre, n° 160-161, Paris.
- La Gazette des archives*, 1^{er} trimestre 1993, n° 160-161, Paris.
- La loi française sur les archives du 3 janvier 1979.

La loi 79-18 du 3 janvier 1979 sur les archives et l'article 8 du décret 79-1073 du 3 décembre 1979 relatif à la compétence des services d'archives publics.

Kaufmann, René (1993). « La place des Archives dans la vie locale et leur intégration dans la politique culturelle municipale », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre, n° 160-161, Paris.

Manuel d'archivistique, Paris, Archives nationales (AAF), 1970.

Mollard, Claude (1992). *Concevoir un équipement culturel*, Paris, Editions de Moniteur.

Pratique archivistique française, Paris, éd. Gallimard, 1993.

Poni, Carlo (1981). « La micro-histoire », dans : *le Débat*, 17, 1981.

Revel, Jacques (dir) (1996). *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil-Hautes Etudes.

Riedweg, (C.) (1967). *Pour une organisation rationnelle de la documentation*, Paris, Association des Maires de France.

Roubaud, Claudine (1993). « Les services éducatifs des Archives municipales », dans : *la Gazette des archives*, 1^{er} trimestre, n° 160-161.

Sanchez Quinteiro, María Cristina (1997). « El archivo municipal de a Corona. Cooperación : Realidad y Futuro ». En : *II Xornadas de Arquivos, Bibliotecas e Museos de Galicia*, Xunta de Galicia. ANABAD.

Tournadre, Jean. « Histoire locale de Vebret : Notes histoire locale », Recueil d'articles de parus dans le *Bulletin municipal* de Vebret de décembre 1993 à septembre 2000.

Vadelorge, Loïc. « Les affres de l'histoire locale 1970-2000 ». Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines-Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

<http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Collo/VADELORGE.pdf>.

Yekhlef, Mohammed (1996). « Les archives du Protectorat de la Municipalité de Fès : 1912-1956 », dans :

وثائق عهد الحماية، رصيد أولي، الجمعية المغربية للبحث التاريخي، سلسلة ندوات ومناظرات رقم 57، الرباط كلية الآداب والعلوم الإنسانية، 1996، ص. 171-193.

Webliographie

http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/mission.htm

http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/mission.htm.

<http://La-Saleviennne.org/command.htm>

<http://www.ville-cretail.fr/cv/cv-dc-archmuni.htm>

<http://www.aulnay-sous-bois.com/patrimoine/patrimoine.htm>

<http://www.ville-meudon.fr/frontooffice/votremairie/servicesmunicipaux/archives>.

http://www.culture.gouv.fr/poitoucharentes/pages/section2/guide/archives_1r.htm.

<http://www.archivesdefrance.culturegouv.fr/fr.notices>

<http://www.ac.-rouen.fr/hist-geo/pdg/1h/edc/edc.htm>.

http://www.archives.nantes.fr/PAGES/HISTOIRE_QUARTIERS/mission.htm.

http://www.culture.gouv.fr/poitou-charentes/pages/section2/guide/archives_1r.htm.

<http://www.archivesdefrance.culturegouv.fr/fr.notices>

<http://www.aulnay-sous-bois.com/patrimoine/patrimoine.htm>.

<http://www.villemeudon.fr/frontooffice/votremairie/servicesmunicipaux/archives>.

COMMENT FAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE UN OUTIL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ?

Nozha IBNLKHAYAT

*Professeur de marketing et de sociologie
de l'information à l'ESI. nibnlkhayat@yahoo.com.*

Résumé

L'université est l'espace où s'effectue la recherche et où se produit l'information scientifique et technique, et la bibliothèque universitaire est le lieu où s'organise et se communique l'information scientifique et technique.

Ainsi, la bibliothèque universitaire joue un rôle central dans le développement de la recherche scientifique.

Elle doit donc être organisée pour pouvoir remplir efficacement son rôle.

Après avoir exposé les missions, rôles et fonctions des bibliothèques universitaires dans le monde, ainsi que les moyens dont elles disposent pour les mener à bien, l'auteur propose une série de mesures à mettre en œuvre pour hisser les bibliothèques universitaires du Maroc au rang de leurs homologues dans les pays développés.

Confrontées aux transformations provoquées par les influences conjointes de la mondialisation des marchés, de la libéralisation de l'économie, de l'explosion de l'information et de l'impact des NTIC, les BU du monde développé prennent conscience de la valeur à la fois du patrimoine intellectuel – constitué par les collections des documents acquis par différents procédés – et du capital des connaissances produites au quotidien au sein de l'université par ses acteurs, chacun en ce qui le concerne (1). L'impact des connaissances comme celui des collections sur la recherche scientifique et technique n'est plus à démontrer.

(1) La référence est ici faite à l'administration, aux professeurs, aux chercheurs et aux étudiants mémorisants et doctorants.

L'Université est, en effet, l'espace où s'effectue la recherche et où se produisent information scientifique et technique (IST) ; la relation de cause à effet entre recherche et production a été établie et vérifiée de tous les temps. Le lieu où s'organise et se communique l'IST est la bibliothèque universitaire (BU).

Comment faire des BU marocaines, dont le nombre s'élève à près de 200 (2), un outil de développement de la recherche scientifique et par voie de conséquence de l'innovation ?

Proposée dans le cadre des travaux présentés au séminaire sur « Les bibliothèques universitaires au service de la recherche scientifique au Maroc (3) », cette intervention a pour objectif d'interroger cette situation dont les composantes évoluent au fur et à mesure de l'évolution des technologies de l'information et de ses supports. L'hypothèse de départ est que la recherche au Maroc se trouve face à une mutation d'ampleur comparable à celles de l'invention de l'imprimerie et de la révolution industrielle. Dans la logique de cette hypothèse, l'information scientifique et technique serait une source fondamentale pour la recherche et l'innovation, au même titre que la connaissance (4).

Cette mutation si elle induit de profonds remaniements de l'université elle-même, interpelle les informaticiens sur la BU du début du troisième millénaire. Comment celle-ci pourrait-elle jouer son rôle dans la consolidation de la recherche scientifique et technique ? L'ampleur du sujet nous astreint à nous limiter ici à la mise en relief :

- du contexte global dans lequel agit la BU ;
- des conditions requises pour répondre aux besoins spécifiques de la recherche ;
- du rôle des collections et des exigences de leur constitution ;

(2) Ce chiffre inclurait en plus des bibliothèques de facultés, de départements et de laboratoires, les bibliothèques des instituts et des écoles supérieures et celles des instituts de recherche.

(3) Il s'agit du séminaire organisé les 2 et 3 mai 2005 par l'Association nationale des informaticiens avec l'appui du Centre national pour la recherche scientifique et technique.

(4) Nous entendons par connaissance : un ensemble de savoirs matériels et immatériels produits au sein de l'université pour répondre à ses besoins de gestion, d'enseignement, d'encadrement et de recherche.

- des impératifs du travail en réseau ;
- des exigences de la diffusion de l'information ;
- du rôle du professionnel de l'information.

1. UN NOUVEAU CONTEXTE POUR LA BU

De nombreux impératifs devraient guider le Ministère de l'Éducation Nationale et les autres ministères qui ont à leur actif des BU. Des orientations nouvelles devraient émaner du nouveau contexte de cette bibliothèque qu'on définissait à la fin des années soixante comme « une bibliothèque qui fait partie intégrante d'un établissement universitaire : université, faculté, institut, école, etc. où l'étudiant n'est admis que s'il a reçu une instruction secondaire complète, et où l'enseignement et la recherche portent sur une ou plusieurs branches du savoir » (5) et qu'on définit actuellement d'une façon qui s'adapte aux exigences de la société de l'information en en faisant « un moyen d'accès à l'information, aux idées et aux œuvres de l'imagination (6). »

Mais si la définition de la BU a évolué avec le temps, ses fonctions essentielles semblent être les mêmes : l'éducation, l'information et la recherche. Ceci en dépit d'une fonction culturelle que certains auteurs considèrent isolément et que d'autres incluent dans les trois fonctions essentielles.

Différents types de BU assurent cette multitude de fonctions : les bibliothèques centrales universitaires, les bibliothèques de facultés et de départements, les bibliothèques d'instituts et d'écoles, et les bibliothèques des centres, des laboratoires et des instituts de recherche. Cet ensemble de bibliothèques dessert deux grandes catégories d'utilisateurs :

- les utilisateurs internes : représentés par les professeurs, les chercheurs, les étudiants et l'administration ;
- les utilisateurs externes : représentés par une catégorie appelée autre(s) précisée par le statut de la bibliothèque. Celle-ci peut être plus importante

(5) M. A. Gelfand (1968), *les Bibliothèques universitaires des pays en voie de développement*, Paris, UNESCO, p. 16.

(6) R. Shimmon (2004), *le Rôle des bibliothèques dans la société de l'information*, IFLANET ; www.ifla.org.

quantitativement, voire qualitativement, que les premières. C'est le cas de la bibliothèque de l'ESI (7).

A l'instar de leur définition, le contexte des BU a grandement évolué suite à l'explosion de l'information, phénomène caractéristique de la deuxième moitié du 20^e siècle, et à l'apparition des réseaux et plus particulièrement de l'Internet au milieu des années 90 (8). De nombreux aspects de ce nouveau contexte retiennent l'attention : la multiplicité des supports, la mutation du rapport à la lecture et l'évolution opérée par les moyens de diffusion de l'information.

1.1. La multiplicité des supports

En plus du papier, support traditionnel des collections des BU, celles-ci s'enrichissent par d'autres supports (numérique, audiovisuel, multimédia) et par la possibilité de constituer et/ou de consulter des bases et banques de données en ligne ou sur cédéroms. Ces supports gagnent de plus en plus d'espace, résolvent certains problèmes, mais en créent d'autres.

1.2. La mutation du rapport à la lecture et au savoir

Il s'agit là de l'une des conséquences de la multiplication des technologies et des supports de l'information dans la BU. Cette multiplication n'est pas sans incidence sur les pratiques de lecture et d'interprétation exercées par le chercheur. Du point de vue de ce dernier, supports écrit et numérique ne sont pas toujours substituables. La numérisation n'a, en effet, pas épargné à la BU la nécessité de faire accéder ses usagers au texte dans sa forme première. C'est le cas notamment des chercheurs en histoire, en archéologie, etc. Elle ne l'a pas épargné non plus de la conversion sur papier, souvent exigée par les technophobes, des documents consultés sur le web. Ceci est attesté par de nombreuses études de sociologie de la lecture (9).

Ce nouveau contexte multiplie les missions assignées à la BU qui doit dès lors se charger de :

(7) Les deux mille lauréats de l'ESI sont tous des usagers potentiels de sa bibliothèque, étant donné l'absence d'une autre bibliothèque spécialisée en science de l'information au Maroc.

(8) C'est l'Internet qui a procuré à la société de l'information son qualificatif.

(9) Pour plus de détails sur ce sujet cf. le dossier important consacré par l'ENSSIB au livre électronique sur son site : <http://www.enssib.fr/bibliothèque/dossthem/ebkori.html>.

- la constitution et la conservation de collections optimales dans les différents domaines couverts par l'enseignement dispensé et la recherche effectuée à l'université ;
- la communication de ces collections à ses usagers, sur place et à distance, sous formes manuscrite, imprimée et/ou numérisée ;
- l'assurance, en plus, d'un accès à d'autres collections dans le cadre du prêt entre les bibliothèques, directement ou en ligne, en fonction des besoins de ses usagers.

Cette triple mission commande la gestion des fonds existants et la constitution, dans une double forme (imprimée et électronique), des collections nouvelles.

1.3. L'évolution des moyens de diffusion

La présence évolutive des TIC à la BU a pour conséquence un élargissement considérable des possibilités d'accès à l'information et aux documents. Le travail en réseau devient central et la problématique des BU change ; la question de la propriété des documents devient secondaire par rapport à celle de leur identification à distance, leur disponibilité et leur mise à la disposition des chercheurs.

Cette évolution, si elle autorise hypothétiquement l'accès au document de n'importe quel point du globe, engendre de nouveaux obstacles pour le chercheur. Il s'agit notamment de :

- l'accès technique aux bases de données : il exige, à ne pas en douter, des équipements de plus en plus performants (infrastructures de télécommunication à jour, terminaux sophistiqués, logiciels adaptés) ;
- l'accès intellectuel : il requiert du chercheur des compétences toujours nouvelles (multiplication des disciplines et des langues mises sur le web, complexité des opérations de recherche, diversité des outils, etc.) ;
- l'accès financier : il demande plus de moyens à la BU et au chercheur lui-même. Aux achats et aux abonnements traditionnels, les offres éditoriales les plus pertinentes et les réseaux d'information les mieux fournis sont soumis au paiement de licences.

Ces nouvelles données ont transformé le travail du professionnel de l'information quels que soient le qualificatif qui le désigne (10) et les fonctions qu'il exerce.

2. DE NOUVELLES APPROCHES POUR LES PROFESSIONNELS

En faisant leur entrée dans l'arsenal bibliothéconomique traditionnel, les TIC ont fait évoluer sinon ont "révolutionné" les métiers (11) de l'information et les rôles et missions dévolus aux informaticiens. De nouvelles approches induites par les démarches client et qualité et par l'usage des indicateurs de la performance sont ainsi adoptées. Flexibilité et adaptation deviennent les maîtres mots des métiers de l'information en ce début du 3^e millénaire.

2.1. L'adoption de la démarche client

Le chercheur, on s'en rend de plus en plus compte, et ce, même dans les pays développés, rencontre des problèmes qui découlent de l'inadaptation de l'offre de la BU à sa demande. Cette inadadaptation n'est pas récente, mais elle s'accroît avec l'acquisition et l'usage des TIC.

La recherche d'une adaptation entre l'offre de la BU et sa demande suit l'évolution des démarches empruntées à l'entreprise par les professionnels de l'information. Ainsi, à la démarche production, qui part du postulat que l'utilisateur choisit les produits informationnels en fonction de leur disponibilité, et à la démarche produit, basée sur l'idée que l'utilisateur a une préférence pour les produits qui offrent les meilleures performances, est venue se greffer une troisième démarche, la démarche client. Cette dernière considère que la voie la plus sûre permettant à l'entreprise informationnelle d'atteindre son objectif passe par la détermination des besoins et désirs des marchés cibles et par leur satisfaction grâce à une démarche appropriée et compétitive.

A l'inverse des démarches produit et production, la démarche client, ou marketing, invite la BU à reconnaître la souveraineté de l'utilisateur. C'est ainsi, qu'au lieu de partir des produits et de les promouvoir afin d'engendrer un

(10) Informatiste, scientifique de l'information, bibliothécaire, documentaliste, veilleur, knowledge manager, etc.

(11) Notons avec Chapignac qu'il a fallu attendre le milieu des années quatre-vingt pour voir émerger la notion de métiers de l'information dans leur acception actuelle.

taux d'usage, la BU part des usagers, de leurs besoins et désirs, puis élabore un ensemble de produits et de stratégies destinés à les servir avec plus d'efficacité et d'efficience que les concurrents, tirant ainsi ses bénéfices de la satisfaction de l'utilisateur.

Ce sont les bibliothèques anglo-saxonnes qui ont été les premières à opter pour la démarche client. C'est ainsi qu'au lieu de constituer des collections ou d'élaborer des produits et des services et d'attendre l'arrivée de l'utilisateur, elles agissent inversement en segmentant les usagers, les ciblant puis en les interrogeant sur leurs besoins et leurs désirs. Une fois les besoins déterminés, on leur adapte les cinq P du marketing mix (product, price, place, promotion & personal) (12). C'est le client qui est au centre des préoccupations de la bibliothèque anglo-saxonne, ce qui explique qu'une bibliothèque comme la British Library dispose d'un service marketing qui emploie 60 personnes de façon permanente !

2.2. La mise en place de la démarche "qualité"

D'origine récente, la démarche "qualité" ne concerne pour le moment qu'un nombre relativement faible de BU. Face à la compétition et aux exigences des usagers, les BU sont à la recherche de la qualité. L'objectif d'une certification aux normes ISO 9000 relatives à l'assurance qualité est de plus en plus inscrit parmi les objectifs prioritaires de ces bibliothèques. L'assurance qualité vise le "zéro défaut" des produits et services, le "zéro panne" du matériel informatique et des autres installations de la bibliothèque, le "risque zéro" dans les dispositifs de sécurité (13), et enfin le "zéro réponses négatives" aux demandes d'information et de documents. Ce mouvement, particulièrement manifeste dans les BU scandinaves et nord américaines, s'amorce dans les BU européennes et devrait atteindre les BU des pays en développement, si elles tiennent à être au service de la recherche scientifique et technique.

2.3. L'usage des indicateurs de performance

L'évaluation relève, à présent, de l'exercice quotidien des BU du monde développé, de même qu'elle s'amorce dans celles des pays en dévelop-

(12) Il s'agit en Français du : Produit, prix, distribution, communication et personnel.

(13) G. Le Boterf (2002), *Développer la compétence des professionnels*, Editions Liaisons, p. 2.

pement. Elle couvre tous les processus informationnels (acquisition, traitement et diffusion), tous les produits secondaires (outils de recherche, catalogues, bibliographies, etc.), tous les services (DSI, question/réponse, etc.) et toutes les activités (expositions, conférences, formation continue, etc.). Elle couvre aussi les rapports coût/efficacité de chacun des éléments constitutifs de ces processus.

Une panoplie d'indicateurs est élaborée à cette fin par des chercheurs particuliers (14), par des organismes tels ISO (15) ; et par la Commission des communautés européennes, dans le cadre du programme CAMILE (16). L'un des quatre projets destinés à développer les systèmes d'aide à la prise de décision est spécifique aux BU, il s'agit de DECIDE (17).

Orientation client, démarche qualité, indicateurs de performance, etc. sont à la fois des concepts indiquant des termes, des disciplines et des méthodes de gestion nouvelles du patrimoine intellectuel de la BU, gestion basée sur l'évaluation des éléments du processus informationnel dans un souci d'utiliser au mieux les ressources et de répondre aux besoins spécifiques des chercheurs.

3. UNE REPONSE AUX BESOINS LES PLUS SPECIFIQUES DES CHERCHEURS

Il est impératif pour les BU marocaines de s'orienter vers une meilleure articulation entre l'offre (en collections, produits, services et activités) et les besoins des chercheurs. L'orientation client devient un objectif des organisations à but non lucratif après avoir été l'exclusivité des organismes privés. Elle soumet tout renouvellement des BU aux études de marchés (18).

3.1. Connaître les besoins des usagers

Toutes les décisions aussi bien celles concernant les collections, (la constitution, les composantes, les corrections, les renouvellements, la

(14) C. Abbott (1994), *Performance measurement in library and information services*, London, Association for information management (Aslib Know How Series).

(15) ISO a en effet publié en 1998 la version française de la norme sur les indicateurs de performance dans les bibliothèques (ISO 11620).

(16) Concertation action on the management of information for libraries in Europe.

(17) Decision support models for European and academic libraries.

(18) Ces études sont connues par les professionnels de l'information sous les appellations suivantes : "études des usagers", "études des besoins", "études des comportements", "études des usages", "études des attentes", etc.

contrepartie financière (19), leur traitement (physique, technique et intellectuel), leur diffusion (circuits, supports, etc.), que celles relatives aux qualificatifs et profils des personnels en charge de la BU, sont prises ailleurs – et doivent désormais l’être chez nous – sur la base d’une connaissance approfondie des besoins et des attentes des chercheurs.

Les rares travaux réalisés jusqu’à présent prouvent qu’il n’existe pas d’études pouvant déterminer pour les BU les préférences et les attentes des chercheurs. Les résultats des études faites dans le cadre des mémoires des étudiants du cycle des informaticiens spécialisés de l’École des Sciences de l’Information sur les besoins des différentes catégories d’usagers (20) sont restés lettre morte, leurs résultats n’ayant pas abouti à une application sur le terrain.

L’étude des besoins entamée par l’IMIST mérite d’être saluée à cette occasion et complétée par des études sectorielles, couvrant une plus large population et usant d’outils plus performants. De telles études devraient :

- dresser à la fois un bilan et des perspectives de la “mission recherche” des bibliothèques universitaires marocaines ;
- être menées par “domaine” à défaut de procéder par “discipline” ;
- fournir une vue d’ensemble de la situation des BU sur la base de critères multiples qui définiraient :
 - les contenus des collections, les types de documents et les supports existants ;
 - les “produits”, les “services” et les “activités” confectionnés et mis à la disposition des chercheurs.
- préciser les mises à niveau indispensables à l’intégration des BU dans une logique visant une meilleure structuration de la recherche en donnant des indications quantitatives et qualitatives des collections et des produits et services à mettre par la BU à la disposition du chercheur « du point de vue du chercheur lui-même » ;

(19) Quand elle existe (elle l’est de plus en plus !).

(20) Au nombre de 50 sur 215 mémoires soutenus à l’ESI, ces études couvrent la période allant de 1979 à 2005, de même qu’elles concernent les deux secteurs public et privé et les différentes catégories d’âge : jeunes étudiants, population active et retraités. Elles touchent, enfin, les deux sexes dans la mesure où trois d’entre elles sont consacrées aux femmes.

- mener à l'intégration d'établissements et à la fusion de collections offrant des caractéristiques communes qui sont, pour certaines d'entre elles, dispersées et de ce fait sous utilisées ou dédoublées ;
- aboutir à la constitution de groupements d'achat et de portails à l'instar de ce qui se fait dans les BU des pays développés qui disposent d'une production scientifique et technique et de moyens financiers et humains très importants, mais qui n'hésitent pas à conjuguer leurs efforts à chaque fois que nécessaire (21).

Afin d'atteindre l'ensemble de ces objectifs, de telles études exigeraient la segmentation et le ciblage des chercheurs à enquêter et l'usage de méthodes spécifiques. Parmi ces méthodes, la littérature distingue l'enquête par questionnaire. Cependant, le peu de disponibilité des chercheurs mène les professionnels de l'information à l'utilisation de l'analyse des citations.

Après avoir été longtemps consacrée à l'évaluation des fonds documentaires, des techniques de traitement et des approches de gestion, comme attesté par les travaux de F. N. Withers (22) et de S. Baker et F. W. Lancaster (23), l'analyse des citations occupe actuellement une place de choix dans le processus de détection et de suivi des besoins des chercheurs (24).

Il est établi, en effet, par les bibliomètres (25) que l'analyse des citations permet, par le biais des comptages simples, de la co-citation et du couplage bibliographique, de même que par les applications qui en sont faites et du suivi des cheminements des citants de :

(21) Cf. à ce sujet : Tour d'horizon de la : « Réunion des directeurs des bibliothèques d'enseignement supérieur » organisée par la s/d des Bibliothèques et de la Documentation française les 15 et 16 janvier 2004. In *BBF*, t. 49, n° 3, p. 89-91.

(22) F. N. Withers (1975), *Normes pour l'établissement des services de bibliothèques : enquête internationale*, Paris, Presses de l'UNESCO.

(23) S. Baker et F. W. Lancaster (1991), *The measurement and evaluation of library services, 2nd edition*, Information resources press.

(24) Voir sur la détection de besoins par l'analyse des citations l'important travail de K. El Barakat (2005), « Eléments pour l'élaboration et l'accès à une "liste noyau" de périodiques scientifiques : cas du centre d'information et de documentation de l'INSEA ». Mem. CIS, Rabat, *ESI*.

(25) Nous nous référons plus particulièrement ici aux équipes de l'Institute for Scientific Information et de l'éminente revue "Scientometrics".

- définir les caractéristiques des sources d'information utilisées par les chercheurs : type, discipline, langue, origine géographique, âge, etc. ;
- identifier les auteurs, les ouvrages, les périodiques, les idées ou toute information faisant autorité dans une discipline ;
- faciliter la recherche documentaire : la référence d'un seul article ou le nom d'un seul auteur étant suffisant pour rassembler l'information relative à un sujet ;
- étudier l'obsolescence, c'est à dire le déclin qui affecte l'utilisation des documents après un certain temps en raison du déclin de l'utilité et de la validité de l'information et de ses supports avec le temps.

L'analyse des citations orienterait ainsi l'informatiste dans le choix de la politique d'acquisition des documents (disciplines, thèmes, supports, langues, etc.), de la connexion aux autres systèmes (réseaux, bases de données, etc.), et du désherbage (domaines, produits et services non cités), etc. Elle le guiderait aussi dans l'élaboration de produits (bibliographies, catalogues, etc.), la création de services (questions/réponses, analyse d'information, diffusion sélective de l'information, recherche bibliographique, etc.), l'organisation des collections (disposition des documents sur les rayonnages, etc.), la communication des produits aux usagers (consultation sur place, à distance, prêt, etc.). Elle lui indiquerait enfin, le type et la qualité d'activités à organiser, celles concordant le plus avec les besoins des chercheurs.

Plus que cela, en identifiant les documents les plus demandés et en établissant les liens entre le nombre de citants qui se réfèrent à un seul document au cours d'une période déterminée (le couplage bibliographique), l'analyse des citations indiquerait à la BU, à propos de chaque document, le nombre d'exemplaires nécessaires pour une réponse optimale aux besoins de ses chercheurs.

L'analyse des citations constitue, par ailleurs, un indicateur pour l'étude des performances de la BU et ce, par la comparaison établie entre les documents cités par les chercheurs et ceux disponibles dans leur BU. C'est par ce biais qu'elle peut préciser la part des besoins réellement satisfaits par le produit X et ceux satisfaits par le produit Y et mesurer, par voie de conséquence, le taux de satisfaction assuré et l'effort qui lui reste à déployer afin de couvrir les besoins des chercheurs et de s'y adapter.

En attendant la réalisation de telles études, de nombreux professionnels assurent d'intuition que les chercheurs s'attendent à ce que des éléments importants de "service" soient inclus dans l'offre du produit. Celui-ci est constitué normalement par la garantie de l'accès à des collections aussi complètes que possible et par la confection de documents secondaires facilitant la recherche et le repérage de l'information et des documents. Lorsqu'un usager doit attendre d'interminables minutes devant un comptoir de prêt (26) ou devant l'écran d'un ordinateur (27), ou lorsqu'il est face à un personnel incompetent, peu ou pas accueillant, il se trouve astreint à s'orienter vers une autre bibliothèque plus performante, quand il en a les moyens (28), ou il abandonne la recherche.

En plus des études, répondre aux besoins des chercheurs est conditionné par la qualité des collections constituées par la BU et celles auxquelles elle donne accès.

3.2. Constituer des collections à jour

L'objectif de la BU a longtemps été de constituer des fonds aussi exhaustifs que possible dans l'ensemble des disciplines couvertes par l'enseignement et la recherche qui s'effectuent au sein de l'université. Cet objectif perd de sa pertinence dans la société de l'information caractérisée, rappelons le, par la multiplicité des supports, l'explosion de l'information et par l'éclatement des besoins des chercheurs.

Dans les pays qui ont inventé cette société, c'est contre une trop grande prolifération de l'information qu'on se prémunit. Ces pays ont, en effet, dépassé la problématique de l'accumulation pour être dans une problématique de la sélectivité. Ce sont la valeur de l'information, la qualité des instruments de recherche et la qualification du personnel qui sont au cœur de leurs débats.

L'existence de l'information électronique – qu'elle soit libre d'accès ou payante – ne va pas à l'encontre de l'existence des BU, ni de la constitution

(26) La moyenne étant d'un quart d'heure pour la majorité des bibliothèques de facultés. Cf. à ce sujet : A. Sall (1999), « Besoins et comportements informationnels des usagers de la bibliothèque Cheikh Anta Diop de Dakar », Mem., CIS., Rabat, *ESI*.

(27) Difficultés à avoir la ligne, coupures d'électricité, etc.

(28) Très souvent cette bibliothèque se trouve être située à l'étranger.

de collections de base, ni enfin de leur mise à jour de façon continue. L'information en accès libre sur les réseaux semble encore être sans grand intérêt pour la recherche scientifique et technique.

En réponse à une question clé : « les bibliothèques sont-elles nécessaires à l'heure de l'Internet ? » un expert de l'IFLA, Ross Shimmon, assure que oui, arguant que « la plus grande partie d'informations sur l'Internet étant mal organisée quand elle ne s'avère pas carrément sans intérêt (29) ». Le peu de travaux et de titres de périodiques scientifiques et techniques existant en accès libre "open acces" ne peuvent aucunement desservir une recherche de pointe ! En attendant que l'œuvre militante engagée par les défenseurs de "l'Open acces" s'élargisse pour couvrir un plus grand nombre de périodiques scientifiques, l'information électronique continuera à poser au professionnel de l'information, tout autant qu'au chercheur, de nouveaux problèmes de coût et à exiger d'eux une grande sélectivité.

Si la sélectivité s'impose pour le choix des documents électroniques – comme c'est le cas pour les documents papier – elle ne peut être assurée par les seuls gestionnaires. Le point de vue du professionnel de l'information doit être ici obligatoire. Un professionnel "au pluriel" cependant, qui doit avoir en plus de la formation technique, une maîtrise de la ou des discipline(s) concernée(s) par la sélection.

Basée, comme susmentionné, sur l'étude des besoins, la sélectivité pour la constitution des collections est aussi le fait du "Comité de la bibliothèque universitaire". Composé principalement par les représentants des différentes catégories d'utilisateurs, ce comité s'enrichit par la collaboration de personnes ressources et d'experts maîtrisant les domaines et disciplines couverts par la BU et, de plus en plus, par les bailleurs de fonds.

A noter que la "sélectivité" s'effectue sur l'ensemble des types de documents et de supports existants. Il s'agit notamment des documents :

- imprimés : livres, périodiques, recueils de statistiques, fiches, documents administratifs, textes de lois, bulletins officiels, catalogues, brevets, etc. ;
- iconographiques : images, cartes, plans, graphiques, schémas, affiches, tableaux, photographies, diapositives, etc. ;

(29) R. Simmon (2003), *le Rôle fondamental des bibliothèques dans la société de l'information*, iflanet : http://www.ifla.org/III/wis_af.html

- sonores : disques, enregistrements magnétiques ;
- audiovisuels : films, diaporamas, bandes, disques vidéo ;
- multimédia : rassemblant textes, sons et images.

La multiplicité et la richesse des supports répondent, d'ailleurs, à la multiplicité et à la complexité des besoins de la recherche. Se limiter à des collections de livres et de périodiques – mutilées en plus – ne peut faire de la BU un outil au service de la recherche !

Aussi, la tendance vers la création de corpus réunissant des supports papier et électronique, observée dans différents pays, est fonction de la nature du document. Une distinction est introduite entre les revues scientifiques, encyclopédies, dictionnaires et ouvrages de référence que les BU préfèrent acquérir sous forme électronique, et les livres, recueils de statistiques, documents administratifs, textes de lois, bulletins officiels, catalogues, brevets, etc., pour lesquels les BU privilégient la forme papier.

Concernant les collections à proprement parler, il existe des normes nationales, régionales et internationales qui les quantifient et les qualifient en fonction du niveau de développement du pays et de sa participation à la production de l'IST. Ces normes (30) qui avaient une valeur cruciale tout au long de la deuxième moitié du 20^e siècle, ont perdu de leur importance avec l'adoption des TIC, mais continuent à avoir une valeur indicative.

L'ensemble des BU du monde continue, en effet, à exiger la présence d'un minimum de documents de base relatifs aux disciplines enseignées et aux travaux de recherche effectués. Ce minimum va varier suivant les différents pays. Pour les BU allemandes et anglaises par exemple il se situe entre 1 et 2 millions de documents, tandis que pour les BU françaises, il varie de 70 000 à 1 million de documents !

Du point de vue qualitatif, l'explosion de la production scientifique et technique dans le monde a mené de nombreuses BU à travailler sur des listes standard. D'une très grande importance, ces listes conçues sur la base d'études des besoins et des tendances de la recherche scientifique à travers le

(30) Les normes concernent à la fois les bâtiments, les espaces de conservation, le nombre de places assises, les collections, le personnel qui en a la charge, etc.

monde, contiennent les documents essentiels qui constituent le “noyau” pour chacune des disciplines couvertes par l’université (31).

En dehors des documents de la liste qui doivent répondre à un pourcentage déterminé des besoins d’enseignement, d’encadrement et de recherche, les autres besoins sont couverts par le biais du prêt inter bibliothèques et par la location de licences d’usage d’autres collections sur le net. Cette location est cruciale aussi bien pour la sécurité de l’information et pour la protection du droit d’auteur, que pour la mise à la disposition du chercheur d’une information apte à répondre à ses besoins (32). Certains auteurs vont jusqu’à considérer que “l’avenir des bibliothèques réside dans l’accès à la documentation plutôt que dans la possession de ces documents” (33).

L’achat et la location de licences d’exploitation posent, cependant, des problèmes supplémentaires aux BU et aux chercheurs des pays en développement dont le nôtre. Aux problèmes de financement viennent s’ajouter ceux de la sécurité de l’information et du droit d’auteur pour lesquels ces pays sont encore très mal outillés.

Enfin, bâtir des collections à jour et aptes à desservir la recherche scientifique et technique au Maroc, revient à la valorisation de l’apport des enseignants “chercheurs !” et des chercheurs. La collecte, le traitement et la diffusion du patrimoine culturel de l’université développé par les enseignants à travers leurs cours, leurs encadrements et leurs recherches (34) constituent la condition sine qua non pour le développement d’une recherche endogène. Ailleurs, on parle de la gestion des connaissances au sein de l’université et on consacre de gros moyens en vue de rassembler, puis de numériser certains fonds, y compris ceux de la littérature grise. Marwan (35) devrait être audité pour bénéficier d’un souffle nouveau et l’IMIST devrait approfondir la

(31) L’octroi des équivalences des diplômes et la hiérarchisation des universités vont se faire en fonction d’un certain nombre de paramètres qui incluent la présence dans la bibliothèque les documents correspondant à la “standard list”. On détecte là, le pragmatisme anglo-saxon.

(32) Les informations pertinentes sur le net sont payantes, en dépit du mouvement d’“open acces” prêché à la fois par des intellectuels de taille et par des hackers.

(33) M. Line (1996), *Accéder ou acquérir : une véritable alternative pour les bibliothèques*, BBF, T. 41, n° 1, p. 32.

(34) Il s’agit de toutes les recherches faites individuellement ou avec des équipes marocaines ou étrangères.

(35) Marwan, Réseau informatique marocain d’enseignement et de recherche.

réflexion sur les contenus à rassembler, ceux à numériser et sur les méthodes à utiliser.

Il en résulte la nécessité pour le Ministère de l'Enseignement, comme pour les autres ministères qui ont en charge des BU d'engager une réflexion pour définir une politique cohérente en matière de constitution des collections. Partant d'une évaluation des collections déjà existantes, celle-ci devrait permettre de susciter et de faciliter la coordination entre institutions d'enseignement supérieur, appelées à fusionner leurs collections, et la formation de consortiums d'achat de documents ou de licences d'exploitation. Elle devrait aussi apporter le support financier nécessaire à cette fin. Révolu le temps où les acquisitions individuelles étaient permises et révolu le temps où chaque BU cherchait à assurer son autosatisfaction. Toutes s'orientent à présent vers le travail en réseau.

3.3. Se constituer en réseau

Aucune bibliothèque universitaire, quelle que soit sa nature et quels que soient les moyens matériels et humains mis à sa disposition, ne peut répondre à l'ensemble des besoins de ses chercheurs. La mise en réseau donne lieu à une prolifération des ressources tant sur le plan des contenus que des supports physiques permettant ainsi d'augmenter la capacité de réponse aux besoins. La BU de la société de l'information se double d'une "méta-bibliothèque" donnant accès à des ressources externes que ce soit au niveau du pays ou à l'étranger. C'est ce qui permet de contourner les problèmes des insuffisances du fonds.

Les BU du monde développé ont une longue tradition de travail en réseau au niveau national et international. La constitution en réseau a été grandement facilitée par les TIC qui permettent la collaboration en matière :

- d'acquisition des documents : afin d'enrichir leurs collections et d'éviter les doubles emplois, les BU se répartissent les acquisitions en fonction d'un certain nombre de critères, notamment le secteur, le support, le type de documents, etc. Le dispositif des Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) en France en dit long sur cela ;
- de catalogage partagé : afin d'éviter le travail double, les BU se répartissent la tâche de l'élaboration des notices de catalogage pour les

documents acquis. Là aussi le choix et le partage sont effectués en fonction de paramètres établis a priori ;

- de prêt inter-bibliothèques : pour satisfaire les besoins des chercheurs (36), les documents manquants dans la collection d'une BU sont prêtés, sous leur forme originale ou en copie, aux autres unités faisant partie du réseau ;

- de formation du personnel : chacune des BU du réseau développe des compétences particulières qu'elle partage avec les autres par le biais de la formation assurée au personnel professionnel et para-professionnel ;

- de consortia : il s'agit là d'un domaine de coopération très récent où des consortia sont constitués par les membres du réseau afin d'acquérir de manière partagée et de négocier les licences d'achat et d'utilisation des publications électroniques tant au niveau régional que typologique.

La mise en réseau des BU et, plus généralement, de l'accès à l'information et aux documents, est un axe majeur de la politique de recherche scientifique et technique au sein d'un pays. Timidement entreprise, la mise en réseau des BU marocaines présente de grandes lacunes liées à l'insuffisance des professionnels, l'insuffisance des moyens, aux résistances institutionnelles et surtout au comportement [in-] humain !

Avoir la collection la plus riche au monde ne peut donc suffire pour répondre aux besoins des chercheurs. La multiplicité des besoins a pour conséquence l'exigence de produits et services multiples et variés.

3.4. Elaborer des produits et des services

Le produit et le service constituent l'offre de la BU, une offre continuellement renouvelable. Ce renouvellement est la conséquence inévitable de l'explosion de l'information et de ses technologies. Il est aussi le résultat des changements des besoins et comportements des usagers et des initiatives prises par les systèmes et services d'information concurrents qui affectent de plus en plus les BU et les produits et services qu'elles mettent à la disposition des chercheurs.

(36) Le développement des photocopies d'abord et de la fourniture électronique des documents ensuite, a permis à ce prêt une extension telle qu'il est devenu la norme pour certaines disciplines.

3.4.1. Produits et services différenciés et indifférenciés

Les politiques suivies par les BU ont toujours privilégié une offre de très peu de produits indifférenciés destinés aux publics les plus nombreux et aux besoins les moins spécialisés. Cette orientation se reflète aussi bien dans les aménagements spatio-temporels et dans l'organisation du travail que dans les choix des produits et des services quand ils existent. Or, une meilleure prise en compte des besoins de la recherche scientifique conduirait à un infléchissement de ces orientations. Les BU du monde développé s'orientent vers l'élaboration de produits, de services et d'activités "sur mesure". Conçus sur la base des profils des utilisateurs, ceux-ci ont pour objectif de garantir l'accès aux données les plus récentes destinées à répondre aux besoins individuels ou aux petits groupes de chercheurs.

Il importe pour la recherche dans notre pays, que les BU puissent offrir des produits et des services dédiés et individualisés. Une telle réorientation suppose qu'une évaluation spécifique soit disponible sur l'accomplissement de la "mission recherche" des différentes bibliothèques universitaires. Les enquêtes passées et celles en cours sont trop générales pour fournir des indications précises sur les produits effectivement élaborés et les services rendus aux chercheurs.

La littérature professionnelle met en relief l'existence d'une panoplie de produits et de services qui, s'ils ne sont pas élaborés tous par la BU elle-même, sont mis à la disposition des chercheurs à travers elle (voir tableau ci-après).

Il s'agit là de près de vingt produits et de dix services indifférenciés destinés à la masse des usagers sans distinction entre catégories, et de dix produits et dix services élaborés et destinés à des usagers particuliers en fonction de profils spécifiés à l'avance. L'ensemble donne une cinquantaine de produits et de services orientés vers la satisfaction des besoins ! L'objectif premier recherché par l'élaboration de ces produits et services est l'atteinte d'une circulation intense et d'un usage optimal des collections. L'essaimage des BU à travers le pays mène à la nécessité (l'urgence) d'un travail en réseau, et exige en même temps une circulation intense des documents, qu'il s'agisse des originaux ou de leur reproduction analogique (en attendant celle numérique !).

L'ensemble des BU des pays développés tendent à faire circuler les documents plutôt que les chercheurs. La notion de la BU "point d'accès" est

Exemple de produits fournis par les BU

Produits indifférenciés (de masse)	Produits différenciés (sur mesure)
<ul style="list-style-type: none"> - Liste des acquisitions en cours - Liste des abonnements en cours - Liste des thèses et mémoires en cours - Liste des dossiers en cours - Catalogues locaux - Catalogues collectifs (imprimés, en ligne) - Bulletin des sommaires - Bulletin bibliographique - Bulletin analytique - Bulletin de liaison - Bases de données factuelles - Bases de données textuelles - Bases de données en ligne - Bases de données sur cédéroms - Bases de données sur disquette - Index - Guides - Répertoires 	<ul style="list-style-type: none"> - DSI - Revue de presse - Dossiers documentaires - Dossiers de synthèse - Dossiers d'analyse - Résumé - Traduction - Interface BD - Intranet

retenue comme un axe majeur des politiques d'information des pays anglo-saxons et de bon nombre d'autres pays européens. Cet objectif devrait être le nôtre aussi.

Dans cette perspective devraient être abordées des questions de taille de type : quels sont le nombre et la qualité des produits et services indifférenciés et différenciés mis par les bibliothèques universitaires marocaines à la disposition des chercheurs pour soutenir leurs activités d'enseignement, d'encadrement et de recherche ? Les produits et services assurés, jusque là, sont-ils suffisants, adaptés, rapides ? Les professionnels de l'information, existent-ils en nombre et en qualité suffisante ? Oeuvent-ils dans le respect

Exemple de services fournis par les BU

Services indifférenciés	Services différenciés
<ul style="list-style-type: none"> - Consultation - Prêt - Liste de diffusion - Question/ réponse - Prêt inter bibliothèques - Reproduction des documents - Réunion d'information - Site Web - Forum de discussion - Formation - Stage 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche - Veille - Bibliographie sur profil - Livraison de documents - Bibliothèque virtuelle - Messagerie - Marketing : - Publicité ; - Relations publiques ; - Promotion. - Traduction - Formation

du droit d'auteur dans les opérations de reproduction, de prêt, de consultation sur place et à distance ? Toutes ces questions devraient être posées d'abord aux BU qui disposent d'un personnel qualifié, de même qu'elles devraient être débattues de manière régulière et non pas dans des occasions espacées, comme celle qui nous réunis aujourd'hui.

Au-delà des produits et services différenciés et indifférenciés, la littérature professionnelle met en relief d'autres éléments de services destinés aux chercheurs. Il s'agit de la plage horaire d'ouverture de la bibliothèque, de l'espace réservé aux chercheurs et de l'accès libre aux documents.

3.4.2. Les horaires d'ouverture de la BU

Parmi les résultats des différentes enquêtes sur le terrain, que ce soit celles réalisées dans le cadre des mémoires de l'ESI ou par l'IMIST, figure le temps d'ouverture des BU qui coïncide, la plupart du temps, avec les horaires administratifs ! Or, la diversification des horaires de travail des chercheurs mène à la nécessité d'offrir des temps d'ouverture différents et plus longs. Un professeur qui enseigne pendant la journée, un chercheur pris par des tâches

administratives ou par le travail sur le terrain, devraient pouvoir avoir accès à la bibliothèque à chaque fois qu'ils en ont besoin. Les BU françaises offrent actuellement une plage horaire d'ouverture moyenne qui varie entre 50 et 56 h/semaine et ont pour objectif d'ouvrir les bibliothèques 6 jours sur 7, de 9 h à 22h et pendant les fêtes et les congés universitaires. Les BU américaines battent tous les records avec pour certaines une ouverture de 24h/24.

Appliqués au BU marocaines, les horaires d'ouverture doivent être plus importants qu'en France par exemple, étant donné les conditions sociales des étudiants. Pour ces derniers la bibliothèque est surtout une salle de travail qui assure l'espace, la lumière et la tranquillité qui manquent chez eux !

En plus des horaires d'ouverture, des services d'accueil et d'orientation devraient être instaurés. Les services de prêt, devraient eux veiller à raccourcir leurs délais de prestation. Il en est de même des services de photocopies et de duplication. Il faut en effet pouvoir profiter de ces services à la demande.

3.4.3. L'espace réservé aux chercheurs

Les besoins des chercheurs en espace au sein de la BU sont différents de ceux des étudiants et des autres catégories d'utilisateurs. La possibilité de disposer de lieux de travail personnalisés, l'accès rapide à des moyens de reproduction et l'isolement sont plus que facteurs de confort : ce sont les conditions même d'un travail productif.

Pour les constructions des BU nouvelles et pour les aménagements futurs, une séparation spatiale devrait être prévue entre les lieux destinés aux étudiants des premiers cycles et les locaux réservés aux chercheurs et doctorants. Toutes les BU américaines et une part plus ou moins importante des BU européennes disposent de boxes spécifiques pour les chercheurs.

Dans le cas des BU marocaines, l'absence de salles de lecture adaptées au nombre et aux besoins des étudiants des deux premiers cycles, conduit à l'engorgement des bibliothèques dont les fonds deviennent difficilement accessibles aux chercheurs sans être utilisés vraiment par les étudiants qui sont d'abord en quête d'espaces de travail et d'une documentation de base.

3.4.4. Le libre accès aux documents

L'avenir de la recherche, s'il dépend de la qualité des collections mises à la disposition des chercheurs, dépend aussi de leur accès. La généralisation

du libre accès aux collections (livres, revues, multimédias) et pas seulement aux ouvrages de référence et aux outils de recherche, constitue un objectif prôné par toutes les BU. S'il est atteint par les BU américaines et scandinaves, il n'est atteint que très partiellement en France où seules 20 % des collections sont en accès libre.

Le dépouillement de publications en série, de rapports de recherche ou encore de brevets sur plusieurs années qui est, dans beaucoup de disciplines, une opération de recherche fondamentale, exige un accès physique aux collections. Il en est de même de la réalisation d'un projet de mémoire ou d'un travail de cession effectué par un étudiant de premier ou de deuxième cycle. Toutes ces opérations exigent un accès direct aux collections. Ceci sans parler du fait qu'une BU n'est pas seulement le lieu où l'on trouve ce que l'on cherche, mais aussi celui où l'on trouve ce que l'on ne cherche pas, par le déplacement entre les rayons et par la manipulation physique de documents. De nombreuses études ont d'ailleurs montré que même dans le cas des sciences dures, les chercheurs trouvent des documents pertinents en butinant (37) ou encore tout à fait au hasard. Les estimations du pourcentage de lectures effectuées par des chercheurs et résultant du butinage vont de 24 à 60% (38).

L'effort déjà entrepris par certaines BU, notamment celle de l'ESI en faveur du libre accès devrait être généralisé dans l'avenir le plus proche. Ceci ne peut être assuré sans dégâts au départ, mais peu à peu l'utilisateur marocain apprendra le respect du document en tant que bien public.

Tous ces produits et tous ces services sont en réalité l'œuvre d'un personnel en nombre et en qualité. C'est à lui qu'incombe la responsabilité de la bonne marche de la BU et la satisfaction du chercheur.

3.5. La qualité du personnel

Le temps n'est plus où un peu de bon sens suffisait pour improviser un savoir permettant d'acquérir, de traiter ou encore de diffuser des documents pour une communauté de chercheurs. Les besoins sont innombrables et les

(37) Le butinage est l'opération de rechercher un document dont on a besoin sans faire la recherche sous un terme précis.

(38) Voir à ce sujet M. Line, *Accéder ou acquérir, op., cit.*, p. 32-41, voir aussi : *Advisory panel for science Journals : The cost effectiveness of science journals*. Publishing Research Quarterly, t. 8, n° 3 p. 72-91.

BU ont de plus en plus recours à des techniques et à des équipements variés dont la bonne marche exige un savoir spécifique.

En plus de la culture générale de base, la maîtrise des techniques bibliothéconomiques, documentaires et informationnelles constitue l'une des conditions nécessaires à l'atteinte d'une compétence professionnelle. C'est cette maîtrise qui constitue la valeur ajoutée de ce métier et c'est sur elle qu'est fondé le rôle d'intermédiation assigné à l'informatiste. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication, loin de diminuer l'importance de ce rôle le renforcent. La numérisation des collections et l'accès à distance ont donné lieu à de nouveaux savoirs, savoir-faire et savoir-être exigés de l'informatiste.

La dépendance du chercheur vis-à-vis du professionnel de l'information semble en effet s'intensifier à mesure de la création de nouveaux sites, logiciels, progiciels et de l'apparition de nouveaux outils de recherche. L'informatiste doit pouvoir mettre au service du chercheur, en plus d'un savoir de base dans la discipline de sa spécialisation, de ses compétences techniques traditionnelles, son savoir en matière de manipulation de moteurs de recherche, impression de données, connexions inter systèmes, etc. Aussi, une perspective d'aide à la recherche suppose-t-elle une plus grande disponibilité du personnel et une capacité nouvelle d'accompagner l'utilisateur dans une recherche personnalisée.

L'amélioration de l'offre au sein des BU marocaines est conditionnée par le recrutement des informaticiens en fonction des besoins réels de la recherche. La nécessité de respecter les normes de qualité dans la gestion des BU requiert la mise à jour de la formation du personnel professionnel et para-professionnel, se trouvant sur place, par le moyen de la formation continue. Un éventail de possibilités d'accès à des recyclages successifs doit être mis à la disposition des personnels formés sur le tas par l'Association Nationale des Informaticiens et par l'ESI.

Une orientation dans ce sens aboutirait à en tirer les conséquences aussi bien :

- du côté des décideurs surtout ceux du MEN qui ont à leur actif le plus grand nombre de BU. Ceux-ci devraient avoir une politique de recrutement, de formation (39) et de formation continue en mesure de doter les BU en

(39) Le MEN doit autoriser ses fonctionnaires appartenant aux échelles de rémunération exigées par l'ESI de faire des études supérieures.

personnel qualifié apte à servir les besoins combinés vitaux de la recherche scientifique ;

- que du côté de l'ESI qui devrait s'aligner sur les niveaux de formation assurés par les écoles et facultés des sciences de l'information et de bibliothéconomie du monde entier (Bac+2, Bac+5 et doctorat). Les trois niveaux sont importants pour les BU, à chacun ses tâches et à chacun ses responsabilités. En plus des niveaux, les programmes de formation devraient être révisés sur la base d'études effectuées sur le terrain pour définir les besoins en fonction :

- des types des systèmes et services d'information existants et à mettre en œuvre (bibliothèque nationale, publique, centre de documentation, service d'information, etc.) ;
- des secteurs économiques (privé, public) ;
- des découpages administratifs (administration centrale, régionale, collectivités locales, etc.).

La prise en considération des développements théoriques et pratiques atteints par la science de l'information au niveau international est certes fondamentale mais non suffisante.

Par ailleurs, la nécessité d'une spécialisation de départ dans une branche du savoir différente de "l'information scientifique et technique" est une question qui n'a pas été tranchée par l'ESI. La quasi-totalité des fonctions du professionnel de l'information du troisième millénaire, en particulier celles relatives à l'analyse des documents et à l'interaction avec les chercheurs, suppose une double spécialisation. La pratique de l'ensemble des pays du monde, y compris ceux en voie de développement, consiste et ce, depuis les premiers instituts et facultés de bibliothéconomie, à acquérir une spécialisation dans une discipline (par la formation initiale et par la pratique) et de la compléter par une formation en bibliothéconomie, devenue documentation puis science de l'information.

CONCLUSIONS

Avons-nous besoin d'attirer l'attention sur la situation critique des BU de notre pays dont la mission première est détournée en raison de l'absence d'une politique globale et d'une vision stratégique des missions, rôles et fonctions qui sont les leurs ?

C'est cette stratégie qui permettrait de rendre à ces bibliothèques leur vocation première en permettant l'entreprise de nombreuses actions en vue de la modernisation des infrastructures et des méthodes de gestion, du recrutement de professionnels et de para-professionnels en quantité et qualité suffisante et enfin de la mise à la disposition des chercheurs des espaces, du temps, des produits et des services dont ils ont besoin aux moments et aux lieux opportuns !

C'est cette stratégie qui guiderait, par ailleurs, les choix quant aux renouvellements des collections, aux quantités et à la qualité des documents du patrimoine de l'université à rendre disponible, aux types de documents et des disciplines à privilégier, aux équipements matériels et technologiques à mettre en place, etc. C'est enfin cette stratégie qui orienterait le choix des personnes et des groupes de partenaires à impliquer.

La diversité croissante des documents à acquérir, à rendre disponibles ou à diffuser auprès des chercheurs constitue, à n'en pas en douter, le choc le plus spectaculaire de la société de l'information. Le rêve de la "bibliothèque sans murs" s'il se réalise ailleurs progressivement, doit être un objectif à atteindre par les plus démunis "que nous sommes" !

Bibliographie

- Abbott, C. (1994), *Performance measurement in library and information services*, London, Association for information management (Aslib Know How Series).
- Carbrone, P. (1998), « Evaluer la performance des bibliothèques : une nouvelle norme », *BBF*, n° 6, p. 40-45.
- Tour d'horizon de la « Réunion des directeurs des bibliothèques d'enseignement supérieur », organisée par la sous direction *des bibliothèques et de la documentation* le 15 et 16 janvier 2004, *BBF*, t. 49, n° 3, p. 89-91.
- Le Coadic, Yves, François (1997), *Usages et usagers de l'information*, ADBS, Nathan Université (Collection information documentation 128).
- La Lecture numérique : réalités, enjeux et perspectives*, ouvrage coordonné par Claire Belisle, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, (2004).
- Line, M. (1995), *The road through chaos : the future role of the university library in the creation of knowledge*, Edited by Sven Hedberg, Upsala.
- Simmon, R. (2003), *le Rôle fondamental des bibliothèques dans la société de l'information*, IFLANET : http://www.ifla.org/III/wis_af.html.
- Truesdell, Cheryl B. (1994), « Is access a viable alternative to ownership ? » *A review of access performance. Journal of Academic librarianship*, t. 20, n° 4, september, p. 200-206.

THESAURUS DOCUMENTAIRES SUR LE WEB ET RECHERCHE PAR SUJET

Lalthoum Saadani

Résumé

Les thésaurus sont perçus par plusieurs chercheurs comme des moyens efficaces d'aide au repérage par sujet. Pourtant, mis à part les quelques rares études sur la façon dont les bibliothécaires et les indexeurs emploient ces outils, aucune, à notre connaissance, n'a été menée sur leur usage par des utilisateurs finaux. L'utilisation effective des thésaurus en format de navigation hypertextuelle, format qui caractérise aujourd'hui la majorité des thésaurus disponibles sur le Web, reste également un domaine inexploré. Ce mode de consultation, rappelons-le, a été, il y a quelques années, recommandé par certains chercheurs dont Pollard (1990-1993), comme une technique de recherche efficace.

INTRODUCTION

Les thésaurus documentaires construits selon les normes nationales et internationales (ex. ISO 2789) sont perçus par plusieurs comme des outils efficaces d'aide au repérage par sujet. Certains chercheurs soulignent, cependant, depuis des années, l'inadéquation de ces outils pour les besoins des utilisateurs finaux et les avantages de la recherche en vocabulaire libre privilégiée par les novices dans les titres, les résumés et les textes intégraux. Leur utilisation efficace implique à la fois un modèle des procédures d'indexation et de contrôle de vocabulaire, une connaissance suffisante du sujet de recherche et une maîtrise du thésaurus lui-même, ce qui limite son utilité à un groupe restreint d'utilisateurs experts (Duncan et McAleese, 1987 ; Iyer, 1995).

Pourtant, après un désintéressement provoqué par l'enthousiasme dû à la disponibilité de textes interrogeables en vocabulaire libre dans les années

1980-1990 (Maniez, 1994 : 187 ; Oppenheim, 1993) et le constat de l'impossibilité de les indexer tous, on observe un regain d'intérêt pour les thesaurus et d'autres langages documentaires (systèmes de classification et listes des vedettes-matière). Aujourd'hui, bien que de nombreuses habitudes informationnelles (accessibilité de recherche à une population très large et beaucoup plus diversifiée que celle des utilisateurs de bases de données, intervention des intermédiaires humains qui était jadis indispensable et est devenue moins nécessaire, transparence de plusieurs fonctionnalités de recherche, etc.) ont été bouleversées par les capacités hypertextuelles et multimédia d'Internet, on constate que les modes de recherche et de navigation inhérents aux technologies de ce réseau n'ont pas réellement réussi à assurer un repérage d'information efficace (Kosovac, 1997-1999) : problèmes de recherche en vocabulaire libre, absence de précision qui caractérise la recherche en texte intégral, taille des bases de données interrogées, absence de structuration des données interrogées, diversité des formats de contenus et de présentation, etc.

Les fournisseurs de services de bases de données bibliographiques ont continué dans la plupart des cas à recourir à des thesaurus et ont choisi d'intégrer ces outils dans leurs interfaces de recherche. Le contenu de ces thesaurus, construits selon des normes nationales et internationales pour l'indexation et le repérage des données bibliographiques par des professionnels de la documentation, n'a pas changé dans la plupart des cas. Le format de présentation, par contre, favorise la consultation et l'usage en mode de navigation hypertextuelle. Cette technique semble mieux adaptée aux besoins des utilisateurs novices puisqu'elle favorise la recherche par exploration à partir du contenu des thesaurus (Pollard, 1990-1993).

Tout d'abord, nous passerons en revue, sans aucunement viser l'exhaustivité, les études pertinentes qui se sont intéressées aux utilisateurs des thesaurus documentaires dans la recherche bibliographique en ligne. Le but est de fournir une synthèse de ces études : souligner les principales difficultés liées à l'usage de thesaurus en tant que mode d'accès à l'information et examiner les différentes solutions proposées pour faire face aux difficultés soulevées. Nous fournirons ensuite un aperçu des caractéristiques des thesaurus actuellement disponibles sur le Web. Quelques exemples de bases de données intégrant des thesaurus documentaires comme interface de recherche par sujet seront soulignés. Nous constaterons

finalement en examinant les thésaurus sur le Web que plusieurs lacunes soulignées dans la littérature à l'égard des outils traditionnels ne sont plus justifiées.

Qu'est-ce qu'un thésaurus ?

Le thésaurus est un langage documentaire, dit artificiel, d'analyse et de repérage d'information. Plusieurs définitions du thésaurus documentaire existent et varient selon l'utilisation qui est faite de cet outil. Pour en citer quelques-unes, le thésaurus, selon Iyer (1995 : 61), est un outil bibliographique composé d'une liste normalisée de termes utilisés pour le stockage et le repérage d'information. Pour Miller (1997 : 489), le thésaurus peut être défini en tant que modèle lexico-sémantique d'une réalité conceptuelle ou de ses composantes, exprimé sous forme d'un système de termes et de leurs relations [et] utilisé en tant qu'outil de traitement et [...] de repérage d'information. Il existe différents types de thésaurus (Aitchison et al., 1997 : 1). Nous nous intéressons dans cet article uniquement à l'usage d'un thésaurus classique monolingue tel que défini dans la norme ISO-2788 :

« Vocabulaire d'un langage d'indexation contrôlé organisé formellement de façon à expliciter les relations a priori entre les notions (par exemple relations générique-spécifique) ».

Le terme "thésaurus" utilisé tout au long de ce document désigne donc ce "thésaurus classique". Lorsqu'il est question d'un autre type de vocabulaire contrôlé, nous apporterons les précisions nécessaires.

Les thésaurus sont aujourd'hui mis en évidence en tant qu'interfaces de recherche par sujet. En plus, ces outils sont utilisés sans le recours à des intermédiaires humains comme les bibliothécaires de référence.

Contenu

Le thésaurus est composé d'un ensemble de termes et de relations conventionnelles. Les termes représentent des concepts et peuvent être soit des descripteurs (termes préférés) soit des non-descripteurs (termes rejetés). Quand plusieurs termes équivalents dénotent un concept, un seul terme est préféré et donc retenu en tant que descripteur. Les non-descripteurs renvoient au descripteur. Afin de préciser, d'expliquer ou de définir la portée d'un terme, des notes d'application sont parfois fournies (Iyer, 1995 : 65).

Les relations entre les termes, de nature sémantique, sont au nombre de trois : 1) la relation d'équivalence (relation entre descripteurs et non-descripteurs) permet de souligner qu'un terme est équivalent à un autre (ex. termes synonymes et quasi-synonymes) ; 2) la relation associative est utilisée entre les descripteurs qui "ne font pas partie de la même chaîne hiérarchique" (ISO-2788 : 17) (ex. oiseaux et ornithologie) ; 3) la relation hiérarchique est une relation composite, puisqu'elle inclut la relation générique, la relation partitive, la relation d'instance et les relations polyhiérarchiques. La relation générique désigne un type, une variété ou une espèce d'une entité (ex. le dauphin est un mammifère). La relation partitive signifie que "le nom d'une partie implique le nom de son tout" (ex. biologie est une partie de science ; zoologie est une partie de biologie, etc.) (ISO 2788 : 16). La relation d'instance est la relation qui existe entre une catégorie générale et un spécimen (ex. les Alpes représentent des spécimens de régions montagneuses). Finalement, les relations polyhiérarchiques servent à désigner les notions appartenant à plusieurs catégories (ex. le terme orgue peut être subordonné à instruments à vents et à instruments à clavier) (ISO-2788 : 16-17).

Structure

Le contenu des thesaurus peut être affiché sous une forme alphabétique, systématique ou graphique (Aitchison, Gilchrist et Bawden, 1997). L'affichage alphabétique, largement utilisé comme mode d'organisation des termes, permet de visualiser dans une seule séquence suivant les lettres de l'alphabet tous les termes (acceptés et rejetés) ou uniquement un niveau de la hiérarchie en présentant les termes subordonnés au terme générique. Il est fréquent, cependant, dans un affichage alphabétique, de combiner dans une seule séquence les termes génériques et spécifiques et de présenter ainsi plusieurs niveaux de la hiérarchie.

L'affichage systématique, également qualifié d'affichage classificatoire, thématique ou d'arborescence, organise la hiérarchie ou les catégories d'après le sens et la logique des relations entre les termes (Aitchison, Gilchrist et Bawden, 1997 : 103). Des termes homogènes et cohérents appartenant à une classe ou à une catégorie sont regroupés ensemble sous la classe en question (ex. organisation en domaines, organisation par facettes, etc.). L'affichage systématique fournit donc "une structure globale ou une macro-classification" (ISO-2788). L'usage d'un index alphabétique est requis afin de

faciliter l'accès au code ou à un point en particulier dans l'organisation systématique.

L'affichage graphique permet de regrouper les termes sous forme d'un schéma fléché, d'une structure arborescente, d'un graphe circulaire ou d'un terminogramme. Chaque schéma utilise ses propres notations qui permettent de lire le contenu. Les termes affichés dans un graphe peuvent être localisés à l'aide d'une légende (Aitchison, Gilchrist et Bawden, 1997 : 128). Peu importe le type d'affichage, on lui associe toujours une section alphabétique qui sert d'index.

Fonctions

Le thesaurus documentaire a deux fonctions principales : l'indexation et le repérage d'information. Au moment de l'indexation, le thesaurus permet de décrire et d'indiquer par une transcription en un langage documentaire des concepts extraits d'un document analysé. Le thesaurus sert ensuite pour la recherche et le repérage d'information. Les termes retenus lors de l'indexation permettent aux utilisateurs qui interrogent le système d'information sur un sujet donné de repérer les documents qui traitent de ce sujet.

Le thesaurus comme outil d'aide au repérage

L'utilisation des thesaurus, sur support papier ou en format électronique, comme outils d'aide au repérage reste un domaine inexploré. Les études sur l'usage de ces outils par des utilisateurs finaux dans des situations de recherche réelles sont pratiquement absentes. Pourtant les utilités et fonctions supposées des thesaurus lors d'une activité de recherche par sujet sont nombreuses :

- Elles permettent un contrôle de vocabulaire ce qui contribue à éliminer ou à réduire l'ambiguïté et la redondance propres au langage naturel et favorise en l'occurrence un repérage plus efficace sinon plus précis.
- Elles améliorent la communication entre l'utilisateur et le système par une représentation conceptuelle du domaine de la base de données.
- Elles suggèrent d'autres termes de recherche. Les relations dans le thesaurus, en plus d'exprimer la nature des liens sémantiques entre deux termes, jouent des rôles variés dans le repérage d'information. Elles

permettent, entre autres, d'élargir ou de limiter une requête lors d'une recherche automatisée par sujet et aident les utilisateurs à localiser les points d'accès les plus appropriés.

- Elles évitent de chercher des termes qui n'ont pas été retenus pour indexer le contenu (Schatz et al., 1996).

Considérant ces fonctions, les thesaurus sont donc des outils indispensables d'accès à l'information par sujet (Davies, 1996 ; Kramer, Nikolai, et Habeck, 1997 ; Lykke Nielson, 1998 ; Schatz et al., 1996 ; Walker et Janes, 1999). Le terme "accès par sujet" regroupe d'autres points d'accès. Il désigne l'ensemble des clés de recherche dans une base de données bibliographiques informatisée incluant :

- les mots dans les titres et dans les résumés ;
- les descripteurs, les identificateurs, les indices de classification, les vedettes-matière, les références citées et les mots clés du texte (dans une recherche à texte intégral) (Hjorland, 1997 : 20) ;
- les tables des matières (Lam, 2000) ;
- les mots sujets dans les index de livres ou de périodiques.

L'accès par sujet implique donc toutes les données dont la fonction intentionnelle ou non est d'aider les utilisateurs à identifier des documents pertinents en employant des éléments associés au contenu thématique. Une différence fondamentale qui permet de distinguer les diverses clés d'accès mentionnées est la recherche en vocabulaire libre (ex. mots clés du titre, mots clés dans le résumé, etc.) versus la recherche en vocabulaire contrôlé à partir des termes d'indexation assignés par des indexeurs.

Plusieurs publications sur le présumé usage des thesaurus se basent sur les expériences personnelles des auteurs, souvent des praticiens, avec ces outils. Ainsi, les écrits qui s'attardent à décrire les éventuelles pratiques (simulation des démarches de recherche avec thesaurus), qui dénoncent les difficultés possibles associées à leur usage (ambiguïté et inaccessibilité aux utilisateurs novices) ou qui proposent des solutions d'amélioration (nouvelles normes, nouvelles façons de les construire ou de les présenter, etc.) abondent. On note, cependant, une grande faille au niveau de la disponibilité d'études réelles qui impliquent l'usage de ces outils par de vrais utilisateurs.

Devant cette insuffisance, on est tenté de se retourner aux résultats d'enquêtes sur l'utilisation des OPACs (1) en général et à l'aide de quelques listes des vedettes-matière en particulier. Ces résultats demeurent néanmoins insuffisants. Tout d'abord, les expériences des utilisateurs avec ces systèmes documentaires rapportées par plusieurs chercheurs mettent en relief les problèmes suivants :

- obstacles liés à l'hétérogénéité du vocabulaire (le vocabulaire couvre plusieurs champs ou domaines disciplinaires),
- difficultés d'ordre technique, syntaxique et sémantique (erreurs de saisie ou d'orthographe, méconnaissance des systèmes, etc.)
- complexité de la recherche dans ces systèmes documentaires (cohabitation de notices créées suivant des normes différentes, incompatibilité des termes d'indexation dans les notices avec ceux dans les listes d'autorités, etc.).

Ces questions générées particulièrement par la diversité des domaines couverts dans les OPACs ne se posent pas dans le cas d'une base de données limitée à un seul domaine. Les thésaurus sont, dans la majorité des cas, des outils spécialisés dans un seul champ disciplinaire et servent généralement à interroger une base de données du même domaine.

Ensuite, si on examine les études sur la difficulté des usagers avec les vedettes-matière (ambiguïté des termes coordonnés a priori, subdivisions, etc.), on ne peut pas s'empêcher de s'interroger sur le degré d'applicabilité des résultats de ces études aux thésaurus utilisés en ligne. Nous ne disposons d'aucun élément pour répondre à une telle question. L'absence d'études sur l'usage des thésaurus dans une véritable recherche ne nous permet pas d'établir la comparaison avec les résultats observés chez les utilisateurs des listes des vedettes-matière. On sait, cependant, que les thésaurus se distinguent des listes des vedettes-matière et ce à différents niveaux : coordination, couverture ou spécialisation, exhaustivité, etc. La coordination a priori, l'usage de format inversé d'une vedette et les subdivisions employées dans les vedettes-matière, à titre d'exemple, constituent une source de confusion chez la plupart des utilisateurs novices, soulignent plusieurs

(1) Online Public Access Catalog (Catalogue informatisé consultable en ligne).

chercheurs dont Drabenstott et Vizine-Goetz (1994) et Ihadjadene (1999). Or, les termes dans les thesaurus ne sont pas soumis à une telle subdivision ni coordonnés a priori.

Problèmes liés à l'usage des thesaurus

Plusieurs études passées en revue sur les thesaurus vantent les mérites de ces outils particulièrement en tant que moyens d'aide au repérage, sans toutefois être basées sur des explorations réelles de leur usage (Davies, 1996 ; Lykke Nielson, 1998 ; Walker et Janes, 1999). Un nombre équivalent, sinon supérieur, de publications dénonce la faiblesse de leur contenu, les difficultés auxquelles se heurtent ceux qui les consultent ou le manque de convivialité de leur format de présentation. Seuls les problèmes directement liés à l'usage par des utilisateurs finaux seront résumés dans les paragraphes qui suivent. D'autres lacunes en relation avec l'exhaustivité du contenu et l'absence de compatibilité entre thesaurus du même domaine existent. Celles-ci, bien qu'elles demeurent des sujets d'actualité et soulèvent un problème de taille particulièrement lorsqu'il est question d'utiliser les thesaurus dans des environnements réseaux, ne constituent pas une préoccupation dans le cadre de cette publication. Le lecteur qui désire en savoir plus sur ces questions peut consulter les publications de Chamis (1991), Chen et al. (1995-1998), Iyer (1995), Schatz et al. (1996), Shiri et Revie (2000).

Lorsqu'on examine les critiques formulées à l'égard des thesaurus, on constate qu'elles sont, dans la majorité des cas, destinées à l'outil "thesaurus" en général sans aucune précision quant au type de format : imprimé ou électronique (Beguïn, 1998 ; Iyer, 1995). Certains condamnent surtout le format de présentation du contenu généralement linéaire (Duncan, 1987 ; Duncan et McAleese, 1987 ; McAleese et Duncan, 1987 ; Pollard, 1990,1993). D'autre part, quand il est question d'un thesaurus fourni en ligne, plusieurs se penchent sur des interfaces qui n'offrent aucune possibilité de choisir en ligne des termes de recherche, de pouvoir butiner ou d'explorer le contenu du thesaurus. Il faut reconnaître que pendant plusieurs années, le thesaurus qui servait à indexer les documents répertoriés dans une base de données était stocké dans un fichier indépendant de la base en question (ex. bases de données diffusées par des serveurs tels Dialog). Aucun dispositif ne permettait à l'utilisateur final de savoir si le thesaurus était disponible en ligne, de l'orienter vers le contenu d'un tel outil à partir des termes de la

requête ou d'accéder aux termes d'indexation. L'utilisateur doit, en l'occurrence, s'en remettre à son inspiration du moment et penser à tous les termes utilisés dans la base de données pour réaliser un repérage fructueux. Or ceci n'est pas facile.

D'abord, le contenu du thesaurus, selon certains, est inapproprié pour les utilisateurs finaux. Il requiert des habiletés particulières, un grand effort d'abstraction et une importante flexibilité de la part de celui qui l'utilise (Béguin, 1998). L'utilisateur inexpérimenté, inapte à traduire en langage documentaire le sujet de sa question (Maniez, 1994 : 178), échoue à formuler avec exactitude les termes appropriés. Il n'arrive que rarement à appairer les expressions supposées traduire son énoncé de recherche avec celles admises dans le thesaurus.

En examinant la nature des difficultés rapportées ici, on peut aisément déduire qu'il est question d'abord d'un thesaurus fourni en ligne. Les obstacles auxquels se heurtent les utilisateurs novices témoignent ensuite de l'usage de systèmes d'information en mode interrogatoire (question-réponse). Or, ce mode de recherche requiert une syntaxe très complexe destinée particulièrement à être employée par des utilisateurs experts. Plusieurs techniques nécessaires pour faire une telle recherche exigent un ensemble de connaissances (connaissances conceptuelles, sémantiques et syntaxiques), un apprentissage technique (langage de commandes) ainsi que différentes aptitudes de la part de l'utilisateur (Borgman, 1986, 1996). Ceci explique donc les difficultés rencontrées par la majorité des utilisateurs novices. En effet, contrairement au mode de recherche exploratoire qui offre la possibilité de parcourir en ligne les termes retenus dans l'indexation et ceux fournis dans un thesaurus, le mode interrogatoire contraint l'utilisateur à lancer sa recherche en se servant uniquement de la barre de commande. L'utilisateur novice se trouve donc confronté à une double difficulté : la difficulté d'exprimer une question de recherche en la réduisant à un ou plusieurs termes pertinents et celle de comparer ces termes à ceux utilisés dans l'indexation (Maniez, 1994).

Dans les systèmes d'information en mode interrogatoire, l'utilisateur réussira à faire une recherche fructueuse uniquement s'il est en mesure de considérer l'autre facette de sa recherche à savoir celle de l'indexation (Béguin, 1998 ; Blair, 1986). En d'autres termes, il devrait deviner comment le thesaurus a été utilisé par l'indexeur. Ceci n'est pas simple, particulièrement

lorsqu'on réalise que même entre indexeurs, le même sujet peut être perçu et analysé différemment. Le manque de stabilité et de cohérence intra et inter-indexeurs génère souvent une divergence dans l'indexation. Ceci est dû à plusieurs raisons, entre autres :

- L'absence de règles strictes dans la sélection et l'attribution des termes d'indexation. L'indexeur ne dispose pas d'une politique claire et précise d'indexation (Markey, 1984 ; Bean et Green, 2001).
- L'absence de définitions qui aident à préciser la signification des termes utilisés dans le thesaurus (Hudon, 1998).

Toutes ces raisons font qu'au lieu de se concentrer sur ses propres activités intellectuelles, l'utilisateur d'un thesaurus devrait d'abord démêler la réversibilité de la médiation documentaire (Béguin, 1998).

Les difficultés auxquelles font face les utilisateurs finaux des thesaurus traduisent surtout l'absence d'une disponibilité explicite de l'outil. Le besoin de disposer en ligne d'une liste des termes a d'ailleurs été ressenti et exprimé par plusieurs utilisateurs (Connell, 1995, Drabenstott et Vizine-Goetz, 1994).

Les relations thésaurales constituent un autre aspect du contenu largement critiqué. On déplore tout d'abord l'ambiguïté des abréviations fournies (TG, TS, TA, etc.), l'absence de consensus dans la définition des relations associatives entre les termes et le manque de directives pour construire ces relations. Exceptée la relation hiérarchique qui constitue la base pour déterminer les descripteurs, toutes les autres sont estimées confuses (Green, 1996 : 72 ; Molholt, 1996 : 67). Le nombre de relations fournies est également jugé insuffisant pour les besoins des utilisateurs (Bertrand-Gastaldy, 1984) et pour exprimer la richesse de la langue naturelle. Les critiques à l'égard des relations thésaurales, notons-le, ne sont basées sur aucune mise à l'épreuve de celles-ci. À part les expérimentations entreprises par Duncan et McAleese (1987) auprès d'un groupe d'élèves afin de tester le niveau de clarté des relations conventionnelles, tous les reproches reposent généralement sur les expériences personnelles des chercheurs.

On critique ensuite le mode de présentation linéaire du contenu. L'affichage graphique étant moins fréquent (parmi les 779 thesaurus étudiés par Bertrand-Gastaldy et Davidson, uniquement 5.5 % ont un affichage graphique), la présentation alphabétique ou hiérarchique demeure la plus

commune. Une présentation linéaire du thesaurus, selon certains, est encombrante et très lourde à utiliser même dans un système automatisé offrant des facilités pour parcourir une hiérarchie (Duncan 1987 ; Massicotte, 1988). Elle ne permet pas d'exprimer la structure qui sous-tend le contenu. L'utilisateur qui consulte un tel thesaurus a l'impression de chercher dans une simple liste alphabétique de mots clés (Duncan, 1987 ; Duncan et McAleese, 1987). Ce constat reste, cependant, discutable. En effet, encore là, à l'exception des travaux réalisés par Duncan et McAleese (1987) il y a plusieurs années, la mise à l'essai d'une forme de présentation ou une autre n'a fait l'objet d'aucune étude.

Solutions proposées

La plupart des chercheurs qui se sont attardés à dénoncer les prétendues lacunes associées à l'utilisation des thesaurus proposent des solutions d'amélioration. La correction des faiblesses de ces outils passe, selon certains, par un enrichissement du contenu (diversification de sources de vocabulaire, enrichissement des relations, nouvelles normes), un renforcement de l'accessibilité (d'autres types de thesaurus, plus de termes d'accès) ou de nouvelles façons de les construire ou de les présenter. Qu'elles concernent le contenu, l'accessibilité aux utilisateurs novices ou le mode d'affichage, ces suggestions d'amélioration restent dans la majorité des cas basées sur les expériences et les perceptions personnelles des chercheurs. Aucune étude, sauf quelques rares tentatives (Duncan et al., 1987 et Fidel, 1991a) qui remontent à quelques années, n'est fondée sur un examen des thesaurus dans une situation de recherche réelle et n'implique des utilisateurs finaux.

Ainsi, pour améliorer le contenu des thesaurus, il suffit, selon plusieurs, de multiplier les sources de vocabulaire. L'ajout d'autres outils linguistiques ou terminologiques peut sûrement aider les utilisateurs dans leur choix des termes de recherche (Béguin, 1998). La combinaison de plusieurs outils d'accès par sujet est perçue comme une solution pour pallier les faiblesses propres à chacun. En plus, l'accès à des interfaces multiples et à des outils terminologiques variés permettra de répondre aux besoins de différentes clientèles et garantira un repérage plus précis (Schatz et al., 1996).

Quelques projets ont d'ailleurs été réalisés dans ce sens. Certains, basés sur l'intégration de plusieurs thesaurus monolingues et multilingues spécialisés

dans divers domaines, existent depuis plusieurs années (Chamis, 1991 ; Chamis, Stern et al., 1990). D'autres ont vu le jour très récemment (Kramer et al., 1997 ; Nikolai et al., 1999 ; NM (*National Library of Medicine*), 2002) grâce aux nouvelles technologies d'Internet. L'utilité de ces outils et leur usage n'ont, cependant, fait l'objet d'aucune étude empirique.

D'autres auteurs s'attardent à développer de nouvelles relations sémantiques, plus nombreuses et plus claires pour les utilisateurs novices (Alani et al., 2000 ; American Library Association, 1997 ; Dee and Kuhr, 1996 ; Duncan et McAleese, 1987 ; Schmitz-Esser, 1998, 2001 ; Soergel, 2000 ; Tudhope et al., 2001). L'intérêt accordé aux relations thésaurales, soulignons-le, ne date pas d'aujourd'hui. En effet, depuis plusieurs années, ces relations ont retenu l'attention de quelques chercheurs qui essaient d'en établir une typologie plus "pointue". De nombreuses recommandations sont faites pour enrichir ces relations surtout dans le contexte de la construction de thesaurus à partir de dictionnaires électroniques (Green, 1996 ; Jones, 1993 ; Wang, Vandendorpe et Evens, 1985), de leur utilisation comme bases de connaissances (Kim et Kim, 1990 ; Molholt et Goldbogen, 1990) pour des systèmes experts d'interrogation ou d'autres traitements de la langue naturelle (Schmitz-Esser, 1998). Certains tentent de les améliorer au moyen d'une représentation graphique plus significative (Genest et Chein, 1997).

La validité des relations proposées et leur accessibilité aux utilisateurs restent des facettes non explorées. A part les expériences entreprises par Duncun et McAleese (1987), ces relations enrichies, comme d'ailleurs les relations conventionnelles existantes, n'ont pas été mises à l'épreuve. Il est donc difficile d'estimer leur utilité pour la recherche et le repérage par des utilisateurs finaux.

Par ailleurs, pour rendre les thesaurus plus accessibles aux utilisateurs novices, on propose de concevoir des outils de recherche spécialement conçus pour ces derniers. Ces outils, différents des thesaurus classiques, sont construits selon diverses techniques et présentés avec le maximum de termes d'entrée (Bates, 1986, 1990 ; Bertrand-Gastaldy, 1984 ; Lancaster, 1977 ; Lopez-Huertas, 1997 ; Pollard, 1993 ; Strong et Drott, 1986). En plus de prendre toutes sortes de formes et de comporter des relations plus variées et plus riches entre les termes (Strong et Drott, 1986), ces outils pour les utilisateurs sont créés à partir de sources aussi variées que multiples : bases de données textuelles, terminologies, dictionnaires électroniques (Green,

1996 ; Wang, Vandendorpe et Evens, 1985), questions des utilisateurs (Güntzer et al., 1988 ; Lopez-Huertas, 1997) et d'autres outils.

On assiste également à la mise en place de quelques projets d'interfaces usager pour aider à la formulation des questions de recherche (Bates, 1990 ; CERES (2), 1999), pour soutenir les différentes stratégies de navigation et de recherche d'information (Belkin et Cool, 1993) ou pour fournir l'accès à une multitude de thesaurus couvrant une variété de disciplines (KnowledgeCite Library, ?). Il reste qu'aucune recherche sur les utilisateurs ou les utilisations effectives de ces interfaces n'a été réalisée. Il est donc prématuré d'affirmer que ces projets ont réellement réussi à résoudre les problèmes associés à l'usage des thesaurus dans la recherche et le repérage. Nous ne disposons d'aucune donnée qui permette par ailleurs de confirmer ou d'infirmer le niveau d'adaptabilité de ces outils aux besoins réels des utilisateurs.

D'un autre côté, afin de rendre l'organisation du contenu des thesaurus plus significative, les mérites d'une présentation graphique semblent faire l'unanimité (Bertrand-Gastaldy et Davidson, 1986 ; Lancaster, 1986 ; Lopez-Huertas, 1997 ; Duncan, 1987 ; Duncan et McAleese, 1987 ; Kolmayer et al., 1998). On propose, entre autres, un affichage sous forme d'un réseau de notions inter-reliées (Duncan, 1987), d'un réseau sémantique (Molholt et Goldbogen, 1990) ou d'une carte conceptuelle (Duncan et McAleese, 1987).

L'approche graphique est supposée présenter plusieurs avantages, entre autres de :

- permettre à l'utilisateur de saisir rapidement la signification globale du contenu et de la structure du thesaurus ;
- favoriser une meilleure interaction entre l'utilisateur et le système ;
- fournir un aperçu de l'environnement d'un concept et mettre en évidence le contexte sémantique d'un descripteur grâce au regroupement des termes reliés et des relations entre les termes ;
- occasionner une réduction du volume du thesaurus ;
- réduire la différence entre experts et novices.

(2) *Californian Environmental Resources Evaluation System.*

Sauf quelques initiatives isolées rendues possibles récemment grâce aux technologies Web, les projets avec des thesaurus graphiques qui ont réellement vu le jour sont très rares. Ce type de présentation censé faciliter l'exploration et la navigation dans l'espace sémantique semble, selon certains, peu pratique. Pollard (1990) qui voulait d'ailleurs explorer les forces et les limites de l'hypertexte en tant que procédé pour présenter les thesaurus, l'a testé sur les trois modes d'affichage décrits dans les normes ISO soit la représentation alphabétique, hiérarchique et graphique. L'affichage graphique généré par les navigateurs hypertextuels, conclut l'auteur, était le moins fonctionnel.

Quelle présentation (alphabétique, hiérarchique ou graphique) du contenu du thesaurus est plus efficace pour interroger une base de données reste une question non explorée. Certains pensent que la présentation graphique peut être utile pour fournir un accès visuel de la concentration des termes autour d'un concept (ex. sous forme de nuage, carte conceptuelle, etc.). Une telle présentation ne semble pas cependant servir l'utilisateur préoccupé d'abord par le repérage d'information (Bilal, 2000) et ne convient pas à tous les usagers. Une étude entreprise par Chen et al. (1998 a) en vue de tester l'efficacité d'une interface graphique pour chercher sur Internet en mode de navigation (*Category Map*) et une autre (*Concept Space*) en mode d'interrogation appuie ce dernier point de vue. En effet, il a été constaté que certains sujets participants, qui préféraient l'usage de modèles mentaux plus familiers telle une organisation alphabétique ou hiérarchique, trouvaient que la présentation graphique n'était pas utile.

Par ailleurs, l'interface à un thesaurus en ligne, pensent certains, doit faciliter le déplacement de l'utilisateur à travers ses différentes parties. Elle doit également mettre en évidence des fractions détaillées de celui-ci, en tenant compte des besoins du moment (Bertrand-Gastaldy et Davidson, 1986 ; Lancaster, 1986). C'est l'idée recherchée dans un thesaurus basé sur l'hypertexte prôné par quelques auteurs dont Pollard (1990, 1993). Les prototypes d'interfaces hypertextuelles sont nombreux (Agosti, Gradenigo et Marchetti, 1992 ; Duncan, 1987 ; Pollard, 1993 ; Johnson et Cochrane, 1995 ; Johnson, 1997 ; Shapiro et Yan, 1996). Rares sont les chercheurs qui abordent les questions de validation de ces prototypes ou de leur usage par des utilisateurs dans une véritable recherche. Ceci est également vrai en ce qui concerne les thesaurus hypertextuels fournis actuellement sur Internet.

L'accessibilité quasi universelle qui caractérise Internet combinée à l'usage très grand de la technologie hypertexte a favorisé le développement de plusieurs thésaurus. On assiste actuellement au design de nombre d'interfaces Web dans lesquelles ces outils sont intégrés en tant qu'outils autonomes ou comme partie intégrante d'une base de données ou d'un système de repérage d'information (Shiri, Revie et Chowdhury, 2001).

Avec ce passage des thésaurus à l'environnement Web, plusieurs propositions d'amélioration se trouvent concrétisées, voire devancées, dans certains cas (ex. thésaurus multimédia). Le *Plumb Design Visual Thesaurus*, que nous décrivons plus loin, est un exemple de thésaurus multimédia. Il est, cependant, difficile de prétendre que ces développements favorisés grâce à la technologie d'Internet constituent une solution à certains soi-disant problèmes associés aux thésaurus. Sans une mise à l'étude de ces outils dans une situation de recherche réelle, leur efficacité dans la recherche et leur utilité pour les besoins des utilisateurs finaux ne peuvent être confirmées.

L'hypertexte, à titre d'exemple, qui caractérise la majorité des thésaurus sur le Web, est qualifié par certains auteurs de difficile et d'inapproprié dans le cas de gros corpus. Ce même mode d'organisation et de navigation est vu par d'autres comme idéal dans le cas de corpus fragmentés (Shneiderman dans Pollard, 1993), car il favorise les capacités de découverte et de navigation. Jusqu'à quel point l'hypertexte est-il réellement favorable pour explorer un espace conceptuel basé sur une structure composée d'un ensemble de termes et de relations ? Quel intérêt présente une telle interface pour un utilisateur préoccupé d'abord par la recherche et le repérage d'information ? Le risque de s'égarer et de s'éloigner de son objectif de recherche est une des probabilités à ne pas ignorer. La réponse à ces questions ne peut être obtenue sans une exploration des usages et des perceptions des utilisateurs qui ont expérimenté un thésaurus navigationnel dans une situation de recherche réelle.

Nous constaterons, cependant, dans la section qui suit que plusieurs caractéristiques des thésaurus sur le Web renforcent leur rôle en tant qu'outils spécifiquement destinés à des utilisateurs finaux pour l'interrogation. Ceci constitue en soi une grande mutation lorsqu'on pense que, jadis, ces outils étaient davantage assignés à l'indexation.

Thesaurus sur le Web

Il existe actuellement sur Internet un grand nombre de thesaurus construits suivant des normes nationales et internationales. Ces thesaurus, monolingues et multilingues, sont de différents formats et couvrent une variété de domaines. Shiri et Revie (2000) ont pu identifier plus de 50 grands thesaurus couvrant environ 30 thèmes et ce nombre ne fait qu'augmenter. Koch (1996), Lutes (1998), Middleton (2001), le site de *American Society of Indexers* (2000), le site de HILT (3), à côté d'autres initiatives émanant d'individus ou d'institutions, se sont chargés de répertorier les sites des outils disponibles sur le réseau ainsi que des publications les concernant (normes, ateliers, conférences, implantations, prototypes, etc.) incluant parfois une description de leur contenu. Les liens dans plusieurs listes ne sont, cependant, pas tous à jour.

Contenu

Les thesaurus sur le Web intègrent, à côté du contenu textuel (termes, relations, notes d'application, définitions, etc.), un ensemble de caractéristiques graphiques (boîtes de dialogue, icônes, couleurs, etc.). Ainsi, les termes dans la majorité de ces outils, peu importe leur format, sont affichés sous forme d'hyperliens. L'application de l'hypertexte aux termes permet de tisser un réseau de liens et de relations entre ces termes, ce qui facilite la navigation en profondeur et en largeur ainsi que d'un point d'ancrage à un autre. Chaque terme peut être visualisé dans son environnement sémantique entouré, selon le cas, des termes spécifiques, génériques et associés. Une note d'application, lorsqu'elle est fournie pour un terme, permet de définir le contexte d'usage du terme sélectionné.

Les intitulés des trois types de relations sémantiques (4) permettent d'annoncer le genre de ou des termes affichés et sont souvent indiqués suivant la forme développée : **terme générique**, **terme spécifique** et **terme associé**. Ceci rend donc les critiques généralement formulées à l'égard des abréviations **TG**, **TS** et **TA** notamment leur ambiguïté pour les utilisateurs novices injustifiées. En outre, l'usage de l'hypertexte pour se déplacer d'un

(3) <http://hilt.cdli.strath.ac.uk>.

(4) Sont mentionnés sous forme d'un texte statique c'est-à-dire qu'elles ne sont pas des hyperliens.

terme à un autre et pour parcourir le contenu constitue un plus. Il peut être perçu comme un enrichissement de ces relations. En effet, par sa structure d'hyperliens, l'hypertexte simplifie la navigation entre les termes et rend l'exploration plus opérationnelle. En d'autres termes, les hyperliens fournissent une information qui véhicule un sens complémentaire au sens propre d'un terme, sens basé sur des associations ou une logique structurelle. En plus de faire ressortir les liens qui se trouvent déjà entre les termes, ce mode d'organisation favorise une certaine interactivité (action/réaction) et joue le rôle d'un langage d'échange et de communication.

Structure

Malgré les nombreuses tentatives pour normaliser l'édition et la présentation des thésaurus sur Internet (NISO, 1994 ; Milstead, 1998, 1999, NKOS, 1997-2002), les interfaces de ces outils varient largement selon l'application. Tout comme l'usage, la diversité d'interfaces et les thésaurus fournis sur le Web n'ont fait l'objet d'aucune analyse évaluative (Shiri et Revie, 2000). On constate, cependant, lorsqu'on examine ces outils et leurs formats, que nombre de critiques soulignées à leur égard ne sont plus fondées.

Les interfaces utilisateur des thésaurus sur le Web peuvent être regroupés en trois types : les thésaurus multimédia, les thésaurus graphiques et Les thésaurus hypertextuels ou navigationnels.

Les thésaurus multimédia sont utilisés pour l'indexation et le repérage de documents graphiques (ex. des cartes) ou d'objets non textuels (images, photos, vidéo, son, dessins, etc.) (Tansley (1998). Leur contenu est généralement illustré par des images (ex. le TGM (5) I et TGM II ou *Thesaurus of Graphic Materials*) dans le sens où on trouve les termes ou les expressions textuels augmentés par des représentations d'autres types de média (ex. MAVIS 2 ou *Multimedia Architecture for Video, Image and Sound*). Certains thésaurus intègrent des attributs ou des propriétés (ex. couleur, dimension, format, etc.), ce qui facilite la recherche et la visualisation d'objets très précis.

Les thésaurus graphiques mettent l'accent sur la représentation schématisée ou visuelle du contenu. Bien que leur nombre reste très limité,

(5) TGM I et TGM II en plus d'autres thésaurus sont accessibles à partir de la page Web : <http://www.loc.gov/lexico/servlet/lexico/>

on trouve sur le Web quelques prototypes. *MeSHBrowse* (Korn et Shneiderman, 1995), *Cat-a-cone* (Hearst et Karadi, 1997, 1997a), *Visual MeSH* (6) (Lin et al., 1998) sont des exemples qui utilisent tous le thesaurus MeSH (Shiri, Revie et Chowdhury, 2001). Les termes, dans ce type de thesaurus, sont soit affichés sous forme d'un réseau de nœuds interreliés par des flèches unidirectionnelles (ex. *MeSHBrowse*), présentés en deux ou trois dimensions employant différentes couleurs et affichant les termes voisins comme une arborescence (ex. *Cat-a-Cone*) ou comme des nuages de points multicolores. Certains thesaurus combinent la représentation graphique à une liste alphabétique de termes affichés dans une fenêtre à menu déroulant (ex. *Visual MeSH*), montrés en tant que nœuds-parents connectés par des lignes à des nœuds-enfants (ex. *Integrated Thesaurus-Results Browser*) (Sutcliffe et al., 2000) ou désignés comme des objets animés. L'affichage est animé car les termes bougent dans tous les sens, s'éloignent, se rapprochent et changent de dimensions (ex. *Plumb Design Visual Thesaurus*). Dans ce dernier thesaurus, d'autres types de relations entre les termes cherchent à mettre en évidence les diverses associations linguistiques qui ne sont pas facilement accessibles dans des thesaurus classiques. Des ronds et des couleurs sont mis à contribution pour préciser la partie du discours à laquelle la signification individuelle d'un terme appartient (ex. *Plumb Design Visual Thesaurus*) (Plumb Design, 1998).

Les thesaurus navigationnels sont des thesaurus classiques dont l'édition profite du potentiel de la technologie hypertexte (ex. Thesaurus ERIC). L'hypertexte, proposé depuis des années pour faire des recherches dans des textes intégraux et dans des bases de données (Agosti et al., 1996 ; Ellis, 1996a ; Larson et Moon, 1996 ; Noerr et Noerr, 1985), est présent comme moyen de naviguer également dans le contenu des thesaurus graphiques et multimédia. Dans les thesaurus navigationnels, l'hypertexte sert pour organiser le contenu et pour mettre en place les interconnexions ou les associations préalablement existantes.

Le Tableau 1 regroupe les caractéristiques de la majorité des thesaurus disponibles sur Internet. Il a été compilé à partir de quelques exemples d'outils mentionnés dans cette section.

(6) Visual MeSH est accessible en cliquant sur <http://research.cis.drexel.edu/mesh/>

Tableau 1
Caractéristiques des thésaurus disponibles sur le Web

Caractéristiques/Attributs	Thésaurus navigationnels	Thésaurus multimédia	Thésaurus graphiques
Accès à des données bibliographiques	x		
Accès au texte intégral (pages ou sites Web)	x		
Accès à des notes d'application, notes historiques, définitions, etc.	x		x
Accès à l'environnement sémantique d'un terme	x	x	x
Accès partiel (à un terme ou à des segments A/Z du thésaurus)	x		x
Affichage alphabétique	x		
Environnement sémantique	x		x
Interactivité	x	x	x
Organisation arborescente ou hiérarchique	x		x
Recherche par commande ou par navigation	x	x	x
Relations hiérarchiques	x	x	x
Relations associatives	x	x	x
Termes en tant qu'hyperliens (usage de l'hypertexte), navigation hypertextuelle	x	x	x
Usage des couleurs pour communiquer diverses information		x	x
Usage des éléments graphiques (icônes, menu déroulant, couleurs, animation, visualisation multidimensions, etc.)	x	x	x
Usage de renvois	x	x	

Quoique la majorité des thésaurus offerts sur le Web pour interroger des bases de données bibliographiques commerciales se ressemblent, on trouve des différences entre les interfaces usager et ce à plusieurs échelons. Ces différences sont visibles au niveau de :

- *l'importance accordée au thésaurus*: thésaurus en tant que partie de la page de recherche principale, recherche par défaut dans le thésaurus ou thésaurus en tant qu'option de recherche avancée.

- *la façon de présenter l'information* : affichage alphabétique, affichage hiérarchique ou les deux combinés ensemble.

- *la forme retenue pour signaler les relations sémantiques* : usage des abréviations TG, TS, TA, usage de la forme au complet comme "Terme Générique", usage de symboles tels + et -.

- *les modalités d'interrogation* :

- sélection des termes de recherche en cochant la case précédant le terme sélectionné, en cliquant sur un bouton tel *Add* ou *Paste*, en double-cliquant sur le terme sélectionné ou en combinant plus d'une option ;

- type et nombre d'opérateurs booléens fournis : opérateurs AND, OR et NOT combinés, opérateurs AND ou OR, opérateur OR uniquement ;

- *la disponibilité d'autres formes de présentation de termes* : index permutés, index KWIC, index KWOC ou autres index.

- *les modes de renvois* : orientation automatique de l'utilisateur d'un terme rejeté vers un terme accepté, orientation interactive ou contrôlée par l'utilisateur.

- *les messages fournis et les informations affichées à l'utilisateur* : absence de messages, l'utilisateur est informé que le terme n'existe pas dans le thesaurus, le nombre de documents associés à un terme est affiché ou non, etc.

Dans le Tableau 2 ci-après qui suit, Shiri, Revie et Chowdhury (2001) font une synthèse des différences ainsi que des caractéristiques communes à des interfaces usager de quelques bases de données diffusées par six fournisseurs (voir tableau ci-après).

Nouvelles fonctions

Les thesaurus sur le Web allient l'utilité d'outils d'organisation de connaissances, de normalisation de la représentation des concepts et le dynamisme de la technologie du Web. Alors que ces outils servaient jadis davantage à l'indexation, leur fonction dans la recherche et le repérage d'information est aujourd'hui plus usuelle. Ils se présentent comme des outils de furetage, d'exploration, de visualisation et de navigation hypertextuelle. Plusieurs sont d'ailleurs associés à des bases de données en tant que partie intégrante de l'interface usager et sont accessibles sans le recours à un intermédiaire humain.

Tableau 2
**Similitudes et différences entre les interfaces des thésaurus
(reproduction et traduction du contenu du tableau compilé
par Shiri, Revie et Chowdhury, 2001)**

Caractéristiques des interfaces	Bowker LISAnet	CSA	ERIC (7) Search Wizard	Ovid	PubMed(8) (NLM)	Silver Platter WebSpirs
Thésaurus accessible uniquement en mode de recherche avancée	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non
Bouton d'accès au thésaurus dans la page de recherche principale	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Recherche dans le thésaurus en utilisant la ligne de commandes	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Navigation hypertextuelle	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Affichage hiérarchique	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Affichage alphabétique	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Liste permutée	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui
Notes d'application (<i>Scope notes</i>)	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Option d'éclatement d'un terme ou autopostage (<i>Explode option</i>) incluant les termes spécifiques	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Possibilité d'explorer les termes qui précèdent ou suivent le terme affiché (<i>previous and next terms</i>)	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui
Réorientation de l'utilisateur vers les descripteurs à partir des non-descripteurs	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Commentaires à propos des termes non disponibles dans le thésaurus	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Opérateurs booléens fournis explicitement	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Affichage du nombre de références (résultats obtenus) pour chaque descripteur	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Suggestion d'autres termes	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

(7) <http://www.ericae.net/scripts/ewiz/home0.htm>.

(8) <http://www4.ncbi.nlm.nih.gov/PubMed/>

Les thesaurus disponibles sur Internet ne sont, cependant, pas tous utilisés comme des outils d'aide à la recherche ou au repérage d'information. Certains éditeurs les ont rendus disponibles sur le réseau pour d'autres applications éventuelles (ex. consultation de la terminologie, partage du vocabulaire, diffusion électronique des mises à jour, etc.). Ceux qui servent à organiser et repérer l'information peuvent être classés en deux catégories : 1) Les thesaurus diffusés par des institutions concernées directement ou indirectement par l'organisation des connaissances. Ces thesaurus sont généralement accessibles à tout utilisateur qui souhaite tirer avantage de ces outils pour indexer et faciliter l'accès à des ressources sur le Web (ex. le thesaurus HASSET utilisé par SOSIG) et 2) Les thesaurus intégrés à des bases de données bibliographiques commerciales diffusées par des fournisseurs tels Technologies *Ovid* (9), *LISAnet* (10), *Silver Platter* (11) ou *WebSpirs*, CSA ou Cambridge Scientific Abstracts et d'autres serveurs. Ce sont ces derniers qui nous intéressent dans cette publication. L'accès payant, sauf quelques exceptions (ex. ERIC Wizart), est offert aux utilisateurs qui ont souscrit à un abonnement annuel auprès de l'un ou l'autre de ces fournisseurs.

Ces thesaurus, intégrés à l'interface principale ou fournis en option de recherche avancée, servent à indexer et repérer les documents répertoriés dans les bases de données mentionnées. Ils offrent presque tous les mêmes facilités de recherche et de navigation. La suggestion d'autres termes afin d'assister les utilisateurs dans leur processus de sélection, de formulation ou d'expansion de la requête constitue une caractéristique commune à l'ensemble de ces outils.

Dans la majorité des cas, la recherche se fait par défaut dans le thesaurus car chaque terme saisi dans la barre de commandes est automatiquement comparé au contenu du thesaurus. Une liste de descripteurs qui contiennent le terme utilisé pour lancer la recherche est affichée à l'utilisateur afin de lui permettre de sélectionner ceux qui semblent pertinents. Ainsi, lors d'une activité de recherche en ligne, l'utilisateur peut effectuer une série d'opérations :

(9) <http://www.ovid.com/>

(10) <http://www.lisanet.co.uk/>

(11) <http://www.silverplatter.com/>

- explorer le contenu du thesaurus et se déplacer facilement entre ses différentes parties afin de trouver d'autres termes;
- visualiser l'environnement sémantique d'un terme;
- limiter sa question à un terme en particulier;
- combiner plusieurs termes;
- visualiser les résultats associés aux termes retenus;
- relancer une nouvelle recherche à partir des termes d'indexation présents dans une notice bibliographique pertinente. Ces termes agissent en tant qu'ancres ou pointeurs vers d'autres références similaires.

L'utilisateur peut ainsi voir les termes utilisés dans l'indexation, ce qui l'aide à prendre en compte les associations d'idées et les façons de voir des indexeurs. Ce type d'information semble très utile particulièrement lorsque les usagers ne sont pas des professionnels de l'information.

Considérant ces options, on peut conclure que plusieurs critiques répandues en ce qui concerne les thesaurus et les difficultés associées à leur usage se trouvent aujourd'hui dépassées. La plupart des problèmes soulignés dans la littérature concernent une époque où les activités de recherche étaient indépendantes du système d'information. En effet, la diversité des tâches et des sous-tâches nécessaires pour réaliser une simple recherche variaient largement d'un système à un autre souvent de façon significative (interfaces, langages de commandes, fonctionnement, etc.).

Avant le Web, l'utilisation efficace d'un thesaurus en ligne suppose, d'abord, une connaissance suffisante de son sujet de recherche (savoir quoi chercher), ce qui n'est pas toujours certain (Belkin, Oddy et Brooks, 1982 ; Fowler et Dearholt, 1990 : 166). Ensuite, elle implique que, d'une part l'utilisateur est au courant de l'existence d'un tel outil, et d'autre part qu'il est familier avec le contenu et son organisation. Il doit également être conscient de son utilité et de son rôle dans la recherche et avoir une certaine maîtrise de l'outil lui-même. Or, ceci n'est pas le cas pour plusieurs utilisateurs, ce qui diminue l'efficacité des thesaurus et limite leur utilisation à un groupe d'experts (Iyer, 1995 ; Larson, 1991).

Cette situation a beaucoup changé grâce à l'architecture du Web qui a rendu plusieurs opérations de recherche quasi indépendante du système. Le

Web a surtout simplifié le processus d'interrogation en représentant de façon visible plusieurs options naguère dissimulées sous des commandes ou des codes incompréhensibles (Toms, 2002). Bien que certaines fonctions d'interrogation ne semblent pas varier de façon importante, l'intégration de plusieurs caractéristiques graphiques (environnement composé d'objets tels des boîtes de dialogue, des fenêtres, des menus déroulants, des icônes, des ascenseurs, etc.) et de l'hypertexte favorise divers types d'interaction itératives. Ces interactions étaient auparavant impossibles, peu commodes ou laborieuses (Toms, 2002).

Finalement, alors que les thesaurus avant le Web étaient difficiles à consulter même pour des chercheurs professionnels (Connell, 1995), ceux en environnement Web promettent d'être plus faciles à utiliser et d'être plus utilisés qu'ils l'étaient dans le passé et ce pour plusieurs raisons :

1. *La disponibilité explicite de ces outils*: nombre d'interfaces usager les introduisent comme mode, souvent par défaut, d'accès à l'information par sujet. Il y a quelques années, Fidel (1992) a pu prouver qu'un thesaurus de meilleure qualité combiné à une disponibilité explicite de l'outil comme support pour la recherche peut accroître l'usage des vocabulaires contrôlés

2. *Le mode de présentation*: plusieurs caractéristiques graphiques intégrées aux thesaurus rendent le processus de recherche plus transparent.

3. *Le mode de consultation*: la navigation favorise l'exploration du contenu, la découverte d'autres informations, l'apprentissage et l'interactivité.

4. *La représentation du vocabulaire* du domaine de la base de données interrogée et des termes d'indexation.

5. *l'accès au contenu*: choix d'autres termes de recherche, accès aux termes d'indexation, accès à l'environnement sémantique d'un terme, accès aux définitions. Ceci est important lorsqu'on se rend compte que la visualisation des termes agit positivement sur les possibilités d'expansion et d'activation de la mémoire (Duncan et McAleese, 1987).

SOMMAIRE ET CONCLUSION

Passer en revue une littérature sélectionnée et pertinente sur les thesaurus et leur usage en tant qu'outil d'aide à la recherche et au repérage d'information constitue le parcours en général de cette publication.

Dans un premier temps, il a fallu présenter brièvement ce qu'est un thesaurus ce qui nous a permis de décrire son contenu, sa structure et ses fonctions. Une attention particulière a été accordée aux études qui se sont intéressées à l'utilité des thesaurus comme outil d'aide au repérage.

Dans un deuxième temps, l'examen d'une littérature sélectionnée sur l'utilisation des thesaurus dans la recherche nous a permis de constater que ces outils ont fait l'objet de nombreuses critiques. On dénonce plus particulièrement les problèmes liés à leur usage comme mode d'accès à l'information par sujet : inadéquation de leur contenu, difficultés auxquelles se heurtent ceux qui les consultent et faiblesses de leur format de présentation. Dans la majorité des cas, les difficultés rapportées témoignent de l'absence d'une visibilité explicite de l'outil et de l'usage des systèmes en mode interrogatoire.

Plusieurs solutions sont proposées par les chercheurs pour faire face aux problèmes soulignés. Certains suggèrent la conception d'outils spécifiquement pour les utilisateurs. D'autres appuient l'amélioration du contenu (plus de termes d'accès, plus de relations) ou du mode de représentation (nouvelle façon de les présenter).

Dans un troisième temps, la présentation des thesaurus sur le Web nous a aidé à montrer que la plupart des solutions suggérées dans la littérature pour améliorer ces outils et leur usage se sont matérialisées. Ces améliorations couvrent le contenu, l'affichage et la consultation. L'intégration des caractéristiques graphiques et hypertextuelles à chacun de ces niveaux rend plusieurs fonctionnalités transparentes. Elle renforce par conséquent l'usage du thesaurus en tant qu'outil d'exploration, de navigation et de furetage.

Références bibliographiques

- Agosti, M., Crestani, F. and Melucci, M. (1996). Design and implementation of a tool for the automatic construction of hypertexts for information retrieval. *Information processing and management*, 32 (4), 459-476.
- Agosti, M., Gradenigo, G. and Marchetti, P. G. (1992). A hypertext environment for interacting with large textual databes. *Information processing and management*, 28 (3), 371-387.
- Aitchison, J., Gilchrist, A. and Bawden, D. (1997). *Thesaurus construction and use: A practical manual*, 3^e éd. London : Aslib.
- Alani, H., Jones, C. and Tudhope, D. (2000). Associative and spatial relationships in thesaurus-based retrieval. *Lecture notes in computer science*, 1923 (9).
- American Library Association. Subcommittee on Subject Relationships /Reference Structures (1997). *Final report to the ALCTS/CCS Subject Analysis Committee*.
<http://www.ala.org/alcts/organization/ccs/sac/rpt97rev.html> [Page consultée le 15 septembre 2002]
- American Society of Indexers (2000). *Thesauri Online*.
<http://www.asindexing.org/thesonet.shtml> [Page consultée le 18 janvier 2001]
- Bates, M. J. (1986). Subject access in online catalogs : a design model. *Journal of the American society for information science*, 37 (6): 357-376.
- Bates, M. J. (1990). Design for a subject search interface and online thesaurus for a very large records management database. *In American Society for Information Science. Annual Meeting. Proceedings*, v. 27. Medford, NJ: Learned Information, p. 20-28.
- Bean, C. A. and Green, R. (2001). Relevance relationships. In: C. A. Bean and R. Green (eds). *Relationships in the organization of knowledge*, p. 115-132.
- Béguin, A. (1998). Thesaurus usage and mental development. *Advances in knowledge organization*, 6, 270-276.

- Belkin, N. J.; Marchetti, P. G. and Cool, C. (1993). BRAQUE: Design of an interface to support user interaction in information retrieval. *Information processing & management*, 29 (3), 325-344.
- Belkin, N. J., Oddy, R. N. and Brooks, H. M. (1982). ASK for information retrieval: Part I: background and theory. *Journal of documentation*, 38 (2): 61-71.
- Bertrand-Gastaldy, S. (1984). Les thésaurus de recherche: des outils pour l'interrogation en vocabulaire libre. *Argus*, 13 (2): 51-58.
- Bertrand-Gastaldy, S. and Davidson, C. N. (1986). Improved design of graphic displays in thesauri – through technology and ergonomics. *Journal of documentation*, 42 (4), 225-251.
- Bilal, D. (2000). Children's use of the Yahoo!igans! Web search engine : I. Cognitive, physical, and affective behaviors on fact-based search tasks. *Journal of the American society for information science*, 51 (7), 646-665.
- Blair, D. C. (1986). Indeterminacy in the Subject Access to Documents. *Information Processing & Management*, 22 (2), 229-41.
- Borgman, C. L. (1986a). Why are online catalogs hard to use?: Lessons learned from information-retrieval studies. *Journal of the American society for information science*, 37 (6), 387-400.
- Borgman, C. L. (1996). Why are online catalogs still hard to use? *Journal of the American society for information science*, 47 (7), 493-503.
- CERES Thesaurus (1999). California Environmental Resources Evaluation System. <http://www.ceres.ca.gov/thesaurus/>.
- Chamis, A. Y. (1991). *Vocabulary control and search strategies in online searching*. New York: Greenwood press.
- Chen, H., Yim, T. and Fye, D. (1995). Automatic thesaurus generation for an electronic community system. *Journal of the American Society for Information Science* 46(3), 175-193.
- Chen, H. et al. (1998). Alleviating search uncertainty through concept associations: Automatic indexing, co-occurrence analysis, and parallel computing. *Journal of the American society for information science*, 49 (3), 206-216.

- Connell, T. H. (1995). Subject searching in online catalogs : metaknowledge used by experienced searchers. *Journal of the American society for information science and technology*, 46 (7), 506-518.
- Davies, R. (1996). Thesaurus-aided searching in search and retrieval protocols. *Advances in knowledge organization*, 5, 137-143.
- Dee, M. & Kuhr, P. (1996). Taxonomy of subject relationships. <http://www.ala.org/alcts/organization/ccs/sac/appendxb.html> [Page consultée le 15 septembre 2002]
- Drabenstott, K. M. and Vizine-Goetz, D. (1994). *Using subject headings for online retrieval : Theory, practice, and potential*. Toronto; New York; Boston : Academic press.
- Duncan, E. B.(1987). A concept-map thesaurus as a knowledge-based hypertext interface to a bibliographic database. In : *Online information 87, 11th international online information meeting*, London, 8-10 December. Oxford; New Jersey: Learned information, p. 43-52.
- Duncan, E. B. and McAleese, R. (1987). Intelligent access to databases using a thesaurus in graphical form. In : *Online information 87, 11th international online information meeting*, London, 8-10 december. Oxford; New Jersey: Learned information, p. 377-387.
- Ellis, D. (1996a). Progress and problems in information retrieval. 2nd éd. London: Library association.
- Fidel, R. (1991a). Searchers' selection of search keys: II. Controlled vocabulary or free-text searching. *Journal of the American society for information science*, 42 (7): 501-514.
- Fidel, R. (1992). Who needs controlled vocabulary? *Special libraries association*, 1-9.
- Fowler and Dearholt (1990). Fowler, R. H. and Dearholt, D. W. (1990). Information retrieval using pathfinder networks. In: R. W. Schvaneveldt (ed.). *Pathfinder associative networks: studies in knowledge organization*. Norwood, New Jersey : Ablex Publishing Corp.
- Genest, D. and Chein, M. (1997). An experiment in document retrieval using conceptual graphs. In : Dickson Lukose et al. (eds.). *Conceptual structures: fulfilling Peirce's dream : proceedings of The fifth international conference*

- on conceptual structures*, Seattle, Washington, 3-8 August 1997. Berlin : Springer, 1257, 489-504.
- Green, R. (1996). Development of a relational thesaurus. *Advances in knowledge organization*, 5, 72-79.
- HASSET is available online at <http://biron.essex.ac.uk/searching/zhasset.html>.
- Hearst, M. & Karadi, C. (1997). Cat-a-Cone : An interactive interface for specifying searches and viewing retrieval results using a large category hierarchy. In *Proceedings of the 20th Annual International ACM/SIGIR Conference*.
<http://www.sims.berkeley.edu/~hearst/papers/cac-sigir97/sigir97.html> [Page consultée le 15 septembre 2002]
- Hearst, M. & Karadi, C. (1997a). Searching and browsing text collections with large category hierarchies. In *Proceedings of the ACM SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems (CHI)*.
http://www.acm.org/sigchi/chi97/proceedings/short-talk/mah_bdy.htm [Page consultée le 15 septembre 2002]
- Hjorland, B. (1997). *Information seeking and subject representation: An activity-theoretical approach to information science*. Westport, Connecticut ; London: Greenwood press.
- Hudon, M. (1998). A preliminary investigation of the usefulness of semantic relations and of standardized definitions for the purpose of specifying meaning in a thesaurus. *Advances in knowledge organization*, 6, 139-145.
- Ihadjadene, M. (1999). Les échecs et la surcharge d'information dans un SRI: examen des tactiques mises en oeuvre par les usagers. In: J. Turner (eds). *Proceedings of the 27th annual CAIS/ACSI conference*. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 9-11 juin, 1999.
- International Standards Organization (1986). ISO 2788. *Documentation – Guidelines for the Establishment and Development of Monolingual Thesauri*. 2nd ed. ISO, 1986. (ISO 2788-1986(E)).
- Iyer, H. (1995). *Classificatory structures: concepts, relations and representation*. Frankfurt/Main: Indeks Verlag.
- Johnson, E. H. and Cochrane, P. A. (1995). *A hypertextual interface for a searcher's thesaurus*.

- <http://www.csdl.tamu.edu/DL95/papers/johncoch/johncoch.html> (page visitée le 5 octobre 2000)
- Jones, S. (1993). A thesaurus data model for an intelligent retrieval system. *Journal of Information Science*, 19: 167-178.
- Kim, Y. W. & Kim, J. H. (1990). A model of knowledge based information retrieval with hierarchical concept graph. *Journal of documentation*, 46 (2), 113-136.
- Korn, F. and Shneiderman, B. (1995). Navigating Terminology Hierarchies to Access a Digital Library of Medical Images. University of Maryland, Dept. of Computer Science Technical Report.
<http://citeseer.nj.nec.com/korn95navigating.html>
- Koch, T. (1996). *DC subject. Thesauri and classification systems available in the WWW*. <http://www.ub.lu.se/metadata/subject-help.html>
[Page consultée le 15 novembre 1999]
- Kolmayer, E.; Lavandier, J. Roger, D. (1998). Conceptual maps : users navigation through paradigmatic and syntagmatic links. *Advances in knowledge organization*, 6, 372-378.
- Kosovac, B. (1997?). Internet/Intranet and thesauri.
http://www.nrc.ca/irc/thesaurus/roofing/report_b.html (Site visité le 17 janvier 2001).
- Kramer, R. , Nikolai, R. and Habeck, C. (1997). Thesaurus federations : loosely integrated thesauri for document retrieval in networks based on Internet technologies. *International journal on digital libraries*, 1 :122-131.
- Lam, V.-T. (2000). Enhancing subject access to monographs in online public access catalogs: Table of contents added to bibliographic records. In William J. Wheeler. *Saving the user's time through subject access innovation: Papers in honor of Pauline Atherton Cochrane*, p. 162-172.
- Lancaster, F. W. (1977). Online information systems. In A. Kent, H. Lancour, & J. E. Daily (Eds.), *Encyclopedia of library and information science*, 20, 394-405. New York, Marcel Dekker.
- Lancaster, F. W. (1986). *Vocabulary control for information retrieval*. 2^e éd. Arlington, Virginia : Information resources press.

- Larson, R. R. (1991). The decline of subject searching: Long-term trends and patterns of index use in an online catalog. *Journal of the American society for information science*, 42 (3), 197-215.
- Larson, R. R. and Moon, R. (1996). Cheshire II: Designing a next-generation online catalog. *Journal of the American society for information science*, 47 (7), 555-567.
- Lin, X. (1998). Visual interactions with Web database content. *In Proceedings of the CIKM 1998 Workshop on New Paradigms in Information Visualization and Manipulation* (NPIV 1998) (p. 65-68).
<http://research.cis.drexel.edu/mesh/meshPaper1.html> [Page consultée le 13 mars 2000]
- Lopez-Huertas, M. J. (1997). Thesaurus structure design : a conceptual approach for improved interaction. *Journal of documentation*, 53 (2), 139-177.
- Lutes, B. (1998). Web Thesaurus Compendium.
<http://www.darmstadt.gmd.de/~lutes/thesauri.html> [Page consultée le 20 janvier 1999]
- Lykke Nielson, M. (1998). Future thesauri: What kind of conceptual knowledge do searchers need ? *Advances in knowledge organization*, v. 6, 153-160.
- Maniez, J. (1994). *Actualité des langages documentaires : Les fondements théoriques de la recherche d'information*. Paris, ADBS.
- Markey, K. (1984). Subject searching in library catalogs before and after the introduction of online catalogs. Dublin, Ohio, OCLC.
- Massicotte, M. (1988). Improved browsable displays for online subject access. *Information technology and libraries*, 7 (4), 373-380.
- McAleese, R. and Duncan, E. B. (1987). The graphical representation of 'terrain' and 'street' knowledge in an interface to a database system. *In Online Information 87, 11th International Online Information Meeting*, London, 8-10 december 1987. Oxford; New Jersey: Learned Information, p. 443-456.
- Middleton, M. R. (2001). *Controlled vocabularies*.
http://www2.fit.qut.edu.au/InfoSys/middle/cont_voc.html

- Miller, U. (1997). Thesaurus construction: problems and their roots. *Information Processing & Management*, 33(4): 481-493.
- Milstead, J. L. (1998). Thesauri in a full-text world. In: P. A. Cochrane and E. H. Johnson (eds). *Visualizing Subject Access for 21st Century Information Resources*. Urbana-Champaign : Graduate School of Library & Information Science, 28-38.
- Milstead, J.L. (1998a). Use of Thesauri in the Full-Text Environment. <http://www.jelem.com/useof.htm> [Site visité le 15 octobre 1999]
- Milstead, J. L. (1999). *Workshop on electronic thesauri : Planning for a standard : Report*. <http://www.niso.org/thes99rprt.html> [Page consultée le 3 octobre 2002]
- Molholt, P. (1996). Standardization on inter-concept links and their usage. *Advances in knowledge organization*, 5, 65-71.
- Molholt, P. and Goldbogen, G. (1990). The use of inter-concept relationships for the enhancement of semantic networks and hierarchically structured vocabularies. In *Electronic text research : proceedings of the sixth annual conference of the UW centre for the new Oxford english dictionary and text research*, Waterloo, 28-30 october 1990. Waterloo, Ontario : University of Waterloo, p. 39-51.
- National Information Standards Institute (1994). *Guidelines for the Construction, Format, and Management of Monolingual Thesauri*. Bethesda, MD : NISO Press, 1994. 69p. (ANSI/NISO Z39.19-1993). <http://www.niso.org/standards/resources/Z39-19.pdf> [Page consultée le 29 octobre 2002]
- National Library of Medicine (2002). UMLS Metathesaurus Fact Sheet. <http://www.nlm.nih.gov/pubs/factsheets/umlsmeta.html>
- Networked Knowledge Organization Systems (NKOS) Thesaurus Registry Working Group: http://www.alexandria.ucsb.edu/~lhill/nkos/Thesaurus_Registry.html. Voir aussi: <http://nkos.slis.kent.edu/>
- Nikolai, R., Kramer, R., Steinhaus, M., Plini, P. & Felluga, B. (1999). *GenThes : A general thesaurus browser for web-based catalogue systems : A step towards component based catalogue systems*.

<http://www.computer.org/proceedings/meta/1999/papers/49/rnikolai.html>
[Page consultée le 10 octobre 2002]

Noerr, P. L. and Noerr, K. T. B. (1985). Browse and navigate : an advance in database access methods. *Information processing and management*, 21 (3): 205-213.

Oppenheim, P. (1993). Has free-text searching rendered the thesaurus redundant ? *Journal of document and text management*, 1 (2), 115-123.

Plumb Design (1998). *Plumb Desing Visual Thesaurus*.
<http://www.plumbdesign.com/thesaurus/index.html>

Pollard, R. (1990). Hypertext presentation of thesauri used in online searching. *Electronic publishing*, 3 (3), 155-172.

<http://cajun.cs.nott.ac.uk/compsci/epo/papers/volume3/issue3/ep031rp.pdf>

Pollard, Richard (1993). A hypertext-based thesaurus as a subject browsing aid for bibliographic databases. *Information processing & management*, 29 (3), 345-357.

Schatz, Bruce R. et al. (1996). *Interactive Term Suggestion for Users of Digital Libraries : Using Subject Thesauri and Co-occurrence Lists for Information Retrieval*. <http://dli.grainger.uiuc.edu/papers/schatzDL96.htm>

Schmitz-Esser, W. (2001). *SERUBA – A new search and learning technology for the Internet and intranets*.

<http://www.gca.org/papers/xmleurope2001/papers/html/s04-3.html>

[Page consultée le 2 octobre 2002]

Schmitz-Esser, W. (1998). *KTF (Klassifikation und Thesaurusforschung) – Proposal, revised*. Hamburg, September 1998, (manuscrit non publié).

Shiri, A.A. and Revie, C. (2000). Thesauri on the Web : Current developments and trends. *Online Information Review*, 24 (4), 273-279.

Shiri, A.A., Revie, C. and Chowdhury, G. (2001). Thesaurus-enhanced search interfaces. *Journal of information science*, 28 (2), 111-122.

Soergel, D. (2000). *Classification Workshop 2000 : Classification for user support and learning*. <http://www.asis.org/Bulletin/May-01/soergel.html>
[Page consultée le 11 juin 2001]

- Strong, G.W. and Drott, M. C. (1986). A thesaurus for end-user indexing and retrieval. *Information processing & management*, 22, 478-92.
- Sutcliffe, A. G., Ennis, M. and Watkinson, S. J. (2000). Empirical studies of end-user information searching. *Journal of American society for information science*, 51 (13), 1211-1231.
- Tansley, R. (1998). *The Multimedia thesaurus : An aid for multimedia information retrieval and navigation* (Master thesis).
<http://citeseer.nj.nec.com/tansley98multimedia.html>
- Toms, E. G. (2002). Information interaction : Providing a framework for information architecture. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 53 (10) : 855-862.
- Tudhope, D. Alani H. et Jones, C. (2001). Augmenting thesaurus relationships : Possibilities for retrieval. *The Journal of digital information*, 1 (8). <http://iam.ecs.soton.ac.uk/cgi-bin/swish-cgi.pl> [Page consultée le 10 octobre 2002]
- Walker, G. and Janes, J. (1999). *Online Retrieval : A Dialogue of Theory and Practice*. 2e ed. Englewood, Colo. : Libraries Unlimited.
- Wang, Y-C., Vandendorpe, J. and Evens, M. (1985). Relational thesauri in information retrieval. *Journal of the American society for information science*, 36 (1), 15-27.

CONDUIRE UNE ETUDE PREALABLE AVANT DE CREER UNE CELLULE DE VEILLE :

un impératif pour optimiser le fonctionnement de cette activité au sein de l'entreprise

*Fatima Benslimane
Professeur
à l'Ecole des sciences de l'information*

*Fatima-Zohra Taouil
Doctorante,
Université Paul Cézanne, Aix*

Résumé

Développer une veille efficace devient un impératif du management dans une ère où l'information est une ressource capitale pour la compétitivité de l'entreprise et où les mutations de l'environnement sont de plus en plus rapides et complexes. Ces événements nécessitent une réactivité accrue de la part de l'entreprise afin d'en dégager les opportunités à saisir pour son développement.

Souvent, la réflexion sur le développement de la veille s'intéresse d'abord à l'outil technologique et aux étapes de sa mise en place, alors qu'elle devrait s'intéresser au préalable à deux éléments : l'humain qui assurera son fonctionnement durable et l'entreprise qui constituera son cadre de vie. Privilégier la connaissance du contexte de la veille avant de penser à la veille en termes d'infrastructure technologique permet d'assurer une adéquation entre les ressources disponibles et les objectifs à atteindre.

Après avoir défini le concept de veille et son utilité au sein de l'entreprise marocaine, cet article présente une démarche analytique du contexte d'implantation de la veille. La démarche proposée se base sur une connaissance du potentiel existant et sur une évaluation objective du champ informationnel à couvrir et du niveau de réceptivité collective au projet à développer.

Le mérite de cette démarche est de permettre de dégager un bilan clair et précis, des points forts à exploiter dans le cadre de la veille et des freins à son épanouissement qu'il convient de prendre en considération lors de la réalisation du projet.

INTRODUCTION

La concurrence mondiale, la multiplicité et prolifération des sources d'information disponibles sur un sujet grâce à l'Internet et aux bases de données nécessitent le développement d'une veille efficace et parfaitement adaptée aux spécificité du contexte d'implantation de cette activité.

Souvent, la réflexion sur le développement de la veille s'intéresse d'abord à l'outil technologique et aux étapes de sa mise en place, mais elle occulte deux éléments, pourtant d'une importance capitale pour sa réussite : l'élément humain qui assurera son fonctionnement durable et l'entreprise qui constituera le cadre de vie de cette activité.

Partant de ce constat, le présent article se propose de mettre en exergue les préalables nécessaires au développement d'une veille efficace au sein de l'entreprise à travers le rôle clé que doit avoir l'audit de la veille lors de la réflexion sur la mise au point d'une méthodologie de mise en place pour cette activité. L'enjeu de cette approche est de taille pour l'entreprise, parce qu'il vise l'optimisation des efforts investis dans le cadre du développement d'une réactivité accrue face aux événements et aux mutations de l'environnement.

Mais avant cela, il convient de préciser la portée et l'utilité de la veille pour l'entreprise marocaine, dans une ère où l'information est une ressource capitale pour la productivité et la compétitivité de l'entreprise.

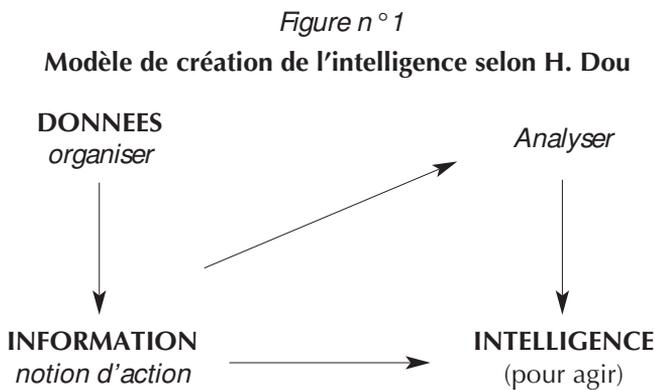
Qu'est ce que la veille ?

J. Villain (1) souligne la nécessité pour une entreprise de recueillir l'information sur son environnement dans le cadre d'une activité de surveillance active et de gérer ces flux d'information entrants et sortants à une époque où la concurrence est de plus en plus cruciale, et cela pour permettre une compréhension des mutations de l'environnement et d'en dégager les opportunités et les menaces pour son activité.

(1) Villain, Jacques, *l'Entreprise aux aguets : information, surveillance de l'environnement, propriété et protection industrielles, espionnage et contre-espionnage au service de la compétitivité*. Paris, éd. Masson, 1990, p. 18.

l'Afnor définit la veille comme étant une « activité continue et en grande partie itérative visant une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, ... pour en anticiper les évolutions » (2).

Développer une intelligence avec son environnement découle selon H. Dou de la mise en œuvre de ses propres capacités d'observation et de réflexion et de l'organisation d'un système pertinent de création de l'intelligence qui met au cœur de ce processus la compétence humaine pour l'analyse et l'organisation de l'information selon le schéma qui suit :



Ce système de création de l'intelligence dont le but est d'aboutir à une information de grande valeur ajoutée pour les décideurs, permettra, par exemple, de connaître les intentions stratégiques d'un concurrent à partir des signaux faibles collectés et de détecter, au plus tôt, les tendances et les perspectives de l'environnement afin d'en tirer le meilleur parti pour son action à venir en transformant les menaces en opportunités à saisir.

Pour ce faire, l'entreprise est appelée à tenir compte des mutations de son environnement et d'optimiser la gestion de ses flux d'information entrants et sortants par l'adoption de nouveaux modes de création et de gestion de l'information stratégique tels que la veille et le Knowledge management (3).

(2) Afnor. *Norme XP X 50-053 intitulée prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille*. Paris, éd. Afnor, avril 1998, p. 6.

(3) Dou, Henri. *Veille technologique et compétitivité : l'intelligence économique au service du développement industriel*. Paris, Dunod, 1995.

L'utilité d'une fonction de veille en entreprise

L'avantage de la veille Selon F. Jakobiak (4), est qu'elle permet d'éviter de "réinventer la roue" et de savoir ce que font les autres afin de détecter les menaces et saisir les opportunités qui se dégagent de son environnement. Ce savoir peut être animé à l'origine soit par un simple besoin de culture, soit par le besoin d'exploiter les informations recueillies pour s'assurer un avantage concurrentiel et préserver ses acquis. Cette dernière option s'inscrit dans le cadre d'une démarche de veille offensive pour dégager une vision et une visibilité de son environnement à travers l'exploitation de l'information stratégique pour agir.

Au-delà des aspects concurrentiels, la pratique de la veille est également utile en interne pour améliorer la diffusion et l'exploitation des informations stratégiques entre les différents niveaux hiérarchiques.

Ainsi, la veille est utile à l'entreprise pour :

- détecter à temps les signaux faibles quant aux changements qui peuvent s'y produire ;
- analyser et filtrer les informations émanant de l'environnement de son activité qui risquent d'affecter la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise ;
- assurer la diffusion sélective de l'information aux seules personnes autorisées.

C'est dire que la pratique de la veille permet la préservation des avantages compétitifs.

Le processus de veille

Les réalités couvertes par le concept de veille sont diversifiées en fonction de l'objectif de surveillance poursuivi (concurrence, stratégie, brevet, etc.) et les processus de mise en place le sont également.

La finalité d'un processus de veille (5) est de mettre à la disposition des décideurs une information fiable au moment opportun et sous la forme

(4) Jakobiak, François. *L'Intelligence économique en pratique avec l'apport d'Internet et des NTIC : comment bâtir son propre système d'intelligence économique ?* Paris, éd. d'Organisation, 2001.

(5) Martinet, Bruno et Yves-Michel Marti. *L'intelligence économique : comment donner de la valeur concurrentielle à l'information ?* Paris , éd. d'Organisation, 2001, p. 16.

désirée pour une prise de décision stratégique. Ce processus est développé selon l'équation suivante :

valeur de l'information = bonne analyse des besoins x pertinence et qualité des sources x qualité de l'analyse x diffusion et feed back x sécurité

La finalité de ce processus est de créer une information à haute valeur ajoutée à partir d'une connaissance des besoins et des objectifs de surveillance.

La mise en place du processus de valorisation de l'information dans le cadre de la veille (6) doit conduire à :

- la mise en place d'une structure adaptée de recherche, de collecte, de traitement et de diffusion de l'information ;
- l'utilisation judicieuse des Technologies de l'Information et de la Communication pour répondre aux besoins informationnels des opérationnels et des décideurs.

Les opérations de base de ce processus peuvent être décomposées en deux grandes phases, intégrant chacune des sous opérations, selon le schéma suivant :

Figure n°2

Le processus de base de la veille selon F. Jakobiak

1. La surveillance :

- Recherche
 - Collecte
 - Diffusion
- > *Information sélectionnée*

Les traitements

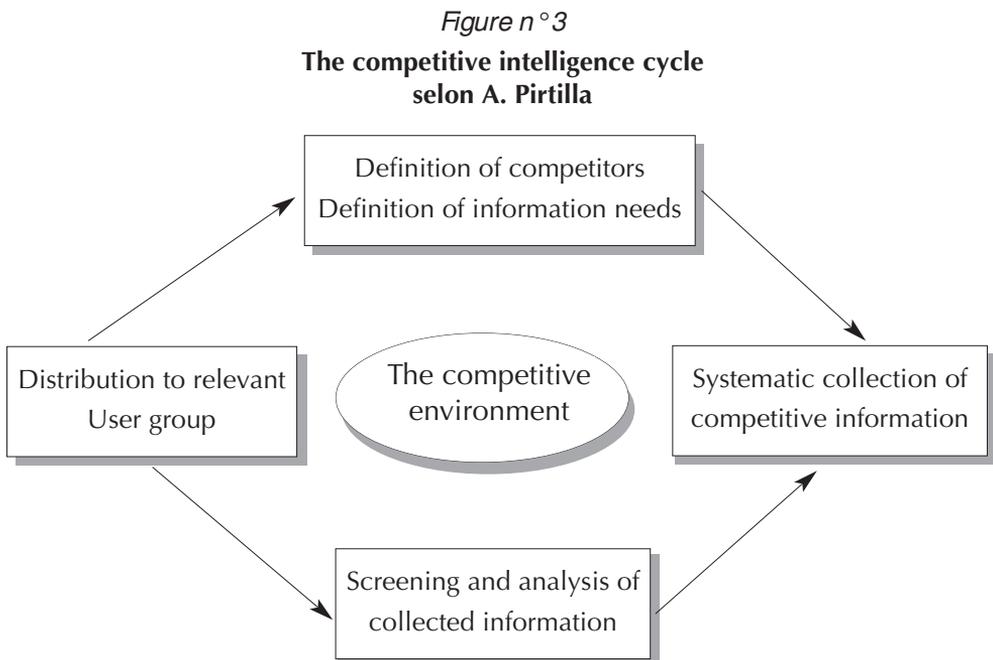
2. L'exploitation :

- Analyse
 - Validation
 - Synthèse
- > *Information à valeur ajoutée*

(6) Jakobiak, François, Dou Henri. « De l'information documentaire à la veille technologique pour l'entreprise : enjeux, aspects généraux et définitions ». *In la Veille technologique : l'information scientifique, technique et industrielle*. Dou, Henri, Desvals, Hélène. Paris Dunod, 1992, p. 5.

Lors de la première phase de surveillance, l'information subit des traitements afin de la rendre exploitable par les experts. Au terme de cette opération, l'information devient élaborée car elle a fait appel à des facultés d'intelligence pour être mise à disposition comme outil d'aide à la prise de décision.

A. Pirttila (7) propose également un processus de veille cyclique basé sur la mise en œuvre et la création de l'intelligence. Ce cycle commence par la définition de l'environnement concurrentiel de l'entreprise et l'étude des besoins informationnels afin de planifier l'effort de veille à déployer et ses différentes étapes se résument comme suit :



Aussi, conduire un processus réfléchi de veille commence tout d'abord par la définition de l'environnement à surveiller car l'environnement est vaste et l'activité de surveillance ne peut être que sectorielle avec une couverture

(7) Pirttila, Anneli. « Organizing competitive intelligence activities in a corporate organization ». *Fid news bulletin*, mai 1997, volume 47, n° 5, p. 135-142.

panoramique (tel que le souligne F. Jakobiak) ainsi que par l'organisation des opérations de mise en place en tenant compte des besoins et des ressources disponibles.

Un autre élément important de l'efficacité de la veille est d'adapter son fonctionnement à celui de l'entreprise et non pas le contraire. D'où tout l'intérêt de conduire un audit de la veille...

Une mise en place réussie de la veille devrait commencer par une connaissance de son contexte d'implantation et des objectifs à atteindre

Développer une veille efficace n'est plus un luxe mais une nécessité pour avoir une vision et une visibilité de son avenir et cela en tenant compte de ses propres besoins, ressources et spécificités organisationnelles.

La pratique de la veille est actuellement un facteur clé pour assurer la compétitivité des entreprises, d'autant plus que des menaces concurrentielles sûres pèsent sur la compétitivité du Maroc et nécessitent une réaction urgente, efficace et collective pour provoquer une reprise significative du potentiel concurrentiel du pays et de sa capacité d'innover et d'anticiper les risques et menaces.

Ces menaces sont de trois types :

- l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne en 2012 qui nécessite la prise de mesures concrètes pour améliorer la compétitivité au niveau de tous les secteurs de production,
- la mise en œuvre d'accords de libre échange avec les USA, la Turquie, l'Égypte, la Jordanie qui va confronter les entreprises marocaines à la concurrence des entreprises de ces pays.
- la diminution des ressources budgétaires de l'État qui exige un effort de rationalisation des efforts d'encouragement pour assurer la rentabilité à court terme des mesures prises dans le cadre d'objectifs bien quantifiés.

Pour rester compétitif et efficace dans ce contexte, il est opportun de rechercher une adéquation entre les ressources disponibles et les objectifs visés. Cela suppose la recherche continue de solutions technologiques et de management innovantes afin d'adapter au mieux les solutions disponibles aux spécificités du contexte d'implantation et de minimiser ainsi les coûts et les efforts investis.

Dans le cadre d'une activité de veille efficace, cette adaptation doit être rapide et permanente afin que le projet à mettre en place réponde adéquatement aux objectifs prédéfinis, d'où tout l'intérêt de prévoir un audit de la veille avant de concevoir les modalités de mise en place de cette activité.

Pourquoi s'intéresser au contexte d'implantation de la veille lors du développement de cette l'activité ?

La connaissance du contexte d'implantation de la veille consiste en une analyse réalisée dans une organisation afin de définir le champ informationnel qu'elle doit couvrir pour pouvoir réagir et anticiper. Cette analyse permet aussi une évaluation objective des mécanismes organisationnels et culturels existants du degré de réceptivité de l'entreprise au projet avant sa mise en place effective.

D'après S. Miard, le but de l'audit de la veille est de rendre apparent ce qui ne l'est pas forcément dans l'organisation avant d'entamer le processus de mise en place de la structure de veille et cela pour identifier l'ampleur de la tâche à venir, les moyens à mettre en œuvre pour la concrétiser et les freins potentiels d'ordres organisationnel et/ou comportemental à son épanouissement (8).

Toutefois, le but de cette opération "n'est pas de créer...une cellule ou une direction de l'intelligence économique mais d'étudier comment celle-ci vit à l'intérieur". Elle permet dans ce sens, de repérer des réseaux de compétences et les modes de communication entre eux afin d'évaluer l'adhésion au projet des acteurs au sein de l'entreprise et de détecter et de centraliser le contenu des mémoires officielles et officieuses fonctionnant à l'intérieur de l'entreprise dans le cadre de la démarche de veille à entamer (9).

De ce fait, l'opération d'audit est un préalable qu'il faudrait établir avant de penser au processus de mise en place. En effet, l'activité de veille étant une activité de groupe, elle devrait être repensée en terme de flux d'information circulant entre des réseaux humains au sein d'une organisation

(8) Miard, Serge. « Audit de la veille au sein de TEFAL France ». Séminaire sur les pratiques de la veille en entreprise. Marseille : CRRM, Université Aix Marseille II, avril 2003.

(9) Besson, Bernard et Jean-Claude Possin. *Du renseignement à l'intelligence économique : détecter les menaces et les opportunités pour l'entreprise*. Paris, Dunod, 1996, p. 94-97.

et de modes d'utilisation de ces flux d'information. Il faut ainsi réfléchir aux moyens de promouvoir une culture de partage de l'information en interne (10).

Dans ce cadre, l'audit doit faire un bilan des circuits d'information existants : du système de collecte, d'analyse et de synthèse, et s'attacher tout particulièrement à la diffusion de l'information afin d'en dégager les axes d'amélioration et les atouts pour la veille.

La place de l'humain, plus que celle du technique est centrale pour orchestrer tout le processus de veille et assurer la continuité de son fonctionnement. Et l'audit de la veille permet de détecter la présence d'un état d'esprit collectif qui favorise le partage de l'information et la fédération des efforts et des compétences pour atteindre des objectifs communs au service de la compétitivité de l'entreprise.

L'audit ne génère pas un coût superflu pour le projet mais c'est une étape nécessaire dans le cadre d'une démarche de veille réfléchie. Cette première étape permettra de prévoir une méthodologie de travail et des modalités de fonctionnement en cohérence avec les spécificités du contexte d'implantation. Elle permettra aussi d'identifier et au plus tôt les freins qui peuvent gêner l'épanouissement de cette fonction afin d'en tenir compte lors de la précision des modalités de fonctionnement de la veille.

Quels sont les aspects à étudier lors de la conduite de l'étude préalable au développement de la veille ?

B. Vanasse (11) souligne que l'information émanant de source humaine (information informelle) est importante dans l'activité de veille. Il estime que 50 % de l'information stratégique est véhiculée par des individus. Ces savoirs informels à grande valeur ajoutée pour la prise de décision stratégique peuvent être identifiés en mettant en œuvre ce que l'auteur a emprunté au jargon militaire : la "*human intelligence*" qui se base sur les capacités d'interview et d'audit pour le recueil de l'information stratégique tacite.

La gestion de ces flux dans le cadre de la veille, tel que le souligne Y. Malhotra, devrait s'intéresser aux questions critiques de survie et de

(10) Martinet, Bruno et Yves-Michel Marti (2001), *op. cit.*, p. 234.

(11) Vanasse, Bruno. « Basic Interviewing techniques » *in* CI [en ligne]. [consulté le 26 janvier 2004] 2002. Disponible dans Internet : <<http://humansource.com/article.php>>

l'organisation des compétences au sein de l'entreprise. Cette activité devrait incarner, dans une optique d'efficacité, un processus à l'image de l'entreprise et qui allie le développement de synergies dans la capacité de traitement, d'analyse des données pour en saisir le sens et la capacité créatrice et d'innovation propre à l'humain (12).

Le facteur humain et les modes d'organisation et de fonctionnement en vigueur sont deux facteurs déterminants dans la réussite du projet de veille qu'il est impératif d'auditer au sein de l'entreprise à travers les deux aspects suivants :

– **Les personnes** : cet aspect de l'audit s'intéresse à l'individu au sein de l'organisation à travers l'évaluation des processus existants et des comportements individuels implicites et explicites vis-à-vis de la collecte, de l'échange, du traitement, de la diffusion et de la mémorisation de l'information,

– **L'organisation** : ce volet est nécessaire pour identifier les freins et les dysfonctionnements organisationnels et le type de culture et de management du contexte d'implantation de la veille.

Il est crucial dans le cadre de la veille d'analyser les mécanismes organisationnels existants afin de définir le type de culture et les modes de management en vigueur en interne et d'évaluer la compréhension des implications de la veille sur la compétitivité de l'entreprise et des responsabilités de chacun dans la conduite du processus de veille (13).

Ainsi, promouvoir une intelligence collective et une culture d'information et de communication au sein de l'entreprise est un aspect à prendre en considération lors de la mise en place d'une activité de veille qu'il est nécessaire d'évaluer avant de créer une structure de veille.

(12) Malhotra, Yogesh, « Deciphering the knowledge management hype ». *The Journal of quality and participation*, juillet/aout 1998, vol. 21, n° 4, p. 58-60.

(13) Burzinski, Tom. *The case for Business Intelligence Assessments*. DM review [en ligne]. Juillet 2002, [consulté le 8 mars 2004]. Disponible dans Internet à l'adresse : <<http://dmreview.com/master.cfm?NavID=193&EdID=5345>>

Des résultats concrets et précis à dégager à l'issue de l'étude préalable au développement de la veille

Relever les dysfonctionnements et les freins à l'épanouissement de la veille

L'importance de l'information est capitale dans l'approche de veille et sa mauvaise circulation est un dysfonctionnement au sein de l'entreprise qui devrait être évalué et requérir une attention particulière. Les comportements et attitudes intériorisés face à l'information qui engendrent soit un rapport positif à l'information ou au contraire une approche individualiste de rétention de l'information sont délimités comme le soulignent Y.M. Marti et B. Martinet (14) dans les facteurs suivants :

– **La formation scolaire** : qui encourage la mémorisation et le travail individuel au détriment de la capacité de réflexion et du travail en équipe. Par ailleurs, l'ignorance des techniques de communication orale et écrite constitue un frein majeur à la circulation de l'information dans l'entreprise.

– **La quête du pouvoir** : des comportements individuels intériorisés pourraient associer l'information à la notion de pouvoir pour obtenir ou préserver un statut avantageux par rapport aux collègues au sein de l'entreprise et favoriser ainsi la rétention de l'information.

– **L'ignorance de la valeur de l'information** : l'absence d'une vision claire et partagée des objectifs de l'entreprise ne favorise pas la communication et la diffusion de l'information en interne. Les collaborateurs, par ignorance de la valeur d'une information recueillie sont dans l'incapacité d'en comprendre les implications ou de juger de sa pertinence pour être sensibilisés et conscients de la nécessité de la partager.

– **L'inadaptation des organisations** : l'organisation hiérarchique verticale des différentes entités de l'entreprise est inadaptée pour favoriser la communication et la circulation de l'information à un niveau horizontal à cause de la longueur des jalons hiérarchiques, source de rétention de l'information.

Par ailleurs, deux autres principales causes sont à l'origine de la mauvaise circulation de l'information au sein des organisations : l'information reste un privilège et pas un outil de travail et la principale préoccupation des chefs

(14) Martinet, Bruno et Yves-Michel Marti (2001), *op. cit.*, p. 75.

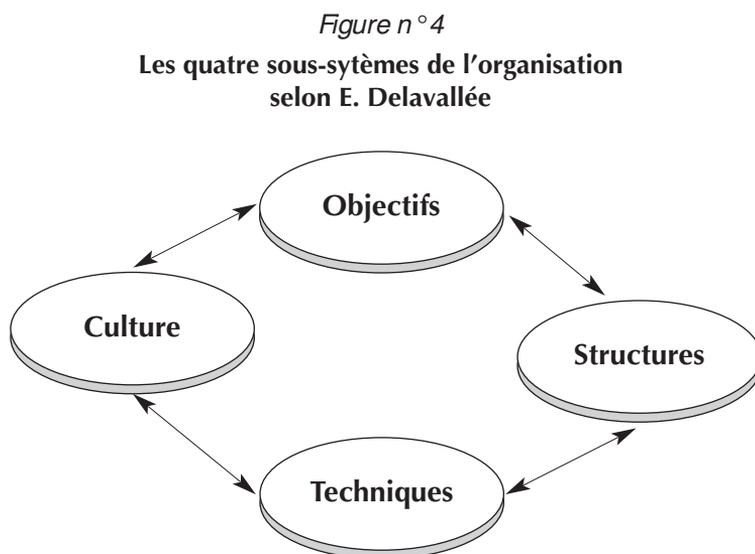
d'entreprises va vers les activités financières et comptables au détriment des activités informationnelles, reléguées au second plan (15).

Repérer les axes d'amélioration dans le cadre d'un audit de la veille reste un moyen de contourner ces différents freins ou du moins d'en tenir compte lors de la fixation des modalités de fonctionnement de la veille.

Exploiter les facteurs à succès

1. une culture d'entreprise favorable

La dimension culturelle est définie par E. Delavallée (16) comme étant des modèles de pensées et de comportements implicites intériorisés par tout ou une partie du groupe et qui imprègnent le système d'organisation de l'entreprise formé de quatre sous systèmes : les objectifs, les structures, les techniques et la culture :



(15) Achard, Pierre et Jean-Pierre Bernat, *l'Intelligence économique : mode d'emploi*, Paris, éd. ADBS, 1998, p. 9.

(16) Delavallée, Eric, Elsa Joly et Anne Yoldjian, *la Culture d'entreprise pour manager autrement : surmonter les résistances culturelles*. Paris, éd. d'Organisation, 2002, p. 14.

Selon l'auteur, pour que l'entreprise se maintienne à un niveau d'excellence et d'efficacité, les objectifs, les structures et les techniques doivent tenir compte de la donne culturelle de l'entreprise car c'est à travers cette dernière que tous les sous systèmes de l'organisation s'expriment.

Lors de l'introduction d'une nouvelle technique ou méthode de gestion, définir la dimension culturelle de l'entreprise permet d'atteindre la cohésion et l'adhésion collective des individus qui la composent, au projet à développer. C'est dans ce sens que Y. Bertacchini a précisé que pour la réussite des projets innovants, il est impératif de faire évoluer les mentalités et les résistances aux changements (17).

L'activité de veille est amplement concernée par la variante culturelle de l'entreprise car selon P. Bergeron (18) "la plupart des obstacles à la veille touchent... la culture et la structure de l'organisation, ainsi que l'attitude et le comportement des gens face à l'information". Dans ce même sens, J. Bruffaerts-Thomas (19) a souligné que certaines cultures privilégient le développement des métiers de l'information alors que d'autres constituent un frein, "la façon dont se combinent ces traits culturels permet une plus ou moins fructueuse interaction entre les professionnels de l'information et les responsables stratégiques ", d'où l'utilité de la compréhension du type de culture de l'entreprise par le professionnel de l'information avant d'entamer l'implantation de projets de gestion de l'information stratégique.

Par ailleurs, une culture d'entreprise qui ne favorise pas le partage de l'information engendre l'amplification négative du syndrome NIH (Not Invented Here) et donc de l'ignorance de l'information comme une ressource de travail. Dans ce cadre, il est utile de faire appel à des compétences en management pour entamer des actions de sensibilisation et de coaching afin de vaincre les résistances, développer le sentiment d'appartenance à

(17) Bertacchini, Yann, « Information et Veille territoriale : représentation du complexe local et émergence d'un projet d'intelligence territoriale », thèse science de l'information et de la communication. Le Pont, Université de Toulon et du Var, 2000.

(18) Bergeron, Pierrette. *Observations sur le processus de veille et les obstacles à sa pratique dans les organisations : théorie et applications*. ARGUS, septembre-décembre 1995, vol. 24, n° 3, p. 17-22.

(19) Bruffaerts-Thomas, Josette. *Veille et intelligence économique : de la stratégie à la communication de l'information*. Paris, éd. Information Documentation Presse, 1996, p. 42-43.

l'entreprise et un climat de sécurité vis à vis du partage de l'information avec les collègues.

Il est important de cerner cet élément informel dans le cadre du projet de veille à mettre en place car les comportements intériorisés par tout ou une partie des individus au sein du groupe peuvent avoir une influence sur son mode d'organisation présent et futur et sur sa capacité de gérer la circulation de ses flux d'information et de ses modes de communication en interne.

Donc, de l'existence d'une culture adéquate en entreprise qui favorise le partage de l'information dépend la mise en place efficace de projets innovants tels que le développement d'une activité de veille au sein d'une entreprise.

2. Un rapport positif à l'information

L'analyse des mécanismes et des attentes informationnels existants permettra d'éclairer les aspects relatifs à la gestion et aux comportements vis-à-vis de l'information qui seront moteurs dans le cadre de l'organisation d'une activité de veille adaptée au contexte d'implantation et d'identifier les freins à son développement.

Prendre conscience de l'importance de l'information dans la prise de décision et l'utiliser en tant que ressource et matière première au même titre que les facteurs traditionnels de production que sont la main d'œuvre, le capital et les matières premières favorise l'amplification des échanges transversaux et les interactions utiles au sein de l'organisation.

Ces interactions positives ont un rôle moteur dans l'enrichissement de la veille et valorisent le rôle que chacun peut tenir dans l'optique commune d'assurer la compétitivité de l'entreprise.

3. L'adhésion de l'ensemble des acteurs de l'entreprise à la démarche

Evaluer la disposition de chacun à participer au processus de veille est au cœur de tout le processus motivationnel pour adhérer au projet qui devrait être initié. La sensibilisation au rôle de la veille pour la compétitivité de l'entreprise et l'explication claire des objectifs à atteindre et des attributions qui en découlent permettent également à chacun de développer une réflexion constructive sur son propre rôle et d'identifier les activités qu'il doit mener pour répondre aux objectifs tracés par le responsable hiérarchique.

La motivation des acteurs de la veille doit émaner d'abord des responsables et de leur propre intérêt pour le projet de veille parce qu'un responsable motivé saura communiquer sa motivation à ses collaborateurs.

Il est également utile d'instaurer un climat de confiance et d'amitié entre collègues et de favoriser l'adhésion à une culture commune par des actions de mobilisation autour d'un projet d'entreprise commun ayant une envergure stratégique pour l'entreprise. Ce travail de groupe sera l'occasion pour chacun de mener une réflexion sur les valeurs à développer pour la réalisation du projet et de renforcer ainsi, le sentiment d'appartenir à une même entité et le rôle de chacun dans la réussite du projet.

4. Présentation synthétique des freins et des potentialités

Donner une vision claire et synthétique des aspects moteurs et des contraintes que présente le système d'organisation et le capital humain permet de dégager les axes qui sont importants à étudier dans le cadre de la veille.

En guise de proposition, le bilan de l'audit peut être présenté dans une grille synthétique qui doit faire un état des circuits informationnels, des modes d'organisation et d'utilisation des ressources disponibles afin d'en dégager les lacunes et les opportunités à exploiter dans le cadre de la veille. Ce bilan peut être synthétisé comme suit :

Les potentialités à exploiter	Les axes à améliorer
<p>1. L'organisation interne</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les compétences. – Une culture d'entreprise favorable. – Le système d'organisation. <p>2. Les TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les usages pour la veille. <p>3. Le rapport positif à l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'accès à l'information en interne et en externe. – Le champ des besoins informationnels couvert – Les sources d'information utilisées 	<p>1. L'organisation interne</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le potentiel humain. – La culture d'entreprise à promouvoir. – Le système d'organisation. <p>2. Les TIC</p> <ul style="list-style-type: none"> – La capitalisation des connaissances et des savoirs. <p>3. Le rapport défavorable à l'information</p> <ul style="list-style-type: none"> – Difficulté d'accès à l'information. – Types de besoins d'information non satisfaits.

<ul style="list-style-type: none"> – L'échange et la diffusion de l'information. – La connaissance des concurrents, technologies. <p>4. La familiarisation avec le concept de veille</p> <ul style="list-style-type: none"> – Connaissance de son utilité pour son métier. – Adhésion et modalités de participation des compétences. <p>5. Le fonctionnement de la veille :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Modalités de fonctionnement : cellule, réseau... – Forme de participation : réunion, messagerie, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> – Sources d'information non exploitées. – Axes stratégiques à renforcer. <p>4. La familiarisation avec le concept de veille</p> <ul style="list-style-type: none"> – Recenser les connaissances qui font défaut. – Promotion d'une culture de veille : synergie de groupe, projet à long terme, etc.
--	--

CONCLUSION

Auditer la veille permet de préciser les éléments moteurs et les freins du contexte d'implantation. Ce diagnostic devrait constituer une première phase qui fournit les préalables à connaître avant le lancement du travail de réalisation des opérations en tenant compte des contraintes et des ressources du contexte d'implantation et cela pour répondre à l'objectif d'adapter le fonctionnement de la veille aux spécificités de l'entreprise et non pas le contraire.

Continuer la réalisation d'un processus de veille réfléchi nécessite la mise en œuvre d'autres savoirs : des compétences de coordination et de fédération des synergies autour d'un projet commun, une réflexion collective pour définir les sujets critiques à surveiller et des compétences dans le management de l'information et dans les métiers de base de l'entreprise. Il ne faut pas l'oublier : la veille est un exercice de groupe.

Ce préalable nécessaire à l'efficacité de tout le processus de veille ne peut être atteint qu'en mettant les ressources humaines au cœur de toute réflexion sur les solutions à adopter afin d'évaluer sa réceptivité. C'est dans ce sens que la déclaration de la société civile au sommet mondial de la société de

l'information en 2003 a souligné que « l'être humain est au cœur de notre vision de la société de l'information et de la communication... nous sommes résolus à édifier des sociétés de l'information et de la communication qui soient centrées sur la personne...des sociétés dans lesquelles chacun ait la possibilité de créer, d'obtenir, d'utiliser, de partager et de diffuser librement l'information et le savoir » (20).

(20) UNESCO. Définir des sociétés de l'information centrée sur les besoins humains. Déclaration de la société civile au Sommet Mondial sur la Société de l'Information. Paris, Unesco, 8 décembre 2003, p. 3.

Références bibliographiques

- Achard, Pierre et Jean-Pierre Bernat (1998). *L'Intelligence économique : mode d'emploi*, Paris, Ed. ADBS.
- Afnor (1998). *Norme XP X 50-053 intitulée prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille*, Paris, Ed. Afnor.
- Bergeron, Pierrette (1995). *Observations sur le processus de veille et les obstacles à sa pratique dans les organisations : théorie et applications*. ARGUS, septembre-décembre 1995, vol. 24, n° 3, p. 17-22.
- Bertacchini, Yann (2000). « Information et Veille territoriale : représentation du complexe local et émergence d'un projet d'intelligence territoriale ». Thèse doct. science de l'information et de la communication. Lepont : Université de Toulon et du Var.
- Besson, Bernard et Jean-Claude Possin (1996). *Du renseignement à l'intelligence économique : détecter les menaces et les opportunités pour l'entreprise*, Paris, Dunod.
- Bruffaerts-Thomas, Josette (1996). *Veille et intelligence économique : de la stratégie à la communication de l'information*, Paris, éd. Information Documentation Presse.
- Burzinski, Tom (2002). « The case for Business Intelligence Assessments ». *DM review* [en ligne]. Juillet 2002, [consulté le 8 mars 2004]. Disponible dans Internet à l'adresse :
<<http://dmreview.com/master.cfm?NavID=193&EdID=5345>>
- Delavallée, Eric, Elsa Joly et Anne Yoldjian (2002). *La Culture d'entreprise pour manager autrement : surmonter les résistances culturelles*, Paris, éd. d'Organisation.
- Dou, Henri (1995). *Veille technologique et compétitivité : l'intelligence économique au service du développement industriel*, Paris, Dunod.
- Jakobiak, François (2001). *L'Intelligence économique en pratique avec l'apport d'Internet et des NTIC : comment bâtir son propre système d'intelligence économique*. Paris, éd. d'Organisation.
- Jakobiak, François, Henri Dou (1992). « De l'information documentaire à la veille technologique pour l'entreprise : enjeux, aspects généraux et

définitions ». *In la Veille technologique : l'information scientifique, technique et industrielle*. Dou, Henri, Desvals, Hélène. Paris, Dunod.

Malhotra, Yogesh (1998). *Deciphering the knowledge management hype*. *The journal of quality and participation*, juillet-août 1998, vol. 21, n° 4, p. 58-60.

Martinet, Bruno et Yves-Michel Marti (2001). *L'Intelligence économique : comment donner de la valeur concurrentielle à l'information ?*, Paris, éd. d'Organisation.

Miard, Serge (2003). « Audit de la veille au sein de Tefal France. Séminaire sur les pratiques de la veille en entreprise ». Marseille, CRRM, Université Aix Marseille III.

Pirttila, Anneli (1997). « Organizing competitive intelligence activities in a corporate organization », *Fid News Bulletin*, mai 1997, volume 47, n° 5, p. 135-142.

Unesco (2003). *Définir des sociétés de l'information centrée sur les besoins humains*. Déclaration de la société civile au sommet mondial sur la société de l'information. Paris, Unesco, 8 décembre 2003.

Vanasse, Bruno (2002). « Basic Interviewing techniques » *in CI* [en ligne]. [consulté le 26 janvier 2004], 2002. Disponible dans Internet : <<http://humansource.com/article.php>>

Villain, Jacques (1990). *L'Entreprise aux aguets : information, surveillance de l'environnement, propriété et protection industrielles, espionnage et contre-espionnage au service de la compétitivité*. Paris, éd. Masson.